

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À  
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES QUÉBÉCOISES

PAR  
FRANCIS BERGERON

*LA REVUE NATIONALE* (1919-1932) : OUTIL PRIVILÉGIÉ D’AFFIRMATION  
NATIONALE ET DE SOLIDARITÉ ENTRE CANADIENS-FRANÇAIS

SEPTEMBRE 2017

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

## RÉSUMÉ

*La Revue nationale* est une revue d'idées publiée à Montréal de 1919 à 1932 par le conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste. Cette dernière, fondée en 1834 par Ludger Duvernay, est la première société patriotique qui se consacre entièrement aux intérêts de la société et la nation canadiennes-françaises en Amérique du Nord. Après une période de fortes turbulences jusqu'aux années 1880, caractérisée notamment par une émigration massive et la dispersion des Canadiens français sur le continent ainsi que par les premières luttes pour les droits du français dans le Canada confédéré, la situation s'améliore quelque peu. Notamment, une bourgeoisie d'affaires canadienne-française voit le jour à la fin du siècle et contribue, par sa philanthropie, au développement des institutions sociales et nationales. Tout ce contexte politique, économique, culturel et social conduit les intellectuels à réfléchir aux problèmes et aux défis qui touchent la nation et à élaborer une doctrine nationaliste propre à la personnalité historique et sociale des Canadiens français.

Mais au sortir de la Grande Guerre, le déclin économique du Canada français s'accélère, sa bourgeoisie s'effrite au moment de la seconde révolution industrielle qui exige des capitaux massifs, sa population se prolétarise. Inquiète de ce qui lui paraît un mouvement de dépossession difficile à endiguer, l'élite intellectuelle nationaliste va établir un nouveau modèle d'intervention dans la société, laissant de côté la lutte pour les droits au profit de l'action sociale, catholique et intellectuelle. La rupture avec la société d'avant-guerre établit les assises d'un nouveau nationalisme. Ce processus de redéfinition idéologique est au cœur de notre mémoire. C'est donc dans cette perspective que nous avons choisi d'étudier *La Revue nationale*. D'autant plus que durant toute son existence, *La Revue nationale* a été largement diffusée au sein du réseau de la SSJB, en plus de pénétrer dans les foyers canadiens-français de l'Amérique du Nord.

Afin de mener à bien cette étude, nous nous sommes intéressé aux trois principaux axes du réveil national des années 1920 : défendre la culture canadienne-française, encourager la solidarité et l'association entre les différents groupes minoritaires canadiens-français de l'Amérique du Nord et mettre en œuvre des outils susceptibles de conduire les Canadiens français à leur affranchissement économique. De là, nous nous sommes interrogé sur le rôle de *La Revue nationale* dans la redéfinition du nationalisme canadien-français d'après-guerre.

Ce mémoire a donc pour objectif de mettre en lumière le discours de *La Revue nationale* par une analyse thématique de son contenu. Ce faisant, nous sommes en mesure de dégager les caractéristiques du nouveau nationalisme canadien-français des années 1920. Nous nous sommes également interrogé sur la diffusion de cette idéologie à l'intérieur du réseau national et interprovincial de la Société Saint-Jean-Baptiste. Enfin, nous avons mis en lumière le réseau de sociabilité de certains des membres du conseil général de la Société. Aucune étude n'avait encore abordé directement le discours de *La Revue nationale* et la revue elle-même.

## REMERCIEMENTS

Je souhaite tout d'abord remercier ma directrice, Lucia Ferretti, qui a toujours été disponible pour moi ; son encadrement m'a permis de me surpasser en tant qu'étudiant, ainsi qu'en tant qu'individu. Par ses commentaires, ses conseils et son expertise, j'ai pu affiner mon analyse et approfondir ma réflexion sur la société québécoise. J'ai ainsi pu mener à bien cette étude dont je suis fier.

J'aimerais également remercier le personnel de la bibliothèque de l'Université du Québec à Trois-Rivières et le personnel de BAnQ centre de Montréal qui ont toujours su répondre à mes questions avec courtoisie et professionnalisme. Je remercie également le personnel du département d'histoire de l'UQTR qui m'a donné envie de poursuivre mes études aux cycles supérieurs.

Je veux profiter de l'occasion pour remercier ma famille immédiate : ma mère et mon père pour leur soutien, leur patience à mon endroit, leur encouragement et pour l'amour qu'ils me donnent depuis toujours ; mes frères Martin et Rémi qui sont pour moi des sources d'inspiration et de persévérance. Je tiens également à remercier toute ma famille pour m'avoir encouragé à poursuivre mes études et avoir cru en mon potentiel.

Je souhaite remercier Jean-François Veilleux qui m'a donné ma première chance de travailler dans le domaine de l'histoire et avec qui j'ai eu plaisir à travailler.

Un dernier remerciement pour mes amis, Steve Provencher, Daniel Labbé, Mathieu Pinard, Olivier Vincent, Pier-Luc Crête, Dave Fillion et mes potes de musique (DSC) avec qui j'ai parfois eu des conversations houleuses, mais avec qui j'ai pu approfondir ma pensée afin d'en sortir plus grand. Vous m'avez ouvert les yeux sur le monde et vous m'avez amené à voir plus loin que l'horizon.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉSUMÉ</b> .....	i
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	iii
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	iv
<b>INTRODUCTION</b> .....	1
<b>CHAPITRE 1 – HISTORIOGRAPHIE ET MÉTHODOLOGIE</b> .....	3
<b>1. Bilan historiographique</b> .....	4
1.1 Étudier une revue d'idée.....	4
1.2 Le nationalisme canadien-français en transition.....	7
1.3 Les associations nationalistes dans le premier quart du XX <sup>e</sup> siècle.....	12
<b>2. Problématique</b> .....	19
<b>3. Méthodologie</b> .....	20
3.1 Justification des années retenues.....	20
3.2 Une attention pour les collaborateurs et pour les thèmes .....	21
<b>Conclusion</b> .....	24
<b>CHAPITRE 2 – LE DISCOURS DE LA REVUE NATIONALE</b> .....	25
<b>1. La promotion de la culture canadienne-française</b> .....	26
1.1 Défendre les droits des minorités françaises par la valorisation de la culture .....	26
1.2 Encourager l'usage d'un français de qualité .....	29
1.3 Diffuser la littérature du terroir .....	31
<b>2. L'économie : Facteur de développement national</b> .....	38
2.1 Bref rappel de la pensée économique canadienne-française avant 1930 .....	39
2.2 Les outils de l'émancipation économique .....	41
<b>3. Danger pour l'identité canadienne-française</b> .....	49
3.1 L'américanisation du mode de vie et de la culture : la porte vers l'anglicisation et l'assimilation.....	50

3.2 Les idées modernes : autant d'autres menaces sur l'identité canadienne-française ?.....	53
<b>Conclusion</b> .....	61
<b>CHAPITRE 3 – LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE, LIEU PRIVILÉGIÉ DE L’AFFIRMATION DE L’ÉLITE INTELLECTUELLE NATIONALISTE CANADIENNE-FRANÇAISE</b> .....	63
<b>1. Les hommes de la SSJB</b> .....	64
1.1 Sont-ils des intellectuels?.....	64
1.2 Le président Victor Morin, un intellectuel en action (1915-1924).....	66
<b>2. Réseaux et organisations nationalistes</b> .....	70
2.1 Des professionnels insérés un peu partout.....	70
2.2 L'Association catholique de la jeunesse canadienne-française : une source privilégiée d'inspiration, et une alliée naturelle de la SSJB .....	72
2.3 SSJB et École sociale populaire : une communion de pensée.....	77
<b>3. Au-delà des frontières</b> .....	78
3.1 Les minorités hors du Québec : qui sont-elles?.....	78
3.2 Un rapprochement nécessaire : la culture comme repère commun.....	80
3.3 Maintenir le contact entre les groupements .....	82
<b>4. L'unité nationale par l'association</b> .....	85
4.1 L'importance pour les minorités françaises de tisser des relations entre elles .....	85
4.2 L'association, symbole d'unification nationale : les sociétés et associations nationales.....	87
4.3 <i>La Revue nationale</i> , lieu privilégié de la vie associative.....	89
4.4 Les sections de paroisse : source d'unité.....	93
<b>Conclusion</b> .....	96
<b>CONCLUSION</b> .....	98
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	102

## INTRODUCTION

L'idéologie nationaliste est plus que jamais présente dans nos sociétés contemporaines. Nous assistons à une nouvelle poussée de l'État-nation dans plusieurs pays occidentaux et nord-américains face aux abus de la mondialisation et du néolibéralisme. Cependant, le nationalisme n'est pas une idéologie figée dans le temps et l'espace. Le nationalisme évolue différemment d'un pays à l'autre et selon le contexte national dans lequel il est élaboré. L'histoire des idées au Québec nous le prouve aisément.

Le nationalisme québécois contemporain s'est développé durant les années 1960 en pleine Révolution tranquille. Toutefois, il n'est pas apparu soudainement, il est l'aboutissement de plus d'un siècle de luttes acharnées pour le respect des droits des Canadiens français. Effectivement, la société de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle a jeté les bases de ce qui allait devenir après 1960 le nationalisme québécois.

Durant les années 1960, le Québec ressent la nécessité de mettre en place une série de réformes culturelles, sociales et économiques compatible avec les nouveaux besoins des Québécois : « l'affirmation du fait français, le développement économique du Québec et l'accroissement des pouvoirs politiques de l'État québécois »<sup>1</sup>. Dans cette perspective, l'État doit être mis au service du développement du Québec ; c'est l'outil permettant à la nation québécoise de prendre son destin en main. Par ailleurs, le développement du nationalisme québécois est perçu comme étant une réaction aux empiétements du gouvernement fédéral dans les compétences provinciales du Québec et à l'affirmation politique des Canadiens français. Ce faisant, le nationalisme québécois qui émerge durant

---

<sup>1</sup> Denis Monière, *Pour comprendre le nationalisme au Québec et ailleurs*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2001, p. 114.



cette période est également le résultat d'une prise de conscience qui conduit les Canadiens français à une nouvelle identité nationale : l'identité québécoise. On assiste donc durant cette période à une rupture avec la société d'avant 1960, dont le nationalisme canadien-français a été l'idéologie dominante pendant plus d'un demi-siècle.

Or, déjà au tournant des années 1920, le Québec est dans un processus de redéfinition du nationalisme pancanadien d'avant-guerre (1914-1918). Ce processus aboutira au nationalisme canadien-français. Cette réorientation idéologique amorcée au début du siècle a été possible grâce à la prise de conscience des Canadiens français face à leur situation précaire sur le plan économique, intellectuel et social. De là, l'élite intellectuelle nationaliste canadienne-française a su développer une doctrine qui devait permettre à la nation canadienne-française de s'épanouir, tant sur le plan national, social, qu'économique et culturel.

Pour le chapitre 1, nous avons sélectionné dans l'historiographie québécoise les études qui s'intéressent au nationalisme canadien-français et celles qui portent sur les trois principaux axes du réveil national des années 1920 : la consolidation d'une mémoire collective par l'histoire nationale, l'acquisition d'outils permettant l'épanouissement économique de la nation ainsi que l'association des groupes canadiens-français de l'Amérique du Nord et la solidarité entre eux. Par cette sélection, nous avons été en mesure de justifier pourquoi une analyse du discours de *La Revue nationale* est nécessaire afin de comprendre les transformations sociales et idéologiques du premier quart du XX<sup>e</sup> siècle.

Le chapitre 2 est consacré à l'analyse du discours de *La Revue nationale* entre 1919 et 1932. Dans ce chapitre, nous avons mis en lumière les thèmes discutés par *La Revue nationale*, qui ont conduit à une réorientation idéologique durant les années 1920. Ce faisant, nous avons été en mesure de dégager les caractéristiques du nationalisme canadien-français.

Enfin dans le chapitre 3, nous nous sommes intéressé au réseau intellectuel et nationaliste de la Société Saint-Jean-Baptiste et à son réseau interne et externe. Nous avons par-là mis en évidence la stratégie d'action visant à accroître la solidarité et l'association entre les groupes canadiens-français de l'Amérique du Nord.

## CHAPITRE 1

### HISTORIOGRAPHIE ET MÉTHODOLOGIE

Les travaux sur le nationalisme canadien-français abondent dans l'historiographie québécoise. Cependant, hormis *L'Action française*<sup>1</sup>, les périodiques nationalistes du début du XX<sup>e</sup> siècle restent pour la plupart encore à étudier. Ceux-ci ont pourtant exprimé les prémisses du renouveau nationaliste canadien-français des années 1920, dont l'analyse est au cœur de ce mémoire.

*La Revue nationale* est un mensuel publié et diffusé de 1919 à 1932. C'est l'organe officiel de la Société-Saint-Jean-Baptiste de Montréal jusqu'en 1921. Par la suite et jusqu'à sa mort, causée entre autres par les difficultés économiques liées à la grande crise des années 1930, la revue reste contrôlée par le conseil général de la SSJB mais n'est plus directement administrée par celui-ci<sup>2</sup>. Durant toute son existence, ce périodique d'idées rayonne largement, porté par les réseaux de diffusion qu'a développés au fil du temps la Société Saint-Jean-Baptiste dans tous les coins du Canada français et même dans certaines régions des États-Unis. C'est pourquoi son étude est importante lorsqu'on s'intéresse à la pénétration du nationalisme durant les années 1920 et qu'on veut étudier en quoi il se renouvelle à cette époque.

---

<sup>1</sup> Pascale Ryan, *Penser la nation : La Ligue d'action nationale 1917-1960*, Montréal, Leméac, 2006. 324 p. Parmi les autres études de ce périodique, mentionnons : Susan Mann Trofimenkoff, *Lionel Groulx et L'Action française : le nationalisme canadien-français dans les années 1920*, Montréal, VLB éditeur, 2005, 193 p. ; Michel Bock, « 'Le Québec a charge d'âmes' : *L'Action française* de Montréal et les minorités françaises (1917-1928) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, no. 3, 2001, p. 345-384 ; Jean-Claude Dupuis, « La pensée religieuse de *L'Action française* (1917-1928) », *Études d'histoire religieuse*, vol. 59, 1993, p. 73-88 ; aussi Jean-Claude Dupuis, « La pensée économique de *L'Action française* (1917-1928) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 47, no. 2, 1993, p. 193-219.

<sup>2</sup> Robert Rumilly, *Histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal : Des Patriotes au fleurdelisé 1834-1948*, Montréal, L'Aurore, 1975, p. 297-298.

Dans un premier temps, nous ferons le bilan des travaux sur les revues d'idées, sur le nationalisme canadien-français des premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle et sur certaines des institutions ou associations qui ont porté et promu ce nationalisme. Puis nous exposerons notre problématique et nos hypothèses. Enfin, nous présenterons la stratégie d'analyse méthodologique que nous privilégierons.

## **1. BILAN HISTORIOGRAPHIQUE**

### **1.1 Étudier une revue d'idée**

On ne compte plus les historiens, les sociologues ou les littéraires qui ont étudié l'une ou l'autre des revues d'idées au Québec. Parmi eux, Andrée Fortin se distingue. En 2005, dans un ouvrage qui est depuis devenu la référence pour l'étude des revues québécoises, Fortin a analysé l'éditorial du premier numéro de plus de 500 périodiques parus entre 1778 et 2004. Son projet est de montrer que les intellectuels n'ont jamais fait silence, et qu'ils ne parlent pas moins de nos jours qu'autrefois. Ce faisant, elle est conduite à définir trois grandes périodes dans l'histoire des revues intellectuelles, dont celle de la « modernité », qui s'étend selon elle de 1917 à la fin des années 1970. Par « modernité », Fortin entend cette période au cours de laquelle « les idées mènent le monde », où les intellectuels prennent leur autonomie par rapport aux hommes politiques, se mettent à définir les situations et à proposer des solutions et des actions aux problèmes qu'ils identifient<sup>3</sup>. Ce qu'ils font particulièrement en s'investissant dans des revues d'idées, c'est-à-dire celles qui sont consacrées aux questions sociales, politiques et culturelles. Comme le dit cette sociologue dans un autre article, ces revues sont une sorte de « place publique », c'est-à-dire que « l'ensemble des revues d'un moment donné constitue une tribune, un tremplin pour les nouvelles idées, pour des façons neuves d'interpréter le monde et, par conséquent, d'agir sur lui »<sup>4</sup>.

---

<sup>3</sup>Andrée Fortin, *Passage de la modernité : les intellectuels québécois et leurs revues, 1778-2004*, Québec, PUL, 2005, 446 p., notamment p. 2 et 4.

<sup>4</sup>Andrée Fortin, « Les intellectuels à travers leurs revues », *Recherches sociographiques* [En ligne], vol. 31, no 2, 1990, p.169-170.

Fondée en 1919, *La Revue nationale* est l'une des premières analysées par Fortin pour cette deuxième période de l'histoire des revues intellectuelles. Elle présente celle-ci comme « un espace de discussion et donc éventuellement d'élaboration d'idées ». En somme, *La Revue nationale* « n'éclairera pas que des individus, mais aussi un mouvement »<sup>5</sup>. C'est tout ce qu'elle en dit.

Aînée presque contemporaine de *La Revue nationale*, la revue *L'Action française* (1917) est beaucoup mieux connue que le périodique que nous avons choisi, en particulier à cause du livre de Pascale Ryan. Pour Ryan, *L'Action française* est « une revue nationaliste qui veut inciter les « hommes de bonne volonté » à agir pour la défense des droits des Canadiens français » : « L'équipe de *L'Action française* consacre ses énergies à l'effort théorique de penser la nation, d'en retrouver les fondements et d'élaborer un plan d'action. Elle conçoit sa revue comme un laboratoire d'idées, un lieu de débats et de réflexion sur la nature des maux qui affligent le Canada français et sur les solutions adaptées à ses traditions et à sa culture<sup>6</sup> ».

Ce qui nous intéresse surtout dans cet ouvrage, c'est que Ryan met en relation le discours de la revue avec le « groupe émetteur », ces hommes qui sont de toutes les luttes du Canada français à l'époque. Son étude fine lui permet de comprendre comment naissent et s'articulent les différentes formes de nationalismes canadiens-français, comment émerge et évolue un modèle d'engagement intellectuel durant les années 1920, et comment l'action s'articule au discours en ces années pour faire valoir le projet de société nationaliste. Elle analyse comment les équipes de rédacteurs de *L'Action française* construisent leurs enquêtes annuelles. Ryan explique que ces enquêtes ont comme objectif principal de répondre aux problèmes de la société canadienne-française. Le travail de Pascale Ryan permet de comprendre comment les collaborateurs de *L'Action française* puis de *L'Action nationale* pensent et imaginent la nation. Elle ouvre plusieurs pistes que nous comptons explorer à notre tour pour *La Revue nationale*.

---

<sup>5</sup>A. Fortin, *Passage de la modernité...*, p. 110.

<sup>6</sup>P. Ryan, *op. cit.*, p. 44.

Malgré quelques divergences concernant leur mission respective, *La Revue nationale* et *L'Action française* ne cherchent pas à « répandre des savoirs précis ni des idées partisans, elles concernent les *grands intérêts de notre race* »<sup>7</sup>.

Dans son *Histoire sociale des idées au Québec (1896-1929)*, Yvan Lamonde pointe le faisceau « sur les différents courants d'idées, sur les intellectuels et sur la *question sociale* au tournant du XX<sup>e</sup> siècle »<sup>8</sup>. La relation qu'il établit entre la création d'une nouvelle doctrine et les actions qui sont entreprises par le mouvement et la revue *L'Action française* de Montréal permet de saisir l'évolution sociale et nationale des idées au Canada français. Lamonde s'intéresse aussi à la dimension sociale des idées (réseaux, presse, associations, etc.), une avenue que nous allons retenir, mais plus modestement, dans ce mémoire. De son côté, l'ouvrage de Pierre Rajotte décrit les conditions qui mènent à la création d'une revue. Même s'il se consacre essentiellement aux revues littéraires, certaines de ses conclusions peuvent valoir aussi pour une revue d'idées comme *La Revue nationale*. Selon lui, les revues se situent dans ce qu'il appelle une structure de sociabilité privée et semi-publique. Lorsqu'un groupe discute de nouvelles idées – celles-ci sont souvent issues d'une sociabilité privée comme les salons –, « elles se cristallisent souvent autour d'une revue », la revue est « un espace de sociabilité littéraire et intellectuelle autour duquel s'organisent échanges et confrontations »<sup>9</sup>. C'est-à-dire que les revues sont de véritables lieux de rencontre et de discussion, un lieu de sociabilité. On peut certainement en dire autant de *La Revue nationale*, organe d'une Société nationale qui est un foyer de rencontre et de discussions sur les problèmes du Canada français et d'élaboration des solutions à apporter à ceux-ci.

En insistant sur des concepts comme celui de modernité, d'intellectuels, de réseaux de sociabilité, et en soulevant le fait que pour les nationalistes de l'époque d'après-guerre, le discours énoncé dans les revues d'idées doit s'accompagner d'une action nationale, ces études fournissent des outils qui nous seront très utiles lorsque nous analyserons les grands

---

<sup>7</sup>A. Fortin, *op. cit.*, p. 110. Elle-même cite le premier éditorial de *L'Action française*.

<sup>8</sup>Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec*, Tome 2, 1896-1929, Québec, Fides, 2004, p. 10.

<sup>9</sup>Pierre Rajotte, *Lieux et réseaux de sociabilité littéraire au Québec*, Montréal, Nota Bene, 2001, p. 24.

thèmes qui sont développés dans *La Revue nationale* et que nous nous intéresserons au conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste.

## 1.2 Le nationalisme canadien-français en transition

Tous les auteurs présentés ci-dessus s'accordent à dire que la Première Guerre mondiale a modifié en profondeur la société et la nation canadiennes-françaises.

Dans son *Histoire des idéologies au Québec aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Fernande Roy présente les débats et les transformations survenues dans les idéologies au Québec de la Conquête à la Révolution tranquille. Ce qui nous intéresse le plus dans cette synthèse, ce sont les contestations entreprises par le mouvement nationaliste de l'entre-deux-guerres, que Roy appelle l'époque des « remises en question ». De là, elle signale la revendication des milieux nationalistes canadiens-français « d'un plus grand respect des droits de la minorité canadienne-française dans le cadre de la Confédération »<sup>10</sup>. Ensuite, la question économique devient une préoccupation majeure dans le discours nationaliste. Cependant, il faut noter que la question économique préoccupait déjà l'élite nationaliste au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Fernande Roy évoque par ailleurs la place que la religion catholique, l'histoire et la doctrine sociale de l'Église catholique prennent dans la pensée des nationalistes de *L'Action française*, plus particulièrement celle de l'abbé Lionel Groulx.

Pour identifier les caractéristiques du nationalisme canadien-français des années 1920, nous nous sommes d'abord penché sur le *Nouveau bilan du nationalisme au Québec* de Louis Balthazar. Ce dernier propose une typologie des différents modèles de nationalisme présents au Québec depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Les deux modèles qui correspondent à notre période sont ce qu'il appelle le « nationalisme classique ou moderne » et le « nationalisme traditionnel ». Les caractéristiques de celui-ci sont : « la nation précède l'État, [...] ce nationalisme s'influence du courant romantique où la tradition populaire, la grande force historique tiennent lieux de solidarité. D'où l'importance du patrimoine et du folklore dans ce type de société ». Ce type de nationalisme ne possède pas d'organisation politique concrète, « le territoire est plutôt

---

<sup>10</sup> Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Montréal, Boréal, 1993, p. 80.

dispersé et la solidarité semble être beaucoup plus ethnique que volontaire ». Balthazar situe ce nationalisme à la période de 1840 à 1960 au Canada français. La question de la survivance culturelle devient la préoccupation majeure de cette période. Tandis qu'au contraire le « nationalisme classique ou moderne » des années 1791 à 1838, qui voulait rompre avec l'ancien régime féodal, se caractérisait selon Balthazar par le « principe de l'égalité de tous les citoyens et celui de leur identification aux affaires publiques et par les idées libérales élaborées par les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle »<sup>11</sup>.

Après avoir parcouru les parties du livre qui abordent notre périodisation, soit les chapitres un, quatre et cinq, nous avons constaté que pour Balthazar, le nationalisme traditionnel canadien-français dure 120 ans (1840-1960), si bien qu'il n'analyse pas « spécifiquement le renouveau des années 1920. Selon le compte rendu de Pierre Trépanier, Louis Balthazar « accorde plus d'importance à l'action qu'au discours, à l'évolution sociale qu'aux itinéraires individuels, aux grands tournants collectifs qu'à l'engagement intellectuel »<sup>12</sup>. En ce sens, Balthazar évoque les courants qui auraient éventuellement traversé le nationalisme sur la longue durée. Tandis que dans le cadre de ce mémoire nous voulons identifier les transformations qui surgissent au sein du nationalisme canadien-français dans la courte durée correspondant au premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle, plus particulièrement de 1919 à 1932. C'est pour ces raisons que nous ne retiendrons pas la typologie de Louis Balthazar.

Pour dégager les transformations du nationalisme canadien-français de l'après-guerre, nous nous sommes plutôt intéressé aux deux figures de proue du nationalisme canadien-français du premier quart du XX<sup>e</sup> siècle, soit Henri Bourassa et l'abbé Lionel Groulx. Chacun à sa manière, ils ont élaboré et pensé une doctrine nationale qui aura un impact considérable sur la perception de la vie nationale des Canadiens français. Avec des nuances que nous tenterons d'identifier.

---

<sup>11</sup> Louis Balthazar, *Nouveau bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, VLB Éditeur, 2<sup>e</sup> édition, 2013, p. 29-33.

<sup>12</sup> Pierre Trépanier, « BALTHAZAR, Louis, Bilan du nationalisme au Québec. Montréal, L'Hexagone, 1986. 212 p. », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.41, no 3, 1988, p. 427.

Dans sa biographie d'Henri Bourassa, Réal Bélanger aborde la jeunesse, la carrière et la fin de vie de son personnage. Déjà au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, Henri Bourassa est reconnu pour son opposition farouche à la Guerre des Boers en Afrique du Sud et pour sa dissidence à l'égard des politiques du premier ministre libéral fédéral Wilfrid Laurier, ce qui fait de lui une figure importante du mouvement nationaliste canadien. Cette période correspond également à la fondation de la Ligue nationaliste en 1903 et à son organe *Le Nationaliste* en 1904, à la création du quotidien *Le Devoir* en 1910, à la lutte contre le Règlement XVII en Ontario de 1912, et aux débuts de la Première Guerre mondiale. C'est par les luttes politiques, linguistiques, sociales qu'il a menées dans la foulée de ces événements nationaux et internationaux que l'on saisit mieux la pensée de Bourassa. Son nationalisme est de type pancanadien et axé sur une certaine vision dite ultramontaine de la religion catholique. À la fin de la Grande Guerre, Henri Bourassa, « peut-être encore plus qu'avant, envisage la politique en fonction de la religion ». Selon Bélanger, Bourassa, alors, « envisage un autre tournant dans sa carrière »<sup>13</sup>. L'interprétation d'un Canada où les deux peuples fondateurs peuvent cohabiter dans l'harmonie dominera les mouvements nationalistes jusqu'au tournant des années 1920 et s'atténuera avec l'arrivée d'une autre figure importante du mouvement nationaliste, l'abbé Lionel Groulx.

Dans *Lionel Groulx : Une anthologie 1879-1967*, Julien Goyette présente cet intellectuel traditionaliste et tente de rendre compte de la complexité de sa pensée<sup>14</sup>. L'ouvrage est divisé selon les thèmes abordés par Groulx. Les chapitre deux, *La nation*, et trois, *La doctrine nationale*, sont les plus pertinents pour notre étude.

Le chapitre deux traite du concept de nation. Selon Goyette, Lionel Groulx et les partisans de la *nation* du début du XX<sup>e</sup> siècle croient à la psychologie des peuples, selon laquelle ceux-ci ont des « caractères originaux et permanents, distincts, fixés en partie par la géographie, l'histoire, la culture, la foi, l'économique ». Ces caractères, selon Groulx, justifient les revendications collectives des Canadiens français en Amérique du Nord.

<sup>13</sup> Réal Bélanger, « BOURASSA, HENRI », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 18, Université Laval/University of Toronto, 2003, consulté le 7 août 2017, [http://www.biographi.ca/fr/bio/bourassa\\_henri\\_18F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/bourassa_henri_18F.html).

<sup>14</sup> Julien Goyette, *Lionel Groulx : Une anthologie*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1998, 312 p.



D'ailleurs, les caractères originaux de la psychologie des peuples seront discutés, non explicitement, mais de façon implicite, dans les pages de *La Revue nationale*.

Dans le chapitre trois, Julien Goyette aborde la doctrine nationale élaborée par l'abbé Groulx. Ce chapitre permet de cerner le nationalisme de type traditionaliste et sur ses insistances nouvelles durant les années 1920. Évidemment, les traits et les thèmes culturels comme la langue, l'histoire, l'identité font partie intégrante de la doctrine nationale de Groulx. En revanche, des nouveautés apparaissent. Ainsi, Groulx insiste beaucoup plus que Bourassa sur trois éléments importants : « le territoire de la province du Québec, une sensibilité nouvelle aux virtualités de l'État national et la reconquête économique des Canadiens français ». C'est surtout « la part cruciale de l'économie et du social en toute pensée moderne » qui sera déterminante dans sa doctrine nationale<sup>15</sup>. Les thèmes discutés par les nationalistes tels que Groulx domineront le champ intellectuel des années 1920 et constituent ce nouveau nationalisme que nous analyserons dans les prochains chapitres.

Par nouveau nationalisme, nous entendons donc une pensée qui met davantage l'accent, à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle et surtout après la Première Guerre mondiale, sur la promotion économique des Canadiens français, sur la critique de l'irrespect des droits des minorités françaises de la part des provinces anglophones et sur le faible statut du français dans l'appareil fédéral. Sans renier d'aucune façon les thèmes liés à l'identité culturelle des Canadiens français (langue, religion, traditions rurales et communautaires), qu'il reprend abondamment, le nouveau nationalisme s'intéresse en plus aux politiques conduites par les gouvernements fédéral et provincial et il accepte une certaine intervention de l'État québécois dans la société et l'économie. Nous y reviendrons au chapitre deux. C'est par l'accent mis sur la promotion économique des Canadiens français et l'acceptation d'un rôle pour l'État provincial au service de cette promotion que se distingue le nationalisme des années 1920.

L'un des éléments de ce nouveau nationalisme bien présent dans *La Revue nationale* est justement la promotion de la dimension économique de la vie nationale et l'invitation

---

<sup>15</sup> J. Goyette, *op. cit.*, p. 102, et p. 72.

faite aux Canadiens français de se réappropriier une part de la vie économique du Québec. En ce sens, l'article de Jonathan Fournier sur les économistes canadiens-français de l'entre-deux-guerres est fort pertinent pour notre mémoire. L'auteur met en lumière le milieu des économistes canadiens-français ainsi que les institutions où ils ont été formés. Il veut montrer « les interactions entre le climat idéologique dans lequel baignent ces acteurs et leurs désirs de favoriser l'essor du savoir économique »<sup>16</sup>. Fournier démontre également que l'économie est vue alors comme une discipline qui doit être mise au service d'un projet de société ; la profession d'économiste a attiré plusieurs jeunes nationalistes dans les années 1920 et 1930 au Québec.

Parmi les économistes les plus éminents de cette époque, il faut compter Esdras Minville. C'est un collaborateur de *La Revue nationale*. Non pas sur une base régulière, mais il signe un article sur la question économique au Canada français, plus particulièrement sur l'agriculture et l'industrie. Pour Minville, la question économique est fondamentale pour le développement et l'affranchissement des Canadiens français de l'entre-deux-guerres. D'où l'importance d'accorder une attention particulière à la dimension économique qui est exprimée dans notre revue. À noter que d'autres collaborateurs de la revue abordent la question économique.

Dominique Foisy-Geoffroy a consacré son mémoire de maîtrise et un article au nationalisme économique développé par Minville<sup>17</sup>. Il expose les fondements théoriques de la pensée *minvillienne*, qui unit l'idéologie nationaliste et l'économie. Selon l'historien, Minville s'inspire des théoriciens du nationalisme comme Maurice Barrès, Emmanuel Mounier, et Frédéric Le Play, tous Français. Il adhère aussi à la doctrine sociale de l'Église catholique et il est un fervent défenseur d'une réforme corporatiste, dite sociale : « Le corporatisme dit social émane du corps social lui-même, résultat d'une éducation sociale et nationale de la population et non d'une contrainte étatique. [...] Un tel corporatisme est

---

<sup>16</sup>Jonathan Fournier, « Les économistes canadiens-français pendant l'entre-deux-guerres : entre la science et l'engagement », *Mens*, vol. 58, no 3, 2005, p. 10.

<sup>17</sup>Dominique Foisy-Geoffroy, « Esdras Minville et le nationalisme économique, 1923-1939 », *Mens*, vol. 1, no 1, 2000, p. 51-68. L'expression nationalisme économique est rarement employée par Minville lui-même. « Lorsqu'il le fait, il l'associe à la poussée de protectionnisme qu'a connue le monde occidental durant la crise économique des années trente, mouvement qu'il condamnait » (p. 57).

conçu comme un corps intermédiaire entre l'État et les citoyens et prend la forme d'un syndicalisme poussé »<sup>18</sup>. Foisy-Geoffroy démontre également le désir de Minville d'apporter de nouvelles solutions aux problèmes du Canada français en insistant sur son développement économique. Esdras Minville et sa pensée s'inscrivent parfaitement dans le contexte intellectuel du regain nationaliste de l'entre-deux-guerres, qui insiste sur le progrès intellectuel et l'affranchissement économique des Canadiens français.

Dans *Esdras Minville et le traditionalisme canadien-français*, Pierre Trépanier insiste non pas sur le corporatisme social, mais plutôt sur la relation entre le nationalisme canadien-français et l'économie<sup>19</sup>. Trépanier louange la rigueur intellectuelle d'Esdras Minville et le travail exemplaire qu'il a produit pour élaborer une doctrine économique nationaliste. L'historien situe Minville au rang des grands maîtres du nationalisme canadien-français, au même titre qu'Henri Bourassa et Lionel Groulx. Les idées économiques de Minville accordent une place importante au fait social, c'est-à-dire qu'il œuvre dans le sens de la doctrine sociale de l'Église catholique. Comme pour Foisy-Geoffroy, pour Trépanier, Minville oriente sa carrière et ses écrits durant les années 1920 vers le progrès et l'affranchissement économique des Canadiens français.

En somme, le nationalisme d'Henri Bourassa était principalement canadien ou pancanadien, politique et culturel ; sous l'impulsion entre autres de Lionel Groulx, d'Errol Bouchette et d'Esdras Minville, il devient un nationalisme canadien-français, soucieux de promotion économique et faisant de l'État québécois un acteur social légitime.

### **1.3 Les associations nationalistes dans le premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle**

Dans cette section, nous allons analyser ce qu'apportent à notre réflexion les travaux sur la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, qui produit *La Revue nationale*, ainsi que ceux qui portent sur l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC)

---

<sup>18</sup> Dominique Foisy-Geoffroy, *Esdras Minville, le nationalisme économique et le catholicisme social, 1923-1939*, Québec, Septentrion, 2004, p. 19.

<sup>19</sup> Pierre Trépanier, « Esdras Minville (1869-1975) et le traditionalisme canadien-français », *Les Cahiers des Dix*, no 50, 1995, p. 255-294.

et sur l'École sociale populaire (ESP), dont sont issus ou avec qui collaborent plusieurs des membres du conseil général de cette société nationale.

Dans son *Histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, Robert Rumilly<sup>20</sup> cherche à mettre en lumière l'impact de celle-ci dans tous les domaines de la vie nationale et sociale dans lesquels elle s'est impliquée depuis sa naissance en 1834. L'auteur adopte une approche descriptive et événementielle. L'ouvrage est utile pour nous dans la mesure où nous devons examiner les activités, les initiatives, les institutions, le conseil général (présidents, directeurs, postes des membres, comités, etc.), les projets et les actions nationales et sociales de la SSJB. Cela dit, malgré tous les détails qu'il fournit sur la Société, Rumilly n'accorde pas une grande importance à *La Revue nationale* ni à ses collaborateurs externes. Nous retenons de cet ouvrage que dans les années qui suivent immédiatement la Première Guerre mondiale, la SSJB cherche à consolider les forces numériques des Canadiens français. En fait, la SSJB veut arrêter l'émigration des Canadiens français en proposant aux gouvernements d'investir dans l'œuvre colonisatrice, en Abitibi notamment. Elle crée et publicise les institutions financières canadiennes-françaises pour contrer l'« insouciance avec laquelle des Canadiens français portent leurs épargnes à une foule d'institutions financières, de compagnies d'assurances et de maison de commerce alimentées par le travail et le capital étranger ». La Société nationale poursuit après la Grande Guerre ce que Victor Morin avait entamé à partir de son premier mandat présidentiel, soit l'éducation au patriotisme, par l'entremise des *Contes historiques* par exemple. Durant les années 1920, le mouvement nationaliste canadien-français oriente son action nationale sur le terrain social et économique plutôt que sur le terrain politique. En ce sens, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal devient le « centre de liaison française, foyer d'actions sociale et nationale » qui cherchent à rompre l'isolement et la sensation d'étouffement des Canadiens français d'Amérique du Nord. La Société et les milieux nationalistes veulent donc supprimer toute forme de partisanerie politique dans l'objectif de rallier tous les Canadiens français sous un projet national commun. Par ailleurs, Rumilly ne procède pas à une analyse de l'idéologie nationaliste de la Société

---

<sup>20</sup> Robert Rumilly, *Histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal : Des Patriotes au fleurdelisé 1834-1948*. Montréal, L'Aurore, 1975, 564 p. Les citations sont aux p. 287 et 303.

Saint-Jean-Baptiste. Par contre, il donne à voir que le nationalisme constitue le mode de pensée principale de l'élite canadienne-française qui gravite autour de celle-ci.

Il revient à Martin Lavallée de mettre en évidence les éléments de ce nationalisme. L'historien utilise les deux principaux périodiques mensuels de la Société, *Le Petit Canadien* (1913-1918) et *La Revue nationale* (1919-1932) pour analyser la réorientation du mandat de la Société nationale à partir de la présidence d'Olivar Asselin (1913-1914) et « l'ambition de ses dirigeants, sous la présidence de Victor Morin (1915-1924), de faire de leur Société le chef de file de la nation canadienne-française »<sup>21</sup>. Lavallée montre que *La Revue nationale* témoigne de l'intensification des actions nationales suscitées par la SSJB durant le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle. Sous la direction de Victor Morin notamment, la Société va promouvoir activement ce qu'elle définit comme les intérêts de la nation canadienne-française, à savoir : la défense de la langue française et la consolidation d'une mémoire collective canadienne-française (plan patriotique et culturel), l'association et la solidarité entre les minorités canadiennes-françaises en Amérique du Nord (plan social) et l'affranchissement économique des Canadiens français (plan économique). Selon Lavallée, les dirigeants de la Société nationale perçoivent la langue française et la foi catholique comme les piliers « de l'identité nationale des Canadiens français ». D'ailleurs, sous la présidence de Morin, « les dirigeants de la SSJB travaillent à préserver l'œuvre qui constitue la nation canadienne-française, en rappelant leur origine aux membres de la nation et en moussant leur fierté nationale ». Ce qui évoque bien le réveil nationaliste des années 1920 selon nous. Ainsi, la Société identifie trois forces solidaires : « la puissance de l'association, de la richesse et de la presse ». De là, l'auteur affirme que les dirigeants de la SSJB ont eu un rôle considérable dans le regain et le renouveau de l'idéologie nationaliste au cours des années 1920. Moins utile pour nous, le mémoire d'Isabelle

---

<sup>21</sup>Martin Lavallée, « 'Assumer la haute direction de la vie de la race' : la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1915-1924) », *Mens, Revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 12, no 1, 2011, p. 11. Les autres citations sont aux p. 19-20 et 27.

Lafrenière porte sur les concours littéraires patriotiques lancés par la Société nationale sous le mandat de Victor Morin<sup>22</sup>.

La Société Saint-Jean-Baptiste n'est cependant pas la seule association nationaliste dans le premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle. Plusieurs collaborateurs et membres du conseil général de *La Revue nationale* ont été membres de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC) durant leurs années de collège ; d'autres, ou parfois les mêmes, ont aussi collaboré à l'École sociale populaire (ESP).

Pour connaître les fondements principaux de l'ACJC, nous avons eu la curiosité de consulter le tract d'Eugène Bellut, publié en 1915. Le manifeste de l'Association a été rédigé et publié dès sa création en 1904, mais ce tract de 1915 offre une vision d'ensemble plus précise de ce que l'ACJC entreprend alors en tant qu'« école » d'action catholique et nationale. La publication s'adresse au public cible de la jeunesse des collèges. Bellut écrit que l'ACJC est une école d'action : « elle agit dans le présent, elle va dans l'avenir »<sup>23</sup>. L'Association s'intéresse à trois thèmes – la religion, la patrie et la société – ce qui permettra, selon elle, d'éveiller la conscience nationale des Canadiens français, plus particulièrement de la jeunesse.

Yvan Lamonde consacre le chapitre trois de son *Histoire sociale des idées au Québec*, déjà mentionnée, à l'action catholique du début du XX<sup>e</sup> siècle. L'ACJC, soulignait-il, est mise sur pied en 1904 par les abbés professeurs Lionel Groulx et Émile Chartier et par quelques laïcs dans l'objectif d'élaborer une doctrine conjuguant le catholicisme et la nationalité canadienne-française afin de stimuler « une vie efficacement militante » ; son mot d'ordre : « Piété, Études, Action »<sup>24</sup>. Peu de temps après sa fondation, l'Association prend de l'ampleur et s'implante dans de nombreux collèges où elle forme des cercles ; elle lance un journal, *Le Semeur*, et entend former et rassembler un « bataillon d'élite », selon l'expression employée par Lamonde, qui suit ici Groulx lui-même. De

---

<sup>22</sup>Isabelle Lafrenière, *Les concours littéraires de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1915-1918) : Le littéraire au service des traditions nationales*, mémoire de M.A. (études littéraires), UQTR, mars, 2003, 194 p.

<sup>23</sup>Eugène Bellut, *L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française*. Montréal, A.C.J.C., 1915. p. 13.

<sup>24</sup>Y. Lamonde, *op. cit.*, p. 70.

même, pour Jean-Philippe Warren, l'ACJC représente la première initiative ou expérience d'organisation de la jeunesse « dans un mouvement de masse dans le but d'en faire une force sociale capable d'influencer les destinées de la nation canadienne ». Il souligne le « caractère messianique, apostolique et nationaliste du mouvement » qui entraînaient « les jeunes à se lancer dans l'action sociale »<sup>25</sup>. C'est sur cette élite, cette jeunesse encore au collège au début du XX<sup>e</sup> siècle, que va reposer la transformation du nationalisme après la Première Guerre, ainsi que sa diffusion dans de larges milieux au Québec. Nous avons répertorié seulement deux articles de Groulx<sup>26</sup> dans *La Revue nationale* ; mais son ACJC a été une école de formation pour nombre des collaborateurs de cette revue et animateurs de la Société Saint-Jean-Baptiste dans les années 1920.

Quant à l'École sociale populaire (ESP), elle a été fondée par des jésuites en 1911 dans l'objectif « de diffuser la pensée sociale de l'Église par des publications et des activités de formation »<sup>27</sup>. Jean-Claude St-Amant situe le travail de l'ESP en faveur du syndicalisme catholique dans le contexte particulier de la croissance de l'urbanisation, de l'industrialisation et de la prolétarisation du Canada français au début du XX<sup>e</sup> siècle, ce qui a favorisé l'essor d'une certaine conscience sociale dans une partie des élites canadiennes-françaises<sup>28</sup>. La « question sociale », posée par Léon XIII dès les années 1890 dans l'encyclique *Rerum Novarum*, a trouvé un écho chez nous au début du siècle au moment de la fondation des premiers syndicats catholiques par des membres du clergé, rapidement suivie par celle de l'École sociale populaire. Selon St-Amant, l'ESP entend former une élite d'ouvriers pour les rendre capables de fonder des syndicats catholiques et de répandre la doctrine sociale de l'Église. Celle-ci propose une alternative à la fois au capitalisme libéral sans frein et au socialisme, en préconisant une organisation de la

<sup>25</sup>Jean-Philippe Warren, « La découverte de la question sociale : sociologie et mouvements d'action de jeunesse canadiens-français », *Mens*, vol. 55, no 4, 2002, p. 543 et 545.

<sup>26</sup> Lionel Groulx, « Pages oubliées: Soyons fiers de notre passé », *La Revue nationale*, vol. 8, no 12, 1926, p. 361 ; Lionel Groulx, « Origine des droits du français au Manitoba », *La Revue nationale*, vol. 14, no 1, 10 janvier 1932, p. 9-13.

<sup>27</sup>Site du centre jésuite Justice et Foi, consulté le 25 janvier 2016 : [http://cjf.qc.ca/fr/page\\_texte.php?id=1](http://cjf.qc.ca/fr/page_texte.php?id=1)

<sup>28</sup>Jean-Claude St-Amant, « La propagande de l'École sociale populaire en faveur du syndicalisme catholique 1911-1949 », *Mens*, vol. 32, no 2, 1978, p. 202-228. Voir également l'étude de Richard Arès. « Le Père Joseph-Papin Archambault, s.j. et l'École sociale populaire : témoignage », *Mens*, vol. 35, n° 4, 1982, p. 563-587.

production fondée sur une juste rétribution du travail et des conditions de travail plus humaines. Autrement dit, l'ESP est une école de formation sociale qui cherche, en reprenant l'expression de St-Amant, à « préparer des *chefs* catholiques »<sup>29</sup> et nationaux, religieux ou laïcs, dans un monde du travail par ailleurs trop souvent pénétré non seulement par les entreprises étrangères, mais aussi par les syndicats internationaux (américains). Par ailleurs, si l'article de Chantale Quesnay est moins utile pour notre étude, nous en retenons tout de même que l'ESP était « un groupe de réformateurs sociaux typiques à la province de Québec parce qu'il se sera institué en vecteur incontournable de la doctrine sociale de l'Église »<sup>30</sup>, dans un contexte où celle-ci est désormais prête à accepter une certaine régulation de la société et de l'économie par l'État.

Ces travaux sur l'ESP révèlent que celle-ci a voulu contribuer à « nationaliser » le syndicalisme et à réguler le monde de la production industrielle à la fois par la doctrine sociale de l'Église et, dans une certaine mesure, par l'intervention de l'État. L'ESP a aussi cherché à créer un sentiment de solidarité entre les Canadiens français et à apporter sa pierre à la résolution de la « question sociale » qui est aussi, selon elle, une véritable question nationale. Parmi les collaborateurs de *La Revue nationale* qui ont écrit pour le compte de l'ESP, nous trouvons le directeur de ladite revue, Arthur Saint-Pierre<sup>31</sup>. Celui-ci est d'ailleurs le chef du secrétariat de l'École sociale populaire de 1908 à 1914. Saint-Pierre a rédigé plusieurs petites brochures caractéristiques de l'ESP<sup>32</sup>. Le père Joseph-Papin Archambault, l'âme véritable de l'ESP, a aussi écrit à l'occasion dans *La Revue nationale*. Arthur Saint-Pierre et Joseph-Papin Archambault ont contribué notablement à la diffusion de la doctrine sociale de l'Église catholique et à une consolidation des actions sociales et nationales durant les années 1920.

---

<sup>29</sup>J.-C. St-Amant, *loc. cit.*, p. 227.

<sup>30</sup>Chantale Quesnay, « Quand 'la maison signifiait quelque chose' : la famille selon l'École sociale populaire, 1918-1939 », *Histoire sociale/Social History*, vol. 35, no. 70, 2002, p. 471.

<sup>31</sup>Arthur Saint-Pierre, *Questions et œuvres sociales de chez nous*, Montréal, École sociale populaire, 1914, 264 p. Cette œuvre regroupe vingt articles publiés de 1911 à 1913.

<sup>32</sup>Arthur Saint-Pierre, *L'organisation ouvrière dans la province de Québec*, Montréal, École sociale populaire, 1913, 38 p.



Bref, Société Saint-Jean-Baptiste, ACJC et ESP s'échangent hommes et idées dans les années 1910 à 1930 et contribuent chacune à sa façon à promouvoir le *nouveau nationalisme* qui s'exprime, entre autres, dans *La Revue nationale*.

\*

Que retenir de ce bilan de la littérature savante sur les revues, le nationalisme et les associations nationalistes des années 1910 à 1930 ? D'abord, que l'idéologie d'une revue ne peut se comprendre entièrement par l'analyse des textes qui y sont publiés ; il faut y ajouter la connaissance de ses rédacteurs ainsi que des réseaux intellectuels et militants dans lesquels ils s'inscrivent. Ensuite, que le nationalisme qui s'exprime dans *La Revue nationale*, entre 1919 et 1932, est une pensée en renouvellement. Le nationalisme de l'époque doit composer avec un contexte économique, politique et social d'après-guerre très différent de celui qui est mort avec le conflit mondial ; il peut s'appuyer sur la doctrine sociale de l'Église, elle-même en élaboration depuis une trentaine d'années, doctrine qui accepte désormais une certaine mesure d'intervention de l'État dans la société. Enfin, ce nationalisme est porté par une génération d'hommes éduqués à l'action nationale et sociale qui œuvrent dans de nombreuses associations et mouvements extrêmement soucieux de diffuser largement le *nouveau nationalisme* et qui se donnent les infrastructures (revues, sections locales, etc.) pour y parvenir.

De ce bilan, nous retenons aussi qu'hormis par Martin Lavallée, *La Revue nationale* n'a pas encore fait l'objet d'une étude spécifique, contrairement à *L'Action française* par exemple. Certes, certains historiens ont utilisé la revue. C'est le cas notamment de Gaston Côté, qui situe l'érection de la croix du mont Royal par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, en 1924, dans le contexte de l'affirmation nationale des Canadiens français et de leur appropriation de la ville de Montréal<sup>33</sup>. De leur côté, Denis Saint-Jacques, Lucie Robert et al. ne mentionnent *La Revue nationale* qu'en passant pour ainsi dire, simplement pour la situer dans la catégorie des périodiques d'associations et pour souligner que certains de ses collaborateurs écrivent aussi dans *L'Action française* ou *Le Terroir*<sup>34</sup>.

<sup>33</sup>Gaston Côté, « L'érection de la croix du mont Royal », *Mens*, vol. 7, no, 2006, p. 51.

<sup>34</sup>Denis Saint-Jacques, Lucie Robert et al., *La vie littéraire au Québec : Le nationaliste, l'individualiste et le marchand, 1919-1933*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2010, p. 214.

Toutes ces revues, disent-ils, répondent aux inquiétudes des Canadiens français de l'entre-deux-guerres par des articles de fond, des enquêtes, des bilans et visent à développer une doctrine nationaliste canadienne-française. Mais hormis ces travaux, à notre connaissance aucune analyse de fond n'a été faite de la pensée nationaliste dans *La Revue nationale*, ses auteurs, son organisation et ses moyens de diffusion.

## 2. PROBLÉMATIQUE

La Société Saint-Jean-Baptiste est la plus vieille société nationale au Canada français et après la Première Guerre mondiale, elle aussi est en renouvellement. En 1919, la fondation d'une nouvelle revue, *La Revue nationale*, qui prend le relais du *Petit Canadien*, marque bien la décision de la SSJB de se donner et de donner au Canada français un nouvel élan. Cette revue rejoint d'emblée l'ensemble des membres de la Société, un public plus large que celui de *L'Action française*.

Les dirigeants de la SSJB et les collaborateurs à *La Revue nationale* vont utiliser celle-ci pour exprimer leur vision de la nation et de la société canadiennes-françaises. Ils vont contribuer à définir et à diffuser ce nouveau nationalisme qui est au cœur de notre enquête. Quelles sont les caractéristiques de ce nouveau nationalisme? Quelles actions et quels moyens la Société Saint-Jean-Baptiste prend-elle pour promouvoir et diffuser celui-ci ?

En posant ces questions, nous soumettons les hypothèses suivantes : 1) contrairement aux nationalismes qui l'ont précédé, le nationalisme de *La Revue nationale* met l'accent sur la promotion économique des Canadiens français et sur la nécessité que ceux-ci défendent de manière publique et constante tous leurs droits constitutionnels dans l'arène politique. Il y a dans *La Revue nationale* une stratégie d'affirmation nationale et sociale qui passe par l'appropriation très concrète d'outils économiques et politiques. 2) La diffusion de *La Revue nationale* a été possible grâce à l'augmentation du nombre des sections de paroisse de la Société-Saint-Jean-Baptiste de Montréal, à l'intensification des actions nationales et sociales conduites par des acteurs réunis en réseaux en relations constantes et à la visibilité grandissante de la SSJB dans l'espace public.

### 3. MÉTHODOLOGIE

#### 3.1 Justification des années retenues

*La Revue nationale* n'est pas conservée intégralement dans une seule bibliothèque et elle n'est pas numérisée. Cependant, en ayant recours à la bibliothèque de l'UQTR, à la Bibliothèque nationale du Québec et à celle de l'Assemblée nationale, nous avons pu consulter tous les numéros. Chaque livraison, mensuelle, compte environ 32 pages.

Nous avons dépouillé les années extrêmes, soit 1919 et 1931-1932 (la publication s'arrête en juin) ainsi que l'année médiane 1926, et y avons ajouté le numéro spécial de juin 1924 et les années 1922 et 1927. De cette manière, nous nous sommes donné les moyens d'avoir une bonne idée de l'ensemble de la revue.

Au départ, nous avons convenu de dépouiller l'année 1921 en raison du vote de la *Loi d'assistance publique* par le gouvernement libéral du Québec de Louis-Alexandre Taschereau. Or, nous nous sommes aperçu que cette année-là la majorité des articles de *La Revue nationale* portaient sur des sujets culturels. Cela s'explique par le changement de format à partir de l'année 1920. La nouvelle présentation est plus imagée et l'on peut y lire davantage d'extraits de roman et d'articles à saveur domestique. Donc, nous avons décidé de dépouiller plutôt l'année 1922. Le choix de 1922 se justifie notamment par les suites du vote de la *Loi d'assistance publique* par le gouvernement provincial libéral ; cette loi a causé tout un émoi non seulement chez les évêques, mais aussi parmi les laïcs, tels Henri Bourassa, représentatifs d'une tendance de l'opinion nationaliste très défavorable à la prise en charge de l'assistance sociale par les pouvoirs publics accusés de vouloir dépouiller l'Église et la société d'une de leurs missions fondamentales<sup>35</sup>. De plus, le recensement de 1921 indique pour la première fois que la population du Québec réside dorénavant en majorité en milieu urbain, ce qui ne manque pas, là encore, d'inquiéter les nationalistes les plus traditionnels. *La Revue nationale* fait écho à ces événements.

---

<sup>35</sup> Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain : De la Confédération à la crise*, Montréal, Boréal, 1989, p. 580-581.

Quant à l'année 1927, elle a été choisie afin d'analyser comment la revue traite l'abolition du Règlement XVII, qui avait depuis 1912 mobilisé contre lui l'ensemble du mouvement nationaliste canadien-français, avec à sa tête la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Tous y voyaient une atteinte aux droits fondamentaux de la minorité canadienne-française. Rappelons que le Règlement XVII limitait l'usage du français dans les écoles ontariennes.

Enfin, nous avons inclus le numéro souvenir de juin 1924 sur la Fête nationale du 24 juin puisqu'il souligne en même temps le quatre-vingt-dixième anniversaire de la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Notons que nous nous concentrons sur l'étude du nationalisme tel qu'il s'exprime dans *La Revue nationale*, et sur les moyens pris par la SSJB pour diffuser sa pensée. C'est pourquoi nous n'avons pas retenu tous les articles de tous les numéros dépouillés. Nous avons conservé les chroniques, les éditoriaux, les rapports annuels du président de la Société, les causeries du directeur, les rapports du trésorier général, les lettres ouvertes et tous les articles thématiques. En revanche, nous n'avons pas utilisé les articles portant sur la littérature, les *Contes historiques*, les extraits de roman, les poèmes ni les articles à caractère domestique, pédagogique ou moral. Au total, notre corpus compte 292 articles.

### **3.2 Une attention pour les collaborateurs et pour les thèmes**

Dans l'objectif de repérer les figures de proue du nouveau nationalisme des années 1920 tel qu'il s'exprime dans *La Revue nationale* et pour mettre en évidence comment leurs réseaux sont constitués, nous avons répertorié les collaborateurs à la revue. Sur les 151 rédacteurs des articles publiés dans les numéros retenus, la plupart comptent parmi les membres du conseil général de la SSJB<sup>36</sup>. Ce sont eux, en grande partie, qui pèsent sur l'orientation idéologique et sur la réorientation des champs d'action de la Société. Que tant de collaborateurs fassent partie du conseil d'administration, cela montre bien que la revue est véritablement l'organe de la Société Saint-Jean-Baptiste et le moyen de diffusion

---

<sup>36</sup>Les postes au conseil général de la SSJB sont les suivants : grand aumônier, président général, 1er vice-président général, 2e vice-président général, secrétaire général, trésorier général, autres membres, et chef du secrétariat.

que celle-ci a privilégié, durant les années 1920, pour diffuser sa pensée et son action. Nous nous sommes davantage intéressé aux membres du conseil général dans le cadre de ce mémoire.

Par ailleurs, pour identifier le discours politique de *La Revue nationale*, nous avons procédé comme Jean-Christian Pleau et Andrée Fortin<sup>37</sup>, à savoir que nous avons effectué une analyse approfondie du premier éditorial de ce périodique, puis du premier éditorial rédigé par chacun des nouveaux présidents de la Société Saint-Jean-Baptiste entre 1919 et 1932. Ceux-ci sont assez nombreux : Victor Morin, Joseph-Victor Desaulniers, Guy Vanier, Léon Trépanier, Guy Vanier de nouveau, Aimé Parent et Victor-Elzéar Beaupré<sup>38</sup>. Pour Pleau et pour Fortin, en effet, l'éditorial d'ouverture dévoile l'orientation idéologique d'une revue. Fortin souligne que le premier éditorial est souvent perçu comme « un moment d'autoposition, d'autodéfinition où les fondateurs se définissent en tant que groupe et s'engagent dans le social »<sup>39</sup> ; ceci vaut certainement aussi pour chacun des nouveaux directeurs, du moins c'est que nous vérifierons. Le premier éditorial d'un nouveau périodique ou d'un nouveau directeur est, selon Fortin, un espace de discussion, d'élaboration et de diffusion des idées.

Pour étudier les caractéristiques du nationalisme canadien-français, nous avons procédé à des regroupements thématiques. Trois thèmes principaux ont été privilégiés : culture, économie et société. Chacun se déploie en quelques sous-thèmes<sup>40</sup>. Nous procéderons un peu comme Pierre Trépanier, qui a étudié le journal *La Défense* et retenu comme pertinents, dans ce cas, les thèmes suivants : religion, nation, travail/économie, politique et éducation. Dans un premier temps, l'historien a fait un bref portrait du directeur, Ulric Tremblay : sa formation scolaire et les influences qu'il a subies. Cela lui a permis de situer le journal dans son contexte idéologique et intellectuel. Puis, Trépanier a cherché à rattacher chacun des thèmes à un courant d'idée ou à un courant philosophique.

---

<sup>37</sup>Jean-Christian Pleau, « *La Revue Moderne* et le nationalisme, 1919-1920 », *Mens*, vol. 6, no 2, 2006, p. 205-237.

<sup>38</sup>R. Rumilly, *op. cit.*, p. 247-381.

<sup>39</sup>A. Fortin, *loc. cit.*, p. 170.

<sup>40</sup>Cette méthode s'inspire en l'adaptant de celle empruntée par Dominique Marquis, « *La Revue dominicaine*, 1915-1961 : un regard catholique sur une société en mutation », *Mens*, vol. 62, nos 3-4, 2009, p. 407-427.

Cela lui a permis de comprendre la nature même du thème discuté et de définir la position idéologique du journal<sup>41</sup>. Sans aller aussi loin que lui, nous nous inspirons de cette démarche.

Sont considérés par nous comme des articles relevant du thème « culture », tous ceux qui, dans *La Revue nationale*, concernent la langue, l'histoire, le patrimoine matériel et immatériel, la littérature, le théâtre, la musique et la religion. En d'autres mots, tous référents auxquels la société et la nation canadiennes-françaises s'identifient. Il y en a 95 dans notre corpus.

Sous le thème de l'« économie », nous avons inscrit les 54 articles qui traitent de l'épargne et du crédit, ceux qui encouragent les entreprises et les institutions économiques canadiennes-françaises (commerces, compagnies d'assurances, banques, caisse nationale de fiducie, etc.), l'achat chez nous, la coopération, ceux qui dénoncent le contrôle de l'économie canadienne-française par les étrangers et nous avons même retenu les publicités d'ordre économique. Durant les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, la question économique devient une préoccupation majeure chez les intellectuels et l'élite nationaliste du Canada français. Ils voient la question économique comme un des éléments principaux de l'émancipation nationale.

Sous le thème « société » sont regroupés les 88 articles qui touchent à la société canadienne-française et la vie des Canadiens français : tous les articles informant de la situation des minorités canadiennes-françaises partout au Canada et aux États-Unis ; Règlement XVII notamment. S'ajoutent à ce thème les articles sur la vie moderne et ses valeurs, articles sur l'américanisation, l'industrialisation, l'urbanisation, la colonisation et l'occupation du territoire. Notons cependant que la colonisation peut s'introduire dans le thème « économique », dans la mesure où la colonisation touche un aspect de l'économie nationale des Canadiens français, tel que l'exploitation des terres. Nous avons également noté sous ce thème les articles qui traitent des idéologies politiques, par exemple le

---

<sup>41</sup> Pierre Trépanier, « *La Défense* (18 janvier 1898-12 janvier 1899) », *L'Action nationale*, vol. 66, no 10, 1977, p. 826-847.

militarisme, le féminisme, le communisme et l'étatisme qui sont perçus comme étant une menace pour le mode de vie des Canadiens français.

Par ailleurs, 55 articles portent spécifiquement sur la Société Saint-Jean-Baptiste elle-même et nous permettent de mieux connaître ses présidents, son organisation, ses priorités, ses actions et son rayonnement.

Notons en terminant que nous avons retenu les brèves et les entrefilets (formes des articles) de certaines chroniques (ex : *À travers notre vie nationale*) qui traitent de l'ensemble des thèmes à l'étude et les avons comptés ci-haut selon leur accent principal.

## CONCLUSION

Dans ce premier chapitre, nous avons dressé un portrait général de la littérature portant sur les revues d'idée, sur le nationalisme canadien-français et sur certaines associations et institutions canadiennes-françaises du premier quart du XX<sup>e</sup> siècle. Ce bilan général des études nous a permis d'identifier les différents éléments qui accompagnent le nouveau nationalisme de l'après-guerre et des années vingt, soit de 1919 à 1932. Ce renouveau idéologique est au cœur de notre mémoire. La période à l'étude est caractéristique du réveil nationaliste amorcé par les différentes associations et institutions nationalistes (ACJC et ESP) à partir du début du siècle. Ce qui s'accompagne d'action nationale et sociale dans les années 1920. Ce réveil a été promu et amorcé par les réseaux nationalistes et intellectuels dont les élites canadiennes-françaises sont les investigateurs. Le mouvement nationaliste souhaite que les Canadiens français se réapproprient leur vie nationale et économique. *La Revue nationale* est un signe de cette réorientation et de cette réaffirmation nationale.

Dans le prochain chapitre, nous aborderons le discours de *La Revue nationale*. Pour ce faire, nous analyserons celui-ci selon les thèmes annoncés, soit la culture, l'économie et la société. Par une analyse thématique, nous serons en mesure de saisir les différentes caractéristiques que *La Revue nationale*, ses auteurs et les dirigeants de la SSJB vont mettre en œuvre afin de promouvoir la société et la nation canadiennes-françaises durant les années 1920.

## CHAPITRE 2

### DISCOURS DE *LA REVUE NATIONALE*

*La Revue nationale* a été fondée dans une période de redéfinition de la vie intellectuelle. La sociologue Andrée Fortin, qui a étudié les intellectuels et leurs revues, considère que l'année 1917 marque l'entrée dans la *modernité*, nous l'avons dit. De même, l'historienne Pascale Ryan affirme que cette année « marque un tournant dans l'entrée en scène des intellectuels au Canada français ». Enchérissons un peu sur les nouveautés du champ intellectuel du premier quart du XX<sup>e</sup> siècle. Les intellectuels de la nouvelle génération privilégient des « analyses critiques pour ensuite formuler des solutions, des propositions d'actions », plutôt que de s'engager eux-mêmes dans l'arène politique comme l'avait fait par exemple Henri Bourassa en son temps. Par ailleurs, les intellectuels canadiens-français veulent alors contrer l'esprit de parti qui, selon eux, creuse les divisions entre Canadiens français. Les Canadiens français, selon les intellectuels nationalistes, doivent travailler ensemble afin d'apporter des solutions aux problèmes qu'affronte la nation. Donc, les revues d'idées sont créées dans l'objectif de remédier aux lacunes du champ intellectuel, pour proposer des études et des réflexions sur les problèmes nationaux et leurs solutions. Entre 1917 et 1928, soit durant toute la durée de sa vie, c'est la revue *L'Action française*, sous la direction de Lionel Groulx, qui va incarner le mieux cette volonté de l'élite canadienne-française d'affirmer les sujets nationaux du Canada français « dans une perspective d'action intellectuelle plutôt que politique »<sup>1</sup>.

*La Revue nationale* s'inscrit parfaitement dans ce contexte de transformation, en même temps qu'elle le nourrit. Au cours de la décennie 1920, la Société Saint-Jean-

---

<sup>1</sup> Pascale Ryan, *Penser la nation : La Ligue d'action nationale 1917-1960*, Montréal, Leméac, 2006, p. 84-85.



Baptiste de Montréal entreprend plusieurs campagnes d'actions pour répondre aux inquiétudes des Canadiens français devant les transformations sociales et la montée du libéralisme économique qui s'accélérent après la Grande Guerre. C'est par l'entremise de *La Revue nationale* que la Société tentera de diffuser son programme d'action nationale et sociale auprès des Canadiens français, programme qui reste sensiblement le même durant toute la période à l'étude. La revue participe ainsi au réveil national du Canada français qui caractérise les années 1920 et qui se manifeste par la défense de la culture canadienne-française, la solidarité et l'association entre les minorités françaises en Amérique du Nord et enfin par l'appel à des actions susceptibles de conduire à un début d'affranchissement économique des Canadiens français.

En prenant compte de ce contexte, nous serons en mesure de dégager les caractéristiques du nouveau nationalisme canadien-français présent dans les années 1920, telles qu'on peut les appréhender par une analyse du discours de *La Revue nationale* (1919-1932). Par une analyse thématique, nous démontrerons que les auteurs et les dirigeants de cette revue cherchent à affirmer, sous différentes perspectives, ces trois éléments de la construction nationale du Canada français des années 1920.

Ce chapitre comporte trois sections. Elles sont consacrées aux trois axes principaux du discours de la revue, tels que nous venons de les énoncer.

## **1. LA PROMOTION DE LA CULTURE CANADIENNE-FRANÇAISE**

### **1.1 Défendre les droits des minorités françaises (par la valorisation de la culture)**

Au Canada français la préservation de la langue française est un combat de chaque instant pour les nationalistes, car elle est à la fois l'identité même de la nation et le rempart qui protège son existence. En effet, « la langue constitue, avec la foi catholique, le plus important avoir culturel du Canada français et, en conséquence, l'un de ses piliers identitaires »<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Julien Goyette, *Lionel Groulx : Une anthologie*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1998, p. 203.

Le programme de la SSJB de 1919 est conçu sous la présidence de Victor Morin. Il attire l'attention sur la lutte pour le respect de la langue française, non seulement dans la Province de Québec, mais partout où se trouvent les minorités françaises en Amérique du Nord. Dans le rapport annuel du président général de mars 1919, Victor Morin affirme : « La lutte pour le maintien de notre langue, bien moins vive en apparence que par les années passées, se continue toujours »<sup>3</sup>. Cette lutte sera présente dans tous les programmes de la SSJB et sous chaque mandat présidentiel durant l'existence de *La Revue nationale* (1919-1932)<sup>4</sup>. Elle sera particulièrement vigoureuse quand il s'agira de défendre ce que les nationalistes estiment être les « droits scolaires » des minorités françaises.

C'est que depuis le tournant du XX<sup>e</sup> siècle, le Canada français est de nouveau aux prises avec des crises scolaires en dehors du Québec. Les mesures d'assimilation qui avaient caractérisé la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ont repris de plus belle. En 1905, les droits scolaires des Canadiens français des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ont été « considérablement limités »<sup>5</sup>. La situation des minorités françaises y est devenue de plus en plus précaire. Puis, en 1912, le gouvernement de l'Ontario a voté le Règlement XVII, qui limite l'usage du français dans les écoles bilingues de cette province.

Les milieux nationalistes montent alors au créneau. Leur lutte prendra toutes sortes de formes, y compris, à partir de 1918, des pressions discrètes, mais fermes de l'épiscopat québécois sur Benoît XV. Ces pressions seront d'ailleurs décisives, car le Saint-Siège commencera dès lors à insister auprès de l'épiscopat irlandais de l'Ontario et du gouvernement de cette province : le Règlement XVII honni sera aboli en 1927.

---

<sup>3</sup> V. Morin, « Œuvres nationales : Rapport du président de la Société Saint-Jean-Baptiste au congrès du 13 mars 1919 », *La Revue nationale*, vol. 1, no. 3, 1919, p. 91.

<sup>4</sup> V. Morin, « Œuvres nationales : Rapport du président de la Société Saint-Jean-Baptiste au congrès du 13 mars 1919 », *La Revue nationale*, vol. 1, no. 3, 1919, p. 91 ; Guy Vanier, « Rapport du président général, M. Guy Vanier », *La Revue nationale*, vol. 7, no. 3, 1925, p. 69-72 ; Léon Trépanier, « Rapport du Président général, M. Léon Trépanier : Au Congrès général du 11 mars 1926 », *La Revue nationale*, vol. 8, no. 3, 1926, p. 69-81 ; Guy Vanier, « Aux armes, citoyens! », *La Revue nationale*, vol. 13, no. 1, 1931, p. 3-5 ; V.-Elzéar Beaupré, « Rapport du président général », *La Revue nationale*, vol. 14, no. 3, 1932, p. 55-67.

<sup>5</sup> Michel Bock, « Les Franco-Ontariens et le 'réveil' de la nation : la crise du Règlement XVII dans le parcours intellectuel de Lionel Groulx », *Francophonies d'Amérique*, n. 13, 2002, p. 162.

Pour le conseil général de la SSJB, selon Rumilly, « les droits de la langue usuelle relèvent uniquement de l'autorité des parents, et constituent une partie importante de l'héritage légué par les ancêtres. La langue fait partie intégrante de la personnalité humaine. Elle est une des conditions essentielles du développement normal des qualités spéciales d'une nation, une des marques distinctives de son génie particulier »<sup>6</sup>. En d'autres mots, par ces mesures assimilatrices, les gouvernements des provinces anglaises s'en prennent directement à la présence de la civilisation française catholique en Amérique. Car ce qui aggrave la situation, c'est justement qu'en s'attaquant à l'enseignement en français, les provinces anglaises compromettent aussi l'enseignement de la religion catholique. Or, la langue et la foi permettent le développement d'une nationalité distincte, « postée par la Providence dans la province de Québec en sentinelle d'avant-garde pour la défense de la morale et de l'Église catholique »<sup>7</sup>. Les nationalistes se sentent d'ailleurs bien légitimés de défendre la nationalité canadienne-française, car, disent-ils, en aucun cas, l'Église catholique ne demande le sacrifice de la langue nationale, elle « a toujours reconnu le principe des nationalités distinctes »<sup>8</sup>.

Tous voient dans les limitations imposées au français dans les écoles une atteinte aux droits constitutionnels et naturels des Canadiens français catholiques. Pour tous les nationalistes de cette époque, la langue et la religion sont indissociables, si bien que la langue leur apparaît comme un droit protégé par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique au même titre que la religion ; en conséquence, ils sont d'avis que les provinces anglophones trahissent le pacte entre les deux peuples fondateurs, et ce, avec la complicité passive d'Ottawa. On doit constater qu'ils sont pourtant dans l'erreur : les droits scolaires que reconnaît l'AANB, ce sont ceux des protestants au Québec et des catholiques en Ontario, mais la constitution de 1867 ne reconnaît pas de droits scolaires linguistiques.

---

<sup>6</sup> Robert Rumilly, *Histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal : Des Patriotes au fleurdelisé 1834-1948*, Montréal, L'Aurore, 1975, p. 216.

<sup>7</sup> C. G. Leccisi, « Harmonies religieuses et nationales », *La Revue nationale*, vol. 13, no 5, 1931, p. 157.

<sup>8</sup> R. Rumilly, *op. cit.*, p. 216.

Plusieurs personnalités prestigieuses soutiennent la cause des écoles françaises dans l'Ontario et les autres provinces anglaises : Henri Bourassa, Olivar Asselin, l'abbé Lionel Groulx, le sénateur Auguste-Charles-Philippe Landry et Raymond Denis, pour n'en mentionner que quelques-unes<sup>9</sup>. Plus largement, les crises scolaires créent un élan de mobilisation dans tout le Canada français. Pour Groulx, avec qui tous les nationalistes sont d'accord sur ce point, il faut empêcher « l'école de devenir un foyer de dénationalisation »<sup>10</sup>.

*La Revue nationale* participe à cette résistance en rappelant activement les persécutions linguistiques et religieuses dont sont victimes les minorités françaises dans les provinces anglaises. La SSJB a « conscience de ses responsabilités vis-à-vis des minorités françaises »<sup>11</sup>. Elle participe à la mobilisation de la société civile, qui organise différentes actions telles que des congrès entre associations canadiennes-françaises, la création d'associations hors du Québec, des campagnes de souscription ou de publicité en faveur des écoles des minorités, de séries de communiqués afin de faire connaître la situation de celles-ci, et toutes sortes d'autres événements de soutien. La résistance démontre clairement, selon *La Revue nationale*, que la nation canadienne-française veut garder ses « droits acquis, se développer en tant que française et catholique partout où elle s'établira en ce pays qu'elle a défriché et habité la première »<sup>12</sup>. C'est donc avec joie que la revue saluera l'abolition du Règlement XVII en 1927.

## 1.2 Encourager l'usage d'un français de qualité

Les droits des minorités françaises doivent être défendus, certes. Mais la survivance de la nationalité passe aussi par la promotion d'une langue de qualité. La langue est un trésor hérité qu'il faut soigner, en la parlant le mieux possible. Or, certains auteurs qui s'expriment dans *La Revue nationale* estiment qu'il y a fort à faire de ce côté.

---

<sup>9</sup> M. Bock, *loc. cit.*, p. 162.

<sup>10</sup> J. Goyette, *op. cit.*, p. 148.

<sup>11</sup> M. Bock, *loc. cit.*, p. 162.

<sup>12</sup> J.-E. Cloutier, « Nouvelle de l'Ontario : Un dixième anniversaire - Le bilan sommaire d'une longue lutte », *La Revue nationale*, vol. 1, no 3, 1920, p. 8-9.

Une des raisons pour lesquelles les Canadiens français parlent une langue relâchée c'est leur position géographique éloignée de la France et au milieu d'un océan anglophone. Contre cela, il n'y a bien sûr rien à faire. Les auteurs sont par ailleurs conscients que le peuple, c'est-à-dire les agriculteurs et les ouvriers, s'adonne moins à la lecture que les classes plus instruites, ce qui ne favorise pas l'utilisation d'une langue châtiée. Enfin, étant donné que plusieurs Canadiens français doivent travailler en anglais, il n'est pas étonnant que leur langue soit émaillée d'anglicismes. Mais ces anglicismes sont une source importante d'américanisation, il faut y être alerté. C'est là que *La Revue nationale* entre en jeu. Il est à noter toutefois qu'aucun des collaborateurs de la revue ne jette le blâme sur ses compatriotes, même si plusieurs peuvent être très critiques à l'égard du niveau de langue généralisé à cette époque.

Cependant, ces raisons n'expliquent pas tout. Selon Lucien Germain, « ce n'est pas par lâcheté, ni volontairement ou par découragement, mais par distraction »<sup>13</sup> que les Canadiens français utilisent tant de mots anglais ou mal francisés. Selon le frère Élie J. Auclair, plus sévère, ce serait plutôt par « insouciance »<sup>14</sup>. Et c'est bien en vue de combattre l'une comme l'autre que *La Revue nationale* s'attelle.

En effet, puisque la langue est le fondement de l'identité et de la survivance du Canada français, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal se donne la mission d'éduquer ses membres et ses lecteurs par l'entremise de *La Revue nationale*. Nous croyons que c'est une façon pour elle de contribuer en quelque sorte à la formation continue de ses lecteurs, dont plusieurs sont instruits, mais dont d'autres ont dû quitter l'école assez tôt. En soulignant les mauvaises utilisations de la langue et en indiquant comment les corriger, la Société et les collaborateurs de la revue cherchent à rendre au français sa pureté originelle. Tout comme le mouvement pour le Bon parler français, lancé dans les années 1910, *La Revue nationale* souligne toutes formes d'influences qui pourraient corrompre la pureté de la langue française, comme les blasphèmes et surtout les anglicismes. En somme, pour les auteurs, la première étape à franchir dans la

---

<sup>13</sup> L. Germain, « Une réaction urgente : La résistance aux infiltrations étrangères », *La Revue nationale*, vol. 4, no 12, 1922, p. 365.

<sup>14</sup> É. Auclair, f.e.c., « À propos de notre langue », *La Revue nationale*, vol. 1, no 12, 1919, p. 444-451

sauvegarde du français comme langue nationale est que les exigences de celle-ci soient respectées à l'intérieur des foyers canadiens-français<sup>15</sup>.

Les chroniques et les articles sur la langue lui paraissent à la revue une façon efficace de signaler les dangers auxquels font face les Canadiens français et d'encourager la jeunesse ; à vivre pleinement sa vie nationale française et catholique. La Société Saint-Jean-Baptiste encourage aussi les Canadiens français à faire plus attention et à écouter les éveilleurs d'esprit, par exemple l'abbé Lionel Groulx.

### 1.3 Diffuser la littérature du terroir

Les nouvelles réalités (urbanisation, industrialisation, exode rural) qu'affronte la société canadienne-française au tournant du XX<sup>e</sup> siècle « accentuent chez certains Canadiens français l'importance qu'ils accordent à leurs ses [*sic*] racines campagnardes et intensifient l'urgence d'une réaction »<sup>16</sup>. Les nationalistes, notamment, sont inquiets : alors qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une certaine bourgeoisie d'affaires canadienne-française s'était constituée, l'essor industriel des années 1920, fondé sur un apport massif de capitaux étrangers, est en train de la faire disparaître. C'est une des raisons qui expliquent l'intention d'un certain courant nationaliste de valoriser la culture et la vie rurale, celle du petit paysan indépendant.

C'est dans ce contexte qu'ils soutiennent une littérature dite « du terroir ». Pour la Société Saint-Jean-Baptiste et ses dirigeants, puisque l'urbanisation et l'industrialisation signifient dans les faits la prolétarianisation, l'américanisation du mode de vie et l'utilisation d'une langue anglicisée, tous éléments jugés nocifs, c'est le maintien de la culture canadienne-française qui seule pourra assurer la survivance nationale. La littérature est un moyen de valoriser les traditions. *La Revue nationale* « veut [donc] favoriser l'éclosion

<sup>15</sup> H. Lessard, « Au crédit des méthodes énergiques », *La Revue nationale*, vol. 1, no 2, 1919, p. 65-68 ; [s.a.], « Corrigeons les nôtres », *La Revue nationale*, vol. 1, no 7, 1919, p. 285-287 ; J. Ledoux, « Le massacre du français », *La Revue nationale*, vol. 6, no 8, 1924, p. 277-278 ; A. de la Rochelle, « Important congrès : M. Guy Vanier résume les activités des six derniers mois. - Initiatives et résultats. - Résolutions », *La Revue nationale*, vol. 13, n. 1, 1931, p. 20-22.

<sup>16</sup> Denis Saint-Jacques, Maurice Lemire et al., *La vie littéraire au Québec. Tome V 1895-1918 : Sois fidèle à ta Laurentie*, Québec, PUL, 2005, p. 45.

d'une littérature du terroir. Et ce faisant, nous avons conscience de rester fidèle à notre rôle de porte-parole de la Société Nationale Saint-Jean-Baptiste »<sup>17</sup>.

Cela dit, nous avons constaté que la littérature est davantage présente et discutée dans les deux premiers volumes de la revue, qui paraissent de 1919 à 1921. On y trouve des extraits de romans, des chroniques sur les nouvelles publications littéraires et des articles de fond sur la littérature canadienne-française dans ses deux courants principaux de l'époque, le courant régionaliste et le courant exotique. Nous avons d'ailleurs remarqué que le volume de 1920 est offert en format folio illustré, que la revue utilise pour offrir davantage de pages et d'images à caractère littéraire et culturel. Ce format est abandonné dès 1921, sans doute parce qu'il coûte plus cher<sup>18</sup>.

L'effort littéraire consenti par *La Revue nationale* peut être apprécié dans le contexte du temps. Rappelons qu'à cette époque, la littérature française domine le champ littéraire au Canada français. Favoriser une littérature du terroir, c'est donc affirmer l'autonomie littéraire du Canada français. Au contraire, les poètes du courant dit exotique cherchent avant tout à se voir reconnus par l'institution littéraire française (parisienne) et considèrent que la littérature canadienne-française n'est qu'une branche de cet arbre majestueux qu'est la culture française.

Selon Annette Hayward, en effet, la littérature du terroir, dont l'essor a débuté dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, est essentiellement axée sur un désir d'autonomie culturelle et linguistique vis-à-vis la France, sans volonté toutefois, bien sûr, de couper tous les liens littéraires avec l'ancienne mère-patrie<sup>19</sup>. En expliquant aux lecteurs les différences entre les deux principaux courants littéraires qui existent à l'époque au Canada français, les auteurs et les collaborateurs de *La Revue nationale* tiennent à affirmer qu'une littérature canadienne-française est bel et bien possible. Ils veulent dire par là qu'il est

---

<sup>17</sup> A. Saint-Pierre, « La Revue Nationale et Turc », *La Revue nationale*, vol. 1, no 2, 1920, p. 5.

<sup>18</sup> R. Rumilly, *op. cit.*, p. 294.

<sup>19</sup> Annette Hayward, « Régionalismes au Québec au début du siècle ». *Tangence* [En ligne], no 40, 1993, p. 15.

possible selon eux de créer une littérature nationale avec des codes socioculturels et des thèmes empruntés au terroir local.

Il est essentiel pour la SSJB et *La Revue nationale* d'expliquer aux lecteurs que chaque nation a sa propre culture. Le grand défenseur de la littérature du terroir, en ces années dans la revue, est Léo-Paul Desrosiers, chroniqueur parlementaire à Ottawa pour *Le Devoir*, mais déjà en voie de devenir romancier. C'est un fervent disciple de l'abbé Groulx. Cela dit, pour Desrosiers, chaque nation « conçoit l'amour, la mort, la religion et tous les sentiments d'une manière diverse, avec des particularités »<sup>20</sup>. C'est d'ailleurs cette culture qui s'exprime dans la littérature nationale en même temps que, par retour, la littérature nourrit la culture nationale. C'est pourquoi le Canada français, petite nation, a d'autant plus besoin d'une littérature qui le représente et qui parle de lui. Or, la campagne « est le réservoir de la race » et en cette période de nouvel exode rural, il importe de valoriser l'attachement au sol, sources de nos traditions<sup>21</sup>.

*La Revue nationale* publie des œuvres littéraires de Blanche Lamontagne, de Marie-Rose Turcot et de Hermas Bastien, sans tous les nommer, de même qu'une chronique qui s'intitule « Les livres nouveaux » qui a pour but de faire connaître les nouvelles sorties littéraires du moment ou ceux à lire. Toutefois, cette chronique est publiée seulement dans les premières années d'existence de la revue<sup>22</sup>. La revue publie également des articles qui analysent des œuvres littéraires : par exemple Albert Savignac décortique le poème « Cap éternité » de Charles Gill<sup>23</sup>.

Les thèmes évoqués dans les œuvres doivent être en proximité avec le lecteur : le terroir local, la vie rurale et l'agriculture, le mode de vie paysan, le labeur des ancêtres, la valorisation de la religion et des dialogues qui incorporent certains régionalismes ou

<sup>20</sup> L.-P. Desrosiers, « Le point sensible », *La Revue nationale*, vol. 1, no 9, 1919, p. 334.

<sup>21</sup> U. Paquin, « Notes en marge de la colonisation », *La Revue nationale*, vol. 5, no 1, 1923, p. 11.

<sup>22</sup> B. Lamontagne, « À la gloire du ber », *La Revue nationale*, vol. 1, no 2, 1919, p. 56 ; M.-R. Turcot, « Nestor et Piccolo », *La Revue nationale*, vol. 1, no 7, 1919, p. 258 ; H. Bastien, « Baisers maternels », *La Revue nationale*, vol. 1, no 10, 1919, p. 372 ; [s.a.], « Les livres nouveaux », *La Revue nationale*, vol. 1, no 10, 1919, p. 389.

<sup>23</sup> A. Savignac, « Le Cap Éternité : Poème par Charles Gill », *La Revue nationale*, vol. 1, no 8, 1919, p. 297-309.



canadianismes. Lorsqu'on parle de la ville et de ses valeurs, celles-ci sont généralement dépréciées. En revanche, le combat des minorités françaises peut être illustré et la fidélité à la nation bien montrée. C'est ce que fait Lionel Groux dans son roman *L'appel de la race*, publié en 1922 : l'intrigue se déroule sur fond de lutte pour les droits linguistiques des Franco-ontariens. Les amateurs de la littérature du terroir se reconnaissent dans ses sujets<sup>24</sup>. Autrement dit, la littérature du terroir, valorisée par *La Revue nationale*, véhicule la pensée, les sentiments et la personnalité de l'écrivain qui extériorise son âme, mais aussi l'âme collective.

La littérature est aussi le « moyen par excellence de faire « l'éducation de la race » ; par les seuls livres qu'elle aime et qu'elle puisse lire, on lui inculque des sentiments nobles, du goût, le sens artistique »<sup>25</sup>. Elle joue donc un rôle de formation de la jeunesse canadienne-française. Ce n'est pas seulement une formation scolaire, mais plus une formation spirituelle, entendue au sens moral : la littérature forme l'homme d'ici à être un Canadien français. La littérature donne à ressentir et de voir ce qui nous entoure.

C'est pourquoi le mouvement nationaliste canadien-français perçoit la littérature comme l'un des piliers fondamentaux de la survivance nationale. Dans le même ordre d'idées, l'abbé Camille Roy, l'un des acteurs importants de la querelle entre les régionalistes et les exotiques, affirme que la langue est intimement liée à la littérature. Selon Roy, une littérature nationale permet d'« éveiller les esprits, orienter leur activité, et pour accroître le trésor de notre propre littérature »<sup>26</sup>. Ce qui évoque naturellement le réveil national des années 1920, associé également à notre histoire nationale.

Comme nous l'avons dit, la littérature du terroir est présente dans la revue surtout de 1919 à 1921. Ensuite, d'autres préoccupations, notamment l'économie, prendront davantage de place dans les pages de *La Revue nationale*. L'importance d'un autre

---

<sup>24</sup> A. Hayward, *loc. cit.*, p. 17.

<sup>25</sup> L.-P. Desrosiers, « L'école du terroir », *La Revue nationale*, vol. 1, no 6, 1919, p. 215.

<sup>26</sup> Michel Biron, François Dumont et Elisabeth Nardout-Lafarge, *Histoire de la littérature québécoise*, Montréal, Boréal, 2007, p. 172.

élément de la culture, à savoir la connaissance de l'histoire nationale, sera quant à lui souligné tout au long de la période.

#### **1.4 Favoriser une meilleure connaissance de l'histoire nationale**

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal se donne comme tâche de répandre et de vulgariser la connaissance de l'histoire nationale<sup>27</sup>. Héritage collectif, la connaissance de notre histoire doit, selon elle, être transmise d'une génération à l'autre et partagée par les différentes communautés françaises du continent<sup>28</sup>. C'est là un des meilleurs moyens de retisser sans cesse les liens fraternels entre elles, et entre les anciens et les jeunes. Pour le président Victor Morin, l'histoire nationale est une dimension importante de l'éducation, car elle s'inscrit comme étant une éducation au patriotisme. Le patriotisme exalte les sacrifices des ancêtres pour la survie nationale du Canada français.

L'historien Lionel Groulx va plus loin : la connaissance de l'histoire est nécessaire non seulement pour cultiver l'amour de la patrie et l'envie de la servir, mais aussi pour cultiver le sentiment national, c'est-à-dire la conscience que le Canada français existe, que cette existence est légitime et donc qu'elle mérite d'être défendue. La connaissance de l'histoire est pour lui un moyen pour un peuple de se « rappeler son passé, les éléments spirituels de sa culture, de sa civilisation, et, par-là, lui faire retrouver son âme, et du même coup, le destin que Dieu y a inscrit »<sup>29</sup>.

*La Revue nationale* endosse cette mission dévolue à l'histoire et elle lui accorde une place significative dans ses pages. Pour Élie-J. Auclair, qui exprime ce que pensent tous les auteurs dévoués à l'histoire dans cette revue, la consolidation de la mémoire collective passe par la connaissance des grands faits accomplis par nos ancêtres<sup>30</sup>.

---

<sup>27</sup> G. Vanier, « Rapport du président général, M. Guy Vanier », *La Revue nationale*, vol. 7, no 3, 1925 p. 69-72.

<sup>28</sup> J. Goyette, *op. cit.*, 1998, p. 49.

<sup>29</sup> Lionel Groulx, *Mes mémoires, tome I*, Montréal, Fides, 1970, p. 14.

<sup>30</sup> É.-J. Auclair, « Notre noblesse canadienne », *La Revue nationale*, vol. 13, no 2, 1931, p. 27-31 ; É.-J. Auclair, f.e.c., « À propos de notre langue », *La Revue nationale*, vol. 1, no 12, 1919, p. 444-451.

Cette histoire insiste sur l'ancienneté de la présence française en Amérique, et elle valorise les hauts faits de la Nouvelle-France. Pour la SSJB, ses dirigeants et ses collaborateurs en effet, en cela bien d'accord avec les grandes tendances de l'historiographie nationaliste du temps, la Nouvelle-France fut l'époque d'implantation de la civilisation française et catholique en terre d'Amérique et une sorte d'âge d'or héroïque. L'époque de la Nouvelle-France est celle de la « naissance d'une race », d'un peuple qui, envers et contre tout, a réussi à survivre après 1760 (c'est le *miracle canadien*<sup>31</sup>) et qui, pour perdurer, devra maintenir l'héritage intact. De la Nouvelle-France, on rappelle notamment les grandes explorations : les Français sont les premiers Européens à avoir foulé le sol de ce qui est devenu les provinces des Prairies, les premiers à atteindre les Rocheuses. On rappelle l'héroïsme des soldats, celui des missionnaires et des martyrs<sup>32</sup>. On propose aussi de mieux connaître l'héritage patrimonial que nous a légué la Nouvelle-France, et qui doit être vénéré même s'il est aussi humble que la chapelle de Tadoussac. De même que des signes matériels où l'on érige des monuments ou des plaques commémoratives pour les héros de la Nouvelle-France, pour les Patriotes de 1837-1838, pour le premier défricheur canadien et même pour le premier anglais<sup>33</sup>.

L'histoire que diffusent les mouvements nationalistes de l'époque ne s'arrête cependant pas à la Nouvelle-France. Elle fait aussi de la nation canadienne-française une partie constituante de l'État canadien ; elle reprend la conception élaborée par certains juristes du XIX<sup>e</sup> siècle, selon laquelle la Confédération est un pacte ; elle valorise la

<sup>31</sup>V. Morin, « La France redécouvre le Canada », *La Revue nationale*, vol. 4, no 9, 1922, p. 261-263.

<sup>32</sup>J. Fiset, « Pionniers de la foi: Pionniers du sol », *La Revue nationale*, vol. 1, no 6, 1919, p. 218-225 ; F.-J. Audet, « Précédents historiques », *La Revue nationale*, vol. 1, no 6, 1919, p. 233-234 ; J.-C.-O. Bertrand, « Sir Wilfrid Laurier », *La Revue nationale*, vol. 1, no 8, 1919, p. 310-311 ; Benjamin Sulte, « Nos origines », *La Revue nationale*, vol. 1, no 9, 1919, p. 344-354 ; G. Malchelosse, « À travers notre histoire – L'évolution de la race française en Amérique », *La Revue nationale*, vol. 3, no 11, 1921, p. 116-118 ; Francis-J. Audet, « À travers notre histoire: Mgr Joseph-Thomas Duhamel premier archevêque d'Ottawa », *La Revue nationale*, vol. 6, no 2, 1924, p. 43-48 ; P. Lamothe, « Anniversaire de la fondation de Québec », *La Revue nationale*, vol. 8, no 7, 1926, p. 197-201 ; La Direction, « Le centenaire des Oblats », *La Revue nationale*, vol. 8, no 2, 1926, p. 37 ; L. Groulx, « Pages oubliées: Soyons fiers de notre passé », *La Revue nationale*, vol. 8, no 12, 1926, p. 361.

<sup>33</sup>E.-J. Auclair, « À propos de la chapelle de Tadoussac », *La Revue nationale*, vol. 1, no 8, 1919, p. 289-296 ; J. Fiset, « À l'aurore des clochers acadiens », *La Revue nationale*, vol. 1, no 10, 1919, p. 361-371 ; R. Leblanc, « L'affirmation des morts », *La Revue nationale*, vol. 1, no 12, 1919, p. 441-443 ; [s.a.], « Chronique de la société », *La Revue nationale*, vol. 1, no 8, 1920, p. 13 ; H. Bastien, « Gardons nos vieilles choses », *La Revue nationale*, vol. 8, no 8, 1926, p. 229-231 ; H. Bastien, « L'Ontario français », *La Revue nationale*, vol. 8, no 9, 1926, p. 261-264.

culture nationale, la langue comme expression du génie national, les valeurs catholiques comme « conception de l'homme, de ses origines, de sa fin, de ses relations avec Dieu, de l'ordre de la vie individuelle et sociale »<sup>34</sup>.

Dans le contexte des luttes pour la défense des droits des minorités françaises évoquées plus haut, la Société Saint-Jean-Baptiste juge pertinent que *La Revue nationale* consacre quelques pages à rappeler notre histoire constitutionnelle : sans quoi la nation risque « de perdre la trace que [les ancêtres] nous ont indiquée et ce serait une déviation malheureuse dont nous serions les premiers à souffrir »<sup>35</sup>. Elle estime aussi nécessaire de faire connaître l'histoire des luttes scolaires au Canada français. C'est, selon elle, faire œuvre d'éducation. Et l'éducation, selon Groulx, « insiste sur la formation de la volonté et la préparation au rôle social, [...] elle doit viser à « faire prendre conscience de ses responsabilités sociales, nationales et chrétiennes »<sup>36</sup>. Cela exprime bien la mission que se donne *La Revue nationale*.

\*

Pour les nationalistes de la SSJB, sa culture est ce qui distingue la nation canadienne-française, elle lui a permis de survivre et c'est seulement si les Canadiens français la gardent qu'ils continueront à survivre. Cette culture, ce sont des traditions, surtout rurales, à garder, mais aussi à célébrer dans une littérature véritablement nationale ; c'est une langue et une foi à préserver, une histoire héroïque à connaître et à apprécier ; et c'est aussi des droits à défendre. Sa culture, c'est la manifestation de l'épanouissement intellectuel, moral et matériel d'une nation.

En valorisant la culture canadienne-française, *La Revue nationale* veut faire prendre conscience aux Canadiens français de leur situation à l'intérieur du Canada et à l'intérieur

---

<sup>34</sup> Esdras Minville, *Visions d'histoire du Canada et du Canada français*, dans François-Albert Angers, éd., *Esdras Minville, œuvres complètes*, tome 10, Montréal, Fides, 1992, p. 283-286 ; voir aussi J.-V. Desaulniers, « L'idéal de Cartier », *La Revue nationale*, vol. 1, no 9, 1919, p. 325-329.

<sup>35</sup> J. Bruchési, « Les voix qui montent », *La Revue nationale*, vol. 4, no 7, 1922, p. 198 ; H. Bastien, « L'évolution de notre régime scolaire », *La Revue nationale*, vol. 8, no 2, 1926, p. 38-43 ; H. Bastien, « Chez nos frères acadiens », *La Revue nationale*, vol. 8, no 11, 1926, p. 325-330 ; L. Groulx, « Origine des droits du français au Manitoba », *La Revue nationale*, vol. 14, no 1, 1932, p. 9-13.

<sup>36</sup> J. Goyette, *op. cit.*, p. 183.

du continent nord-américain et les conduire sur le chemin de la fierté ; et ce, malgré les attaques constantes qu'ils subissent et leurs nombreuses défaites. La revue souhaite aussi contrer ce qu'elle analyse comme un risque d'américanisation du mode de vie et d'anglicisation de la langue, même au Québec, à cause de l'urbanisation et de la prolétarianisation des Canadiens français. Une saine fierté de sa culture peut aider la nation canadienne-française dans cette nouvelle étape de son perpétuel effort pour assurer sa survivance.

En somme, la culture permet le développement d'une conscience nationale et le respect des traditions nationales. Les droits, la langue, la littérature et l'histoire ont « un rôle actif [à jouer] dans le combat pour la défense de la spécificité culturelle et idéologique au Canada français »<sup>37</sup>. Mais les nationalistes des années 1919-1932 ne sont pas seulement tournés vers le passé et sur la défensive. Ils se sentent aussi d'attaque à donner à la nation un nouvel objectif : celui d'un début d'affranchissement économique, nécessaire lui aussi à l'épanouissement national des Canadiens français.

## 2. L'ÉCONOMIE : FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT NATIONAL

Le développement économique du Québec se définit dans le contexte nord-américain. La spécificité culturelle du Québec n'a jamais été incompatible avec l'intégration de celui-ci dans l'économie du reste du continent. De ce point de vue, il serait fallacieux d'aborder ou de considérer le développement économique du Québec comme un « retard »; thèse qui a dominé le champ économique et l'historiographie québécoise pendant plusieurs décennies<sup>38</sup>. Montréal a été pendant longtemps la métropole du Canada; le Québec a été, avec l'Ontario, le fer de lance de l'économie industrielle du pays jusqu'à la fin des années 1960. Cela dit, le développement économique du Québec dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle s'est fait sans profiter pleinement aux Canadiens français. Dans les années 1920, à la faveur de la relance de l'industrialisation par les capitaux américains et anglo-canadiens<sup>39</sup>, la bourgeoisie canadienne-française qui avait réussi à

---

<sup>37</sup> P.-A. Linteau, R. Durocher et J.-C. Robert, *op. cit.*, p. 369.

<sup>38</sup>R. Durocher et P.-A. Linteau, *Le « retard » du Québec et l'infériorité économique des Canadiens français*, Montréal, Boréal express, 1971, 127 p. ; P.-A. Linteau, R. Durocher et J.-C. Robert, *op. cit.*, p. 433-434.

<sup>39</sup>A. Gagnon, « À travers notre vie nationale », *La Revue nationale*, vol. 7, no 1, 1925, p. 25-29.

émerger depuis 1880 est très fragilisée : les Canadiens français sont devenus massivement des prolétaires, des petits employés ou de très petits commerçants dès qu'ils habitent en ville et sont restés de petits habitants dans les campagnes. C'est ce qui explique que le réveil national des années 1920 est notamment caractérisé par une réflexion sur les moyens d'assurer un certain affranchissement économique des Canadiens français. Les nationalistes de cette époque avancent que l'épanouissement réel de la nation passe désormais par l'acquisition, voire le contrôle, d'au moins quelques outils d'ordre économique<sup>40</sup>.

La création de *La Revue nationale* s'inscrit donc dans ce contexte qu'est la deuxième phase de l'industrialisation, caractérisée par une urbanisation accélérée, l'exploitation à grande échelle des ressources naturelles par des entreprises étrangères et l'établissement au Québec d'industries de type monopoliste<sup>41</sup>. En somme, le mouvement nationaliste cherche à rompre le cadre de dépendance dans lequel sont en train d'être enfermés les Canadiens français en appelant leur mobilisation en soutien à la constitution d'un pouvoir économique national.

Notre analyse de *La Revue nationale* nous a permis de constater qu'au début des années 1920 le thème de l'économie est encore assez peu discuté. Cependant, plus le temps passe plus ce thème requiert l'attention. Dans un premier temps, nous allons exposer brièvement la pensée économique du début du XX<sup>e</sup> siècle telle qu'exprimée par les penseurs Errol Bouchette et Esdras Minville. Nous avons remarqué que *La Revue nationale* aborde l'économie sous trois idées principales : la confiance en soi, la solidarité et l'intervention de l'État, autant de parties de notre analyse.

## 2.1 Bref rappel de la pensée économique canadienne-française avant 1930

Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, le Québec sort d'une lente période de développement économique<sup>42</sup>. Les Canadiens français doivent se tourner vers de nouveaux secteurs économiques qui permettront d'assumer l'initiative et la responsabilité du développement

---

<sup>40</sup> M. Lavallée, *loc. cit.*, p. 48.

<sup>41</sup> P.-A. Linteau, R. Durocher et J.-C. Robert, *op. cit.*, p. 409.

<sup>42</sup> R. Durocher et P.-A. Linteau, *op. cit.*, p. 26.

économique du Canada français : l'industrialisation et l'exploitation des ressources naturelles<sup>43</sup>. C'est à ce moment que l'on voit se préciser une pensée économique propre aux aspirations nationales du Canada français<sup>44</sup>.

Errol Bouchette (1863-1912) – avocat, essayiste, écrivain et journaliste – remarque rapidement que la majorité des capitaux sont entre les mains des capitalistes anglais et étrangers et sont investis dans la grande entreprise; associée à l'industrialisation et à l'exploitation des ressources naturelles. C'est en réaction à la mainmise étrangère qu'il développera sa pensée économique et qu'il recommande « un programme d'industrialisation du Québec fondé sur l'épargne locale et le développement des industries forestières et extractives »<sup>45</sup>. Selon lui, le gouvernement du Québec doit devenir le centre scientifique de la province, « le protecteur de l'ouvrier et le banquier de l'industrie »<sup>46</sup>. De là, le gouvernement du Québec doit organiser et orienter les politiques économiques selon les réalités nationales des Canadiens français. Cependant, le régime économique sur lequel repose l'État québécois de l'époque est fondé sur le modèle du « laisser-faire », typiquement libéral, qui confie « à l'initiative privée, principalement étrangère, la totalité de la responsabilité du développement économique du Québec »<sup>47</sup>. Le programme de Bouchette devra attendre quelques décennies avant d'être repris et appliqué, au moins partiellement, par l'État québécois.

Esdras Minville élabore sa pensée autour de trois points, selon Dominique Foisy-Geoffroy : le progrès économique va de pair avec le progrès moral et intellectuel, le recours à l'État pour contrer les effets pervers du régime de la libre entreprise, mais sans entraver non plus l'initiative individuelle, et enfin le développement équilibré de la nation et des régions qui la composent<sup>48</sup>. C'est d'ailleurs ce que l'économiste aborde dans son

---

<sup>43</sup> Rodrigue Tremblay, *L'indépendance économique du Canada français : L'avenir économique du Québec et des Québécois*. Montréal, La Presse, 1977, p. 15.

<sup>44</sup> À noter toutefois que durant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, une pensée économique est déjà présente au Canada français avec Étienne Parent.

<sup>45</sup> R. Tremblay, *op. cit.*, p. 15.

<sup>46</sup> Errol Bouchette, *Emparons-nous de l'industrie*, Ottawa, Imprimerie générale, 1901, p. 35.

<sup>47</sup> R. Tremblay, *op. cit.*, p. 20.

<sup>48</sup> Dominique Foisy-Geoffroy, *Esdras Minville, le nationalisme économique et le catholicisme social, 1923-1939*, Québec, Septentrion, 2004, p. 45.

article « Agriculture et industrie » publié dans *La Revue nationale* en 1926. Dans cet article, Minville défend l'idée que de l'orientation donnée aux politiques économiques dépend l'avenir de la nationalité canadienne-française. Il met davantage l'emphase sur le secteur agricole, qui est pour lui la base de l'organisation économique. Dans ce sens, l'industrie doit être le complément de l'agriculture. C'est l'équilibre entre l'agriculture et l'industrie qui prédomine dans l'organisation économique<sup>49</sup>.

Nous constatons que la pensée économique qui se développe à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle cherche à s'affranchir de la tutelle économique étrangère. Les politiques économiques doivent contribuer au développement culturel de la nation, mais aussi s'inspirer de la culture nationale<sup>50</sup>. Dans ce sens, les premiers économistes canadiens-français souhaitent créer un programme d'industrialisation qui mettrait à profit toutes les forces économiques du Canada français, tout en demandant au gouvernement du Québec de légiférer en matière d'économie et d'industrie. On propose de développer les régions agricoles non exploitées en encourageant de petites et moyennes entreprises à s'y installer dans l'objectif de créer des emplois tant pour les agriculteurs (au moins l'hiver) que pour certains de leurs jeunes. De cette façon, le secteur agricole et le secteur industriel trouvent enfin leur équilibre et vont de pair. C'est donc un véritable nationalisme économique canadien-français qui est en train de se concrétiser. Ainsi, comme le mentionne notre revue, l'économie est bel et bien une condition essentielle de l'épanouissement de la nation<sup>51</sup>.

## 2.2 Les outils de l'émancipation économique

Nous avons dégagé trois idées principales qui, selon *La Revue nationale*, sont les outils de l'affranchissement économique de la nation et de la société canadiennes-françaises : la confiance en soi, la solidarité et enfin l'intervention de l'État provincial.

### *Briser les préjugés*

---

<sup>49</sup> E. Minville, « Agriculture et industrie », *La Revue nationale*, vol. 8, no 8, 1926, p. 244-246.

<sup>50</sup> D. Foisy-Goefroy, *op. cit.*, p. 57.

<sup>51</sup> U. Paquin, « Se survivre », *La Revue nationale*, vol. 4, no 8, 1922, p. 235 ; E. Minville, « Agriculture et industrie », *La Revue nationale*, vol. 8, no 8, 1926, p. 245.



Tout d'abord, l'idée de la « confiance en soi » est une réponse à l'infériorité économique de la nation canadienne-française. *La Revue nationale* s'efforce de démentir ce qu'elle considère comme une fausse vérité en apportant des solutions.

En s'attaquant au préjugé de l'infériorité économique, Léo-Paul Desrosiers cherche à revaloriser les Canadiens français à leurs propres yeux. Pour développer une économie nationale, il exhorte les Canadiens français à se débarrasser de leurs préjugés concernant la soi-disant supériorité économique anglo-saxonne en matière d'industries, de capitaux, de finances et de commerce, ainsi que de ceux qui concernent leur propre infériorité<sup>52</sup>. Pour les Canadiens français, la soi-disant supériorité anglo-saxonne les relègue au rang de subalternes. Toutefois, il y a moyen pour eux de réussir économiquement sans renier ce qui fait leur spécificité : « le catholicisme est indispensable à l'élaboration d'une doctrine de supériorité économique des Canadiens français. Le catholicisme devient en quelque sorte le remède »<sup>53</sup>. Pour Desrosiers, la religion est plus qu'une vision spirituelle, elle dicte aux travailleurs et aux patrons les devoirs moraux qu'ils doivent accomplir envers leur nation. Par exemple, les économistes canadiens-français puisent dans le catholicisme des motifs à encourager les entreprises coopératives. Les premières caisses populaires ont été fondées au début du XX<sup>e</sup> siècle, souvent avec l'aide des curés de paroisse. Minville est l'un de ceux qui fera la promotion des coopératives dans d'autres secteurs que l'épargne, par exemple la production ou la distribution. Le secteur agricole et le secteur forestier lui paraissent propices au développement de telles coopératives, bien dans la ligne de la doctrine sociale de l'Église. Ce faisant, l'objectif principal est de supplanter la supériorité économique anglo-saxonne, symbole de la domination étrangère, en brisant les préjugés de l'infériorité, tout en reprenant un peu de contrôle sur notre économie.

Pour *La Revue nationale*, ce sentiment d'infériorité économique explique pourquoi les Canadiens français enrichissent les industries anglaises et étrangères – les compagnies d'assurance, la finance, le commerce, les banques anglaises, etc. – plutôt que les industries

---

<sup>52</sup> L.-P. Desrosiers, « Catholicisme et l'industrie », *La Revue nationale*, vol. 1, vol. 12, 1919, p. 429-437 ; U. Paquin, « Se survivre », *La Revue nationale*, vol. 4, no. 8, 1922, p. 235.

<sup>53</sup> L.-P. Desrosiers, *loc. cit.*, p. 436 ; Voir aussi V.-E. Beaupré, « Au seuil du Nouvel An », *La Revue nationale*, vol. 14, no 1, 1932, p. 7.

nationales canadiennes-françaises<sup>54</sup>. Les avoirs dont disposent les Canadiens français n'ont malheureusement pas d'« usage patriotique »<sup>55</sup>. Il suffirait déjà pour commencer d'afficher plus de solidarité envers les nôtres. Dans ce sens, l'organisation et la formation du sens social seraient la clef de la réussite de toutes œuvres nationales, sociales et économiques<sup>56</sup>. Encore ici, Esdras Minville s'imposera comme l'un des penseurs de la solidarité économique canadienne-française.

### *La solidarité nationale*

La revue diffuse abondamment l'idée de la « solidarité ». Les Canadiens français doivent être solidaires pour édifier la richesse nationale, car c'est l'absence d'unité entre eux qui serait la principale cause de l'inefficacité du domaine économique canadien-français, par opposition à la solidarité anglo-saxonne qui fait leur puissance commerciale<sup>57</sup>. Dans ce sens, *La Revue nationale* valorise l'épargne, encourage le placement des épargnes dans les institutions financières canadiennes-françaises, ainsi que pratiquer et favoriser l'achat de biens de consommation chez nous. Ce qui doit encourager le commerce et les industries canadiennes-françaises.

*La Revue nationale* conseille fortement aux Canadiens français de pratiquer l'épargne, mais évidemment pas l'avarice. Les Canadiens français doivent « épargner leurs surplus et non leur nécessaire », ils doivent « établir une juste démarcation entre ce dont [ils ont] besoin et ce qui est inutile pour vivre, selon [leur] condition », écrit Roger Du Vernay, publiciste de la Caisse nationale d'économie, créée par la SSJB en 1899<sup>58</sup>. Dans chacun de ses articles, cet auteur explique comment les Canadiens français doivent se comporter vis-à-vis l'accumulation de leurs richesses individuelles, ou, autrement dit, comment ils doivent dépenser et épargner leur argent. La revue cherche à sensibiliser ses lecteurs à conserver leurs avoirs pour leur propre prospérité, et non pour enrichir la grande

---

<sup>54</sup> U. Paquin, *loc. cit.*, p. 235 ; J. Bruchési, « Les voix qui montent », *La Revue nationale*, vol. 4, no 7, 1922, p. 201.

<sup>55</sup> J. Ledoux, « Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas », *La Revue nationale*, vol. 7, no 8, 1925, p. 230.

<sup>56</sup> R. Laplante, « Notre unité nationale », *La Revue nationale*, vol. 8, no 12, 1926, p. 357-358.

<sup>57</sup> J. Bruchési, « Les voix qui montent », *La Revue nationale*, vol. 4, no 7, 1922, p. 201.

<sup>58</sup> R. Du Vernay, « Des apôtres méconnus », *La Revue nationale*, vol. 8, no. 8, 1926, p. 232-235.

bourgeoisie d'affaires anglaise et les capitalistes étrangers. Par cette idée, l'épargne est une force nationale qui doit contribuer à renforcer le bien-être des Canadiens français, mais également des générations futures. L'épargne doit assurer ultimement l'indépendance économique de la nation. Elle possède donc une vocation patriotique.

De plus, les articles sur l'épargne ont un rôle éducatif<sup>59</sup>. Ils sont souvent écrits dans un style un peu religieux<sup>60</sup>. Par une approche éducative, la revue cherche à former des « épargnistes » qui soutiendront l'industrie, le commerce, la finance par leurs réserves accumulées<sup>61</sup>. Car sans capitaux, il est impossible de rivaliser avec les puissantes compagnies étrangères et d'instaurer un véritable marché national. D'ailleurs, ces articles sont unanimes : l'épargne contribue « à financer des œuvres canadiennes-françaises importantes et aider dans une plus grande mesure à libérer de nouveaux champs économiques pour notre race »<sup>62</sup>. En somme, l'épargne est une action éminemment patriotique et une vertu sociale : « Productrice de capitaux, régénératrice de la vie sociale, discipline des activités, tempérance des instincts, tels sont les avantages de l'épargne de façon générale »<sup>63</sup>. D'où l'idée de la solidarité entre les Canadiens français, car la pratique de l'épargne s'ajoute aux intérêts de la nation.

*La Revue nationale* envoie un autre message : il faut que l'argent circule entre les Canadiens français. Le placement des avoirs canadiens-français dans les institutions financières nationales, banques ou compagnies d'assurances, est l'outil complémentaire à l'épargne. L'épargne est davantage suggérée que l'assurance, car cette dernière est une protection tandis que l'épargne un placement national<sup>64</sup>. Cette différence est importante dans la logique économique canadienne-française de l'époque. Car l'épargne garantit une

---

<sup>59</sup> R. Laplante, « Protection ou épargne », *La Revue nationale*, vol. 9, no 12, 1927, p. 370.

<sup>60</sup> R. Du Vernay, « Vers l'aisance par l'épargne! », *La Revue nationale*, vol. 8, no. 6, 1926, p. 171-174 ; R. Du Vernay, « Des apôtres méconnus », *La Revue nationale*, vol. 8, no. 8, 1926, p. 232-235.

<sup>61</sup> R. Laplante, « Protection ou épargne », *La Revue nationale*, vol. 9, no 12, 1927, p. 371 ; l'expression « épargniste » est utilisée dans cet article.

<sup>62</sup> A. Gagnon, « À travers notre vie nationale », *La Revue nationale*, vol. 8, no 11, 1926, p. 343.

<sup>63</sup> R. Laplante, « Sommes-nous logiques ? », *La Revue nationale*, vol. 9, no 5, 1927, p. 135.

<sup>64</sup> R. Laplante, « Où ira notre capital? », *La Revue nationale*, vol. 9, no 8, 1927, p. 232.

redistribution nationale. Elle assure donc la sauvegarde des intérêts nationaux et le développement économique de la nation.

Par ailleurs, *La Revue nationale* voit dans les placements d'épargne une excellente façon d'augmenter la richesse collective canadienne-française, nécessaire pour investir dans l'économie et contrer ainsi l'invasion de capitaux et la domination des industries étrangères sur le sol québécois. C'est cette richesse collective, explique Ubaldo Paquin, qui permettra aux Canadiens français de développer les ressources naturelles, de fructifier les capitaux et de s'enrichir collectivement<sup>65</sup>. Sans capitaux nationaux, il est difficile d'investir dans la grande entreprise : or, pour la revue, la grande entreprise est devenue un tremplin pour la réussite économique du Canada français. Le développement d'une économie nationale n'est d'ailleurs pas synonyme de chauvinisme pour *La Revue nationale*.

Pour s'enrichir mutuellement, il faut créer des institutions financières qui collent aux aspirations nationales, sociales et économiques de la nation, telles que la Banque canadienne nationale<sup>66</sup>. Pour A. Gagnon, cette banque est la plus forte institution économique canadienne-française des années 1920. Elle encourage l'épargne chez les Canadiens français et prête à l'industrie et au commerce canadiens-français. Grâce à l'épargne canadienne-française, cette institution financière contribue à assurer la croissance du marché économique national et à « maintenir notre industrie et notre commerce à flot »<sup>67</sup>. En publiant des articles de type promotionnels, la revue cherche à faire prendre conscience aux membres de la Société Saint-Jean-Baptiste, aux lecteurs et à la population en général du poids que pourraient avoir les Canadiens français dans l'économie s'ils pratiquaient davantage la solidarité envers leurs entreprises. Il faut toutefois noter que la création d'institutions financières nationales est une réponse à l'insuffisance d'institutions d'épargne et de crédit sur le territoire québécois dans le

---

<sup>65</sup> U. Paquin, « Se survivre », *La Revue nationale*, vol. 4, no 8, 1922, p. 235.

<sup>66</sup> La Banque canadienne nationale est une banque à charte. Elle a été fondée en 1925 après la fusion de la Banque nationale de la ville de Québec et de la Banque d'Hochelaga. Bilan du siècle, Université de Sherbrooke, « Création de la Banque canadienne nationale » [En ligne], <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/384.html> [page consultée le 14 août 2017].

<sup>67</sup> A. Gagnon, « À travers notre vie nationale », *La Revue nationale*, vol. 8, no 1, 1926, p. 24-25.

premier quart du XX<sup>e</sup> siècle<sup>68</sup>. C'est pourquoi *La Revue nationale* fait une promotion active des institutions financières canadiennes-françaises et des coopératives financières. De plus, il importe pour la revue de créer et d'encourager les coopératives financières canadiennes-françaises, telles que les caisses populaires Desjardins, la Caisse nationale d'économie et la Société nationale de fiducie. Ces deux dernières institutions sont des filiales créées et administrées par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal<sup>69</sup>. En plaçant leurs avoirs dans ces coopératives, les Canadiens français s'assurent « de faire valoir une influence prépondérante dans tous les problèmes de notre vie nationale<sup>70</sup> ».

Pour illustrer notre propos, prenons l'exemple de la Caisse nationale d'économie. La SSJB lui a confié un double rôle : réunir les économies individuelles pour en faire une force nationale, « en dispensant nos diverses institutions religieuses, scolaires et municipales d'avoir à s'adresser exclusivement aux maisons étrangères pour leurs finances, et en faisant bénéficier les participants de ce capital par la distribution des revenus produits »<sup>71</sup>. De cette façon, en participant à ces œuvres coopératives, les Canadiens français pourront « avec le temps et avec l'augmentation de ses ressources, faciliter la création et le progrès d'institutions telles que les coopératives agricoles, les caisses populaires, les sociétés de colonisation »<sup>72</sup>. En d'autres mots, se rapprocher de leur indépendance économique. La revue et la SSJB encouragent les Canadiens français à être maîtres de leurs propres institutions nationales pour ainsi développer une véritable force collective ; cette responsabilité n'incombe pas seulement aux industriels, l'apport de tous est essentiel<sup>73</sup>. Par ailleurs, en participant à ces institutions financières nationales, la SSJB cherche à dépasser en prestige les institutions financières anglaises et étrangères. Selon la revue, c'est possible. Par la création d'institutions financières et de coopératives canadiennes-françaises, les Canadiens français démontrent qu'ils n'ont rien à envier aux affaires anglo-saxonnes, car c'est leur patriotisme qui permet de rester actif dans le

<sup>68</sup> P.-A. Linteau, R. Durocher, J.-C. Robert, *op. cit.*, p. 463-464.

<sup>69</sup> V.-E. Beaupré, « La Société de nationale de Fiducie », *La Revue nationale*, vol. 1, no 1, 1919, p. 23-27.

<sup>70</sup> A. Gagnon, « À travers notre vie nationale », *La Revue nationale*, vol. 9, no 1, 1927, p. 22.

<sup>71</sup> L. Trépanier, « Rapport du Président général, M. Léon Trépanier : Au Congrès général du 11 mars 1926 », *La Revue nationale*, vol. 8, no 3, 1926, p. 75.

<sup>72</sup> R. Rumilly, *op. cit.*, p. 274-275.

<sup>73</sup> R. Laplante, « Sommes-nous logiques? », *La Revue nationale*, vol. 9, no 5, 1927, p. 134.

développement des œuvres économiques<sup>74</sup>. La morale : « il faut encourager nos banques et y déposer notre argent »<sup>75</sup>.

Une autre solution est envisagée par les milieux nationalistes et promue par *La Revue nationale* : les politiques d'achat chez nous. Selon Rodolphe Laplante, ce serait la façon la plus efficace de faire circuler l'argent entre nous, car les Canadiens français s'assurent de créer un marché national en achetant des biens nationaux et en encourageant les commerces d'ici. La politique d'achat chez nous est donc un devoir national. C'est la meilleure façon d'améliorer le développement économique et d'accroître les gains des commerces dont les Canadiens français sont propriétaires. Sans gain, il est impossible de développer le secteur économique et le marché national<sup>76</sup>. Dans ces conditions, les politiques d'achat chez nous permettront de contrer la centralisation du commerce anglo-saxon et étranger (les « trusts »). En effet, la centralisation des achats par les commerces étrangers (commerce en série) avantage les commerçants qui peuvent imposer et obtenir des prix beaucoup plus avantageux que les petits commerces canadiens-français<sup>77</sup>.

Patriotisme, achat chez nous, épargne, placement, et création d'institutions financières canadiennes-françaises : c'est la solidarité entre les Canadiens français qui permettra d'assurer en définitive l'indépendance économique de la nation et de la société canadiennes-françaises. Une autre solution est recommandée par *La Revue nationale* : l'intervention de l'État dans le domaine économique.

### *L'État provincial : levier économique*

Le dernier outil économique évoqué par *La Revue nationale* est l'adoption par l'État de politiques économiques favorables aux Canadiens français. La création de sociétés nationales autorisées par le gouvernement provincial et la mise en place d'un Crédit agricole sont les solutions envisagées. Dans les deux cas, ces politiques ou interventions doivent permettre aux Canadiens français d'acquérir de nouvelles terres agricoles et de

<sup>74</sup> R. Du Vernay, « Nous avons aussi, nous, cette bosse », *La Revue nationale*, vol. 9, no 2, 1927, p. 47.

<sup>75</sup> A. Gagnon, « À travers notre vie nationale », *La Revue nationale*, vol. 9, no 1, 1927, p. 22.

<sup>76</sup> R. Laplante, « Quelques chiffres éloquentes », *La Revue nationale*, vol. 9, no 2, 1927, p. 41-42.

<sup>77</sup> R. Laplante, « Que sera demain? », *La Revue nationale*, vol. 9, no 10, 1927, p. 296-297.

développer parallèlement des industries locales. Il faut comprendre que pour les nationalistes de l'époque la terre et l'agriculture sont les secteurs économiques à privilégier<sup>78</sup>. Le sol canadien est le patrimoine « naturel » des Canadiens français. Par la terre « repose la principale force comme entité distincte »<sup>79</sup>. L'histoire témoigne de cette prise de possession du sol canadien.

Toujours en vue de favoriser l'avenir de la nation, les administrateurs de la SSJB obtiennent en 1920 de la Législature provinciale les pouvoirs nécessaires pour la création de la Société nationale de colonisation (SNC)<sup>80</sup>. La nouvelle Société, qui reste sous le contrôle de la SSJB tout en bénéficiant des subsides gouvernementaux, doit assumer l'organisation des différents territoires de colonisation<sup>81</sup>. Une fois la loi votée, la revue fait campagne afin d'obtenir « des corps et des pouvoirs publics ainsi que des gouvernements les fonds nécessaires à la réalisation de son programme »<sup>82</sup>. Cette législation est très révélatrice, selon nous, du réveil national des années 1920, car c'est la conscience nationale qui permet de développer une vision économique propre aux intérêts des Canadiens français et qui presse le gouvernement provincial d'appuyer les industries nationales et les hommes d'affaires canadiens-français<sup>83</sup>. Outre la SNC, la Société nationale de fiducie est mise sur pied par le conseil général de la SSJB; elle aussi est autorisée par le gouvernement provincial<sup>84</sup>. Ce type d'institutions financières permet de créer un fond social pour les futures générations et de développer l'économie nationale.

La revue et ses collaborateurs réclament un Crédit agricole de la part du gouvernement provincial. Celui-ci, pour T.-A. Brisson, aurait pour objectif de soutenir les nouveaux colons en garantissant des prêts reliés directement aux emplois agricoles, ce qui contribuerait directement à la création de nouvelles paroisses et au peuplement des

---

<sup>78</sup> E. Minville, « Agriculture et industrie », *La Revue nationale*, vol. 8, no 8, 1926, p. 245-246é

<sup>79</sup> T.-A. Brisson « Le crédit agricole: sa nécessité », *La Revue nationale*, vol. 1, no 5, 1919, p. 174.

<sup>80</sup> J. Guérin, « Chronique de la société », *La Revue nationale*, vol. 8, no 2, 1926, p. 58.

<sup>81</sup> R. Rumilly, *op. cit.*, p. 292.

<sup>82</sup> J. Guérin, *loc. cit.*, p. 59.

<sup>83</sup> R. Tremblay, *op. cit.*, p. 24.

<sup>84</sup> R. Rumilly, *op. cit.*, p. 282.

régions<sup>85</sup>. C'est déjà ce que Bouchette et Minville préconisaient au début du siècle. Le Crédit agricole pourrait corriger l'écart entre la classe ouvrière et la classe rurale. C'est en ouvrant des industries agricoles ou semi-agricoles dans les nouvelles paroisses que l'on pourra organiser et intensifier la production du sol tout en favorisant la prospérité économique de la nation. Selon J. Bruchési, il faut développer et exploiter nos ressources et, selon la revue, c'est le rôle du gouvernement d'aider et de susciter l'initiative privée. Il faut créer une tradition économique et commerciale que les Canadiens français devront développer chaque jour, permettant ainsi l'accroissement des forces économiques canadiennes-françaises<sup>86</sup>.

Comme on le voit, les nationalistes des années 1920 ne sont pas contre l'intervention de l'État dans l'économie. En cela, ils n'épousent pas la pensée libérale, car ils jugent que le laisser-faire ne peut que favoriser les plus forts. Pour eux, les Canadiens français ont besoin de l'État québécois et il est tout à fait approprié que celui-ci favorise la promotion économique de la nation. Loin aussi de la pensée communiste selon laquelle l'initiative individuelle doit laisser place à la structuration de toute l'économie par l'État, le nationalisme économique canadien-français de cette période plaide pour une intervention étatique qui crée simplement les conditions pour que les Canadiens français puissent jouer à armes plus égales dans l'économie capitaliste qui est celle du Québec.

### **3. DANGER POUR L'IDENTITÉ CANADIENNE-FRANÇAISE**

Soucieuse avant tout de préserver l'identité canadienne-française, *La Revue nationale* se méfie de tout ce qui lui semble être des « influences étrangères », tant sur le plan du mode de vie que des idées. À l'instar d'autres organes de presse diffusant le nationalisme, la revue est prompt à attribuer à l'étranger tout ce qui lui semble menacer l'intégrité du Canada français. C'est ainsi qu'elle dénonce l'américanisation du mode de vie, d'une part; mais aussi des idées telles que le féminisme, le communisme, le militarisme et l'extension du rôle de l'État dans le champ de la solidarité sociale.

---

<sup>85</sup> T.-A. Brisson, *loc. cit.*, p.174.

<sup>86</sup> J. Bruchési, « Les voix qui montent », *La Revue nationale*, vol. 4, no 7, 1922, p. 200.



### 3.1 L'américanisation du mode de vie et de la culture : la porte vers l'anglicisation et l'assimilation ?

Des chercheurs tels que Yvan Lamonde se sont employés il y a quelques années à distinguer les concepts d'américanité et d'américanisation<sup>87</sup>. L'américanité, c'est l'appartenance au continent nord-américain. L'américanisation, c'est de faire entrer dans le mode de vie et la culture d'autres peuples les techniques, les objets, les productions culturelles et les valeurs produits et consommés aux États-Unis. Les auteurs qui écrivent dans *La Revue nationale* ne remettent jamais en question l'américanité du Québec, car ils se souviennent de ce qu'ils considèrent comme « l'épopée » des missionnaires et des découvreurs de l'époque de la Nouvelle-France, qui ont arpenté le continent à pied, en raquettes et en canot. Ils en ont en revanche contre l'américanisation du mode de vie des Canadiens français, car celle-ci leur semble compromettre à terme le maintien de l'identité canadienne-française, voire celui du peuple canadien-français lui-même. En 1896, l'intellectuel Edmond de Nevers s'insurgeait déjà contre « l'invasion de l'esprit américain »<sup>88</sup>. Évoquant dans une conférence en 1953 l'époque du début du siècle, l'historien Lionel Groulx dira que le Canada français fut alors confronté au « choc de la civilisation américaine »<sup>89</sup>, un choc qui a secoué toutes les structures de la vie nationale, qu'elles soient économiques, sociales, religieuses, morales ou politiques. Dès 1919, la SSJB inclut dans son programme la menace de l'américanisation. C'est pourquoi elle se rapproche entre autres de la Ligue de ralliement français en Amérique, un organisme franco-américain fondé pour défendre les Canadiens français de la diaspora<sup>90</sup>. *La Revue nationale* exprime donc l'opinion et les inquiétudes du conseil général de la SSJB et celle du mouvement nationaliste canadien-français.

---

<sup>87</sup> Yvan Lamonde, « Américanité et américanisation. Essai de mise au point », *Globe : revue internationale d'études québécoises*, vol. 7, no 2, 2004, p. 24.

<sup>88</sup> Cité dans Bernard Lemelin, « Au-delà de l'américanisation culturelle : les influences politiques et économiques des États-Unis sur le Canada et le Québec, 1867-1988 », *Culture française d'Amérique*, 1999, p. 101.

<sup>89</sup> Cité dans J. Goyette, *op. cit.*, p. 220.

<sup>90</sup> R. Rumilly, *op. cit.*, p. 287 ; La Ligue de Ralliement français en Amérique est formée par des prêtres franco-américains.

La revue agit sur plusieurs fronts. Elle se propose par exemple de combattre l'invasion des mentalités. Une partie de l'éducation patriotique qu'elle considère faire partie de sa mission consiste à exhorter les Canadiens français à se divertir en lisant, en écoutant, en assistant à des spectacles produits ici et par des Canadiens français. Et au contraire à faire des productions américaines un véritable repoussoir. E. Hains, par exemple, dénonce les différentes manifestations du penser et de l'agir à l'américaine, qui s'introduisent insidieusement, entre autres par la consommation de produits culturels américains : le cinéma américain, le jazz, la presse à scandale américaine sont des divertissements à laisser de côté, selon lui, parce qu'ils sont de mauvais goût et qu'ils conduisent à l'américanisation de la culture<sup>91</sup>. A. Gagnon va jusqu'à dire que la culture américaine, plus précisément lorsqu'elle s'exprime dans des journaux comme le *Daily Mirror*, est « le pire dissolvant de notre culture latine et chrétienne. Ce journal prêche par sa tenue et ses articles le plus détestable mauvais goût, exalte le vice et le crime »<sup>92</sup>. La culture américaine lui semble immorale et elle est aussi le plus grand agent de déculturation, d'assimilation et d'anglicisation.

La lutte de *La Revue nationale* contre la culture américaine ne s'arrête pas là. C. Poirier critique le modèle scolaire des *high school*, neutre sur le plan confessionnel. Ce type d'établissement ne convient pas selon lui à la personnalité historique et nationale des Canadiens français. Il estime bien supérieure la formation intellectuelle et morale dispensée par les collèges classiques et les collèges techniques, qui sont les mieux à même de préparer l'avenir de la jeunesse et de lui faire prendre conscience de « ses responsabilités sociales, nationales et chrétiennes »<sup>93</sup>.

Afin de démontrer que la culture américaine est un agent d'assimilation, Henri d'Arles (pseudonyme d'Henri Beudet) expose les réalités des communautés françaises des États-Unis. Il affirme que celles-ci ont des « droits », qui ne sont pourtant ni respectés ni même reconnus, ce qui conduit à l'uniformisation de la société américaine. Le

---

<sup>91</sup> E. Hains, « Anglicisation et américanisation », *La Revue nationale*, vol. 4, no 9, 1922, p. 265 ; A. Gagnon, « À travers notre vie nationale », *La Revue nationale*, vol. 6, no 7, 1924, p. 208.

<sup>92</sup> A. Gagnon, « À travers notre vie nationale », *La Revue nationale*, vol. 8, no 3, 1926, p. 86-87.

<sup>93</sup> C. Poirier, « Rôle primordial de l'éducation », *La Revue nationale*, vol. 9, no 1, 1927, p. 15-16

grand *melting pot* est en fait un projet d'assimilation. Car, terre d'immigration et de liberté, les États-Unis doivent, pour bien fonctionner, avoir un référent culturel commun : la langue anglaise<sup>94</sup>. En conséquence, l'exode des Canadiens français vers les grands centres industriels américains, qui fut massif dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et se poursuit, quoique beaucoup moins fortement, jusque dans les années 1920, est vigoureusement fustigé par les milieux nationalistes et par des auteurs qui publient dans *La Revue nationale*. Henri D'Arles est un ancien dominicain devenu prêtre séculier qui exerce son ministère dans les petits Canadas de la Nouvelle-Angleterre; il a beaucoup travaillé contre les campagnes d'américanisation des immigrants menées après la Grande Guerre par le gouvernement des États-Unis, secondé d'ailleurs entre autres par l'Église catholique de ce pays<sup>95</sup>. Gérard Machelosse juge pour sa part que la communauté franco-américaine est déjà en partie déracinée, car sa loyauté envers le foyer national qu'est le Québec et son patriotisme sont constamment mis à l'épreuve<sup>96</sup>. Et Henri d'Arles de rappeler non seulement les tentatives d'assimilation conduites aussi dans les provinces anglophones du pays, mais aussi la déportation des Acadiens par le conquérant britannique, en 1755<sup>97</sup>. Pour conforter ce discours, A. Gagnon est heureux de citer des auteurs canadiens-anglais et américains, tels que Bruno Wilson et Douglas Mackay, qui s'inquiètent eux aussi de l'influence américaine sur le Canada et qui estiment que les Canadiens français sont la seule communauté à pouvoir y résister en raison de leur caractère français et catholique<sup>98</sup>.

---

<sup>94</sup> H. D'Arles, « Le français en Nouvelle-Angleterre », *La Revue nationale*, vol. 1, no 1, 1919, p. 11.

<sup>95</sup> Biographie sur *Quebec History*, reprise dans « Henri d'Arles », Wikipédia, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Henri\\_d'Arles](https://fr.wikipedia.org/wiki/Henri_d'Arles), [consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016]. Voir aussi Yves Roby, *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, 1776-1930*, Québec, Septentrion, 1990, 434 p.

<sup>96</sup> G. Machelosse, « À travers notre histoire - L'évolution de la race française en Amérique », *La Revue nationale*, vol. 3, no 11, 1921, p. 116-118.

<sup>97</sup> H. D'Arles, « Le français dans le New Hampshire », *La Revue nationale*, vol. 1, no 3, 1919, p. 100 ; H. Bastien, « Le pullulement », *La Revue nationale*, vol. 6, no 9, 1924, p. 293-295.

<sup>98</sup> A. Gagnon, « À travers notre vie nationale », *La Revue nationale*, vol. 6, no 7, 1924, p. 208 ; M. Douglas Mackay écrivait dans le « Century Magazine », livraison de juin, sous le titre *The Americanization of Canada ; Socially American, the dominion remains politically British*. Bruno Wilson, *L'évolution de la race française en Amérique*, paru en 1921. Ce sont deux Américains.

### 3.2 Les idées modernes : autant d'autres menaces sur l'identité canadienne-française ?

Les années 1920 ont été propices au développement de plusieurs idées nouvelles ou à la renaissance d'idées anciennes adaptées au nouveau contexte de l'après-guerre. Le mouvement pour le suffrage féminin, l'émergence de groupes communistes, la lutte contre la reprise du militarisme, l'appel à un plus grand rôle de l'État dans la solidarité sociale caractérisent ces années tumultueuses. Pour les nationalistes, plusieurs des idées portées par ces mouvements sociaux sont « importées » et ne correspondent ni aux besoins ni aux traditions de la société canadienne-française.

#### *Contre le vote des femmes*

L'historiographie a abondamment documenté l'aversion contre le suffrage féminin exprimée par Henri Bourassa, le grand chef nationaliste du début du siècle encore très respecté dans les années 1920<sup>99</sup>. Pour celui-ci, le suffrage féminin doit être associé « au principe du protestantisme »; de plus, « il suppose et propose le dogme du libre arbitre et de la liberté individuelle », ce qui peut déstabiliser l'ordre social<sup>100</sup>. Les historiennes ont aussi bien mis en lumière le long combat qu'ont dû mener les suffragettes québécoises. Toutefois, ce n'est qu'en 1940 que les femmes ont obtenu le droit de vote aux élections provinciales. Souvent, les historiennes féministes en ont conçu à leur tour une grande aversion pour tout nationalisme québécois, accusé d'être contre l'émancipation des femmes<sup>101</sup>.

Des points de vue complémentaires sont toutefois exprimés. Ainsi, dès 1997, Élections Canada faisait remarquer que si les femmes ont obtenu le droit de vote au Québec plus tardivement qu'ailleurs au Canada ou dans plusieurs pays protestants, les Canadiens d'origine chinoise ou japonaise ainsi que les Amérindiens, eux, ont vu leur droit de vote effacé dans les provinces anglophones et retiré au Québec moins longtemps

---

<sup>99</sup> Susan Mann Trofimenkoff, *Visions nationales : une histoire du Québec*, Saint-Laurent, éditions du Trait Carré, 1986, 455 p.

<sup>100</sup> Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec. Tome II : 1896-1929*, Montréal, Fides, 2004, p. 97.

<sup>101</sup> Denyse Baillargeon, *Brève histoire des femmes au Québec*, Montréal, Boréal, 2012, 281 p.

qu'ailleurs. Il faut dire qu'au Québec, la vision catholique faisait de la famille et non de l'individu la plus petite cellule de la société et que la famille s'exprimait, dans cette vision, par la parole du chef, en l'occurrence l'homme. Dans les sociétés à dominante anglo-saxonnes, le clivage citoyen se faisait moins sur la base du sexe, mais beaucoup plus sur la base de l'ethnie. Ces choses doivent être rappelées pour comprendre, ce qui ne veut pas dire excuser, la position de l'Église sur le suffrage féminin<sup>102</sup>. Plus récemment, l'historien Alexandre Dumas a estimé que le « retard » que l'on accorde au suffrage féminin dans la province du Québec s'explique par des causes politiques plutôt que religieuses : les libéraux au pouvoir jusqu'en 1936 estimaient que les femmes auraient plus aisément voté pour le parti conservateur provincial; puis Maurice Duplessis, au pouvoir de 1936 à 1939, n'aurait pas voulu se mettre l'épiscopat à dos, alors qu'il venait de prendre le pouvoir sans avoir eu besoin du vote des femmes<sup>103</sup>.

Même si *La Revue nationale* accepte évidemment les textes de collaboratrices, particulièrement sur des sujets domestiques, littéraires ou féminins<sup>104</sup>, on note d'une part que deux articles portent sur la situation des femmes au Canada français et d'autre part que le conseil général et les comités de la SSJB sont à cette époque entièrement masculins. En 1922, au moment des premiers débats sur le suffrage féminin à l'Assemblée législative, Thomas-Auguste Brisson, médecin, se fait le « porte-parole » de la revue sur la question du vote féminin. Le mariage est pour lui une association entre l'homme et la femme qui a pour objectif « d'assurer la permanence de l'espèce humaine par la naissance et l'éducation de nombreux rejetons ». La femme est le complément de l'homme et ne saurait prétendre à l'égalité avec lui ; en particulier elle n'a pas les aptitudes pour voter. Elle a néanmoins le droit d'influencer son mari en politique comme elle le fait dans toutes les sphères de la vie quotidienne. Son vrai rôle est d'être la gardienne du foyer et « de donner, de former des hommes capables de répondre aux lourdes responsabilités d'un avenir gros

---

<sup>102</sup> Élections Canada, *L'histoire du vote au Canada*, Ottawa, Groupe Communication Canada 1997, 115 p.

<sup>103</sup> Alexandre Dumas, « Le droit de vote des femmes à l'Assemblée législative du Québec (1922-1940) », *Bulletin d'histoire politique*, vol 24, no 3, 2016, p. 137-138.

<sup>104</sup> Parmi les collaboratrices à *La Revue nationale*, on remarque Yvette-O. Gouin, l'écrivaine Blanche Lamontagne, la féministe chrétienne Marie Gérin-Lajoie, Sylva Clapin, Marie-Rose Turcot, et l'écrivaine Marie-Claude Daveluy.

de nuages pour la nation canadienne »<sup>105</sup>. Ce point de vue est typique de l'idéologie nationaliste de l'époque.

Une certaine promotion des femmes trouve toutefois sa place dans la revue, sous la plume de Marie Gérin-Lajoie, présidente de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. Les actions de la Fédération ont en effet une portée nationale. Celle-ci cherche à améliorer les conditions de vie et de travail des femmes, ainsi qu'à leur faire reconnaître certains droits dans le cadre du mariage. En 1931, Marie Gérin-Lajoie écrit une lettre au président Guy Vanier sur un plan d'éducation populaire. Elle y exprime son intérêt pour un rapprochement entre la Société Saint-Jean-Baptiste et la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, « tout en respectant l'autonomie de chacune d'elles ; une rencontre annuelle ne serait pas de trop assurément pour échanger nos vues et tracer un plan d'action dans des questions d'intérêt commun »<sup>106</sup>. Pour sa part, Jeanne Closse traite du rôle des femmes dans le patriotisme national au Québec et ailleurs dans le monde. L'auteure fait référence au journal *Le Nationalisme*, qui souligne que « les femmes du Québec voteront par patriotisme. Nous n'en avons jamais douté ». Ensuite, l'auteure présente des femmes d'autres pays qui ont joué un rôle dans une société masculine, telle qu'Edith M. Pye (1876-1965), sage-femme et humanitaire britannique<sup>107</sup>.

Le suffrage féminin ne sera pas la seule idée à faire grincer les dents des nationalistes de *La Revue nationale*. Les idées rouges – communistes – feront leur apparition au même moment et seront combattues tout aussi vigoureusement.

### *Une lutte à finir contre le communisme*

En plus de quelques entrefilets sous forme de dénonciation du communisme, un seul article de fond traite ce sujet, en 1931. L'auteur, Lévis Lorrain, y brosse d'abord un portrait général du communisme en Russie depuis la révolution bolcheviste de 1917. Compte tenu de la force des mouvements communistes dans certains pays européens durant les années

<sup>105</sup> T.-A. Brisson, « Le suffrage féminin », *La Revue nationale*, vol. 4, no 5, 1922, p. 133-134.

<sup>106</sup> M. Gérin-Lajoie, « Les conférences populaires », *La Revue nationale*, vol. 13, no 5, 1931, p. 146. Guy Vanier est président de la SSJB en 1925 et ensuite de 1929 à 1930.

<sup>107</sup> Jeanne Closse, « Ça et là », *La Revue nationale*, vol. 1, no 2, 1920, p. 19.

1920 et de l'ampleur de la crise économique qui s'est abattue sur le monde depuis 1929, Lorrain s'interroge ensuite sur l'expansion éventuelle du communisme dans les pays industrialisés, et s'inquiète tout particulièrement de son importation au Canada : après tout, le Parti communiste du Canada a été fondé en 1922 lors d'une convention nationale à Toronto et les membres du Parti communiste du Canada reconnaissent Moscou comme étant l'âme du mouvement révolutionnaire mondial. L'auteur indique aussi la pénétration de l'idéologie communiste dans les différentes provinces du Canada. Pour contrer sa pénétration appréhendée tant dans les milieux ouvriers issus de plusieurs nationalités au Québec que parmi les Canadiens français, il énumère une vingtaine d'arguments susceptibles selon lui de dissuader les gens tentés par les idées communistes<sup>108</sup>. En somme, la revue tente par cet article de donner des outils aux lecteurs pour combattre le bolchevisme<sup>109</sup>.

Fidèle à la doctrine sociale de l'Église, Lorrain considère que la meilleure manière de combattre à la racine l'attrait du communisme auprès des ouvriers est d'améliorer leur condition : « Poussons de plus en plus l'idée des allocations familiales et améliorons le sort des travailleurs, chefs de famille. Si la classe ouvrière est satisfaite, si elle reçoit un salaire suffisant pour vivre dans une modeste aisance qui facilite la pratique de la vertu, elle ne songera guère à se révolter »<sup>110</sup>. Il estime aussi que le patronat doit faire des concessions pour éviter les débordements sociaux. Par ailleurs, à l'endroit des plus démunis, les citoyens plus à l'aise doivent donner l'exemple de la charité, c'est-à-dire soutenir les œuvres des congrégations religieuses, celles de la Société Saint-Vincent-de-Paul et celles des sociétés canadiennes-françaises telles que l'Association catholique des voyageurs de commerce, les syndicats catholiques et l'Association catholique de la

<sup>108</sup> L. Lorrain, « Le communisme », *La Revue nationale*, vol. 13, no 4, 1931, p. 81 et 84.

<sup>109</sup> En 1929, *La Revue nationale* dénombre l'existence de 215 unions ou groupes d'usines avec un effectif de plus de 5 000 membres divisés en neuf districts. Tandis que l'année précédente, le nombre d'unions était de 144. De plus, l'article publie les noms des chefs communistes, le nombre de cellules à Montréal et au Canada, les hommes d'influence qui défendent les idées révolutionnaires, etc. Les articles qui traitent du communisme, directement ou indirectement, sont publiés en 1931. Voir entre autres : Alphonse Désilets, « Les conférences populaires : Enquête de notre revue - Réponse d'Alphonse Désilets », *La Revue nationale*, vol. 13, no 1, 1931, p. 10-11 ; Jean Tavernier, « Les pionniers », *La Revue nationale*, vol. 13, no 5, 1931, p. 140-145 ; Chevalier G. Leccisi, « Harmonies religieuses et nationales », *La Revue nationale*, vol. 13, no 5, 1931, p. 156-158.

<sup>110</sup> L. Lorrain, « Le communisme », *La Revue nationale*, vol. 13, no. 4, 1931, p. 89.

jeunesse canadienne-française<sup>111</sup>. Enfin, toujours selon Lorrain, il faut éviter de tenter les ouvriers : « l'étalage du luxe, les excès de dépenses, les frivolités et les dédains de la classe fortunée » sont ce qui blesse l'ouvrier. *La Revue nationale* propose également que le gouvernement fédéral instaure un embargo sur les produits russes et même qu'il cesse toute relation officielle avec la Russie communiste.

Somme toute, si les employeurs encouragent la vie chrétienne et familiale de leurs ouvriers, ils tiennent là la meilleure façon de contrer les idées révolutionnaires. De même, la mobilisation des élites en faveur des associations catholiques peut y contribuer. Ajoutons le travail des sociétés patriotiques telles que l'École sociale populaire et les cercles d'études, qui ont comme objectif de diffuser la doctrine sociale de l'Église catholique<sup>112</sup>. C'est ainsi que les Canadiens français pourront résister à l'avancée des Rouges. Enfin, dans ce domaine, l'intervention de l'État est souhaitée.

### *Le refus du militarisme*

Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les nationalistes canadiens-français sont les premiers à s'opposer à la participation du Canada aux guerres de l'Empire : Guerre des Boers en 1899, et Grande Guerre de 1914-1918. Olivar Asselin et Jules Fournier, entre autres, mais aussi évidemment Henri Bourassa, ont exprimé le mécontentement du Canada français et noté aussi que le Canada doit s'émanciper de la tutelle britannique. Henri Bourassa, notamment, est à cette époque un indépendantiste canadien. Pour certains nationalistes comme Asselin, au moment de la Grande Guerre, « le Canada aurait pu intervenir *comme nation*, lié à l'Angleterre par des attaches politiques (suivi des dossiers) et à la France par des motifs de sentiment et d'intérêt, sans compromettre en rien son état politique »<sup>113</sup>. Autrement dit, le pays aurait pu ne pas accepter la politique impérialiste de l'Angleterre à l'égard de ses colonies.

---

<sup>111</sup> Henry-Lemaître Auger, « Programme d'action pour nos sections », *La Revue nationale*, vol. 4, no 1, 1922, p. 7-9 ; Gérard Tremblay, « Le syndicat catholique et national des typographes », *La Revue nationale*, vol. 4, no. 5, 1922, p. 135-138.

<sup>112</sup> M. Lavallée, *loc. cit.*, p. 20-21.

<sup>113</sup> Olivar Asselin s'est enrôlé. Cependant, il écrit « [...] des individus peuvent exiger d'eux-mêmes ce qu'ils n'exigent pas de leur gouvernement » ; voir aussi : Y. Lamonde, *op. cit.*, p.39-40.



La lutte contre le militarisme exposée dans *La Revue nationale* est en lien avec la crise de conscription de 1917 et la fin de la Grande Guerre. Cette guerre devait être la dernière. Il devait s'ensuivre une paix permanente. Émile Jordy met en garde les Canadiens français que l'après-guerre sera une période de dépression économique. Il prévoit que la démobilisation et le rapatriement des soldats engendreront une crise de l'emploi. En effet, le retour des soldats à la vie civile sera difficile, car la main-d'œuvre sera confrontée à une hausse du chômage. Pour contrer ces difficultés, le retour à la terre serait la meilleure solution selon lui<sup>114</sup>. Mais dans la seconde moitié des années 1920, Rosario Vaillancourt voit plutôt poindre une nouvelle phase de militarisation portée par les vainqueurs. Pour lui, le militarisme est : « un système de gouvernement qui s'appuie sur d'immenses armées permanentes, recrutées par voie de conscription personnelle, universelle et prolongée, et sur un casernement égalitaire; [sic] à l'organisation, au maintien, au développement desquels l'État subordonne tout dans son administration ». Il ne voit pas cela d'un bon œil : « l'égoïsme national, la défiance internationale, les ambitions matérielles » aboutissent finalement à une course aux armements sans merci. Il exhorte le Canada à s'émanciper de l'Angleterre ou du moins à refuser de participer d'office, comme colonie, aux guerres dans lesquelles ce pays est engagé. D'autant que la Grande-Bretagne, comme dans le cas des Boers, ne fait pas la guerre parce qu'elle est menacée d'invasion ou que ses citoyens sont directement menacés; elle la fait pour maintenir ses ambitions et intérêts commerciaux. Vaillancourt va même plus loin : il souhaite que le Canada conserve une neutralité absolue sur la scène internationale, qu'il ne s'engage pas dans la spirale militariste. D'ailleurs pour lui, ce ne sont pas les États qui pourront garantir la sécurité de leurs citoyens, mais bien l'autorité morale incarnée par le pape<sup>115</sup>.

Cette vision se répétera dans le domaine social, plus précisément dans la charité.

---

<sup>114</sup> Émile Jordy, « L'Après-Guerre », *La Revue nationale*, vol. 1, no 2, 1919, p. 58-64.

<sup>115</sup> R. Vaillancourt, « Le militarisme », *La Revue nationale*, vol.8, no. 5, 1926, p. 137, 138, 139.

*Contre « l'étatisation de la charité »*

Le contexte de l'après-guerre, caractérisé par l'urbanisation et l'industrialisation, s'accompagne de phénomènes sociaux (pauvreté, crise économique, augmentation du coût de la vie) qui rendent les responsabilités des organisations charitables de plus en plus lourdes<sup>116</sup>. En effet, les institutions de charité privées, presque toutes confessionnelles, sont confrontées à une augmentation du nombre des nécessiteux et donc à des difficultés financières. Dans ce contexte, le gouvernement libéral de Louis-Alexandre Taschereau fait adopter en 1921 la *Loi de l'assistance publique* qui « octroie des subventions statutaires de l'État provincial et des municipalités aux institutions privées et confessionnelles d'hébergement d'indigents »<sup>117</sup>. Ce faisant, l'État québécois soulage les congrégations religieuses féminines qui hébergent les orphelins, vieillards et autres assistés, mais il indispose grandement les évêques, qui redoutent l'intervention publique dans la chasse-gardée de l'assistance et tiennent à conserver le plein contrôle sur les institutions des congrégations religieuses<sup>118</sup>.

Cette première intervention significative de l'État soulève aussi l'indignation et l'inquiétude d'Henri Bourassa, qui se fait le porte-voix des évêques. Pour lui, l'Église doit sauvegarder son indépendance et ne pas être relayée à un rôle d'intermédiaire entre l'État et la population indigente. Comme les autres détracteurs de la loi, il reconnaît les besoins d'argent des institutions, mais s'oppose à ce que ses subventions donnent à l'État le droit de surveiller leur gestion<sup>119</sup>.

Même si la Société Saint-Jean-Baptiste ne se prononce pas sur cette loi, *La Revue nationale* publie en 1922 une série de cinq articles de F.-J. Lamberet qui promeuvent le rôle des congrégations religieuses dans l'assistance. L'auteur affiche son admiration pour

---

<sup>116</sup> Robert Mayer, *Évolution des pratiques en service social*, Boucherville, Édition Gaëtan Morin, 2002, p. 135.

<sup>117</sup> Martin Petitclerc, « À propos de "ceux qui sont en dehors de la société". L'indigent et l'assistance publique au Québec dans la première moitié du XXe siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 65, no 2-3, 2011-2012, p. 227.

<sup>118</sup> Lucia Ferretti, « Du « devoir de charité » au « droit à l'aide publique » : la naissance de l'État-providence au Québec », Université de Montréal, Les Conférences Gérard-Parizeau, 2011, p. 18.

<sup>119</sup> Henri Bourassa, *Une mauvaise loi : l'Assistance publique*, Montréal, Imprimerie du Devoir, 1921, 40 p.

leur travail et leur dévouement : « Toutes les œuvres de charité, sans exception, se maintiennent grâce à une ténacité et une persévérance assidues, elles [congrégations religieuses] sont toutes pauvres, se soutiennent au jour le jour et n'en demandent pas davantage »<sup>120</sup>. Selon lui, elles comptent et doivent compter sur la Providence : si elles manquent du nécessaire, celle-ci le leur accordera. En d'autres termes, ce n'est pas à l'État de se faire Providence. Lamberet affirme au contraire que la charité existe au fond de chaque âme à l'état latent et qu'elle ne demande qu'à être stimulée pour s'exercer. Que les établissements fassent connaître leurs besoins, qu'ils les publicisent et les dons individuels se multiplieront. En somme, comme les évêques et comme Bourassa, Lamberet s'oppose à ce qu'ils appellent « l'étatisation de la charité ». La nouvelle loi, selon lui, ébranle le système. Il s'inquiète aussi que la loi finisse par ouvrir la porte à la fondation d'établissements d'hébergement à direction laïque, alors que les laïcs sont plus dépensiers et beaucoup moins dévoués que les sœurs. Il faudra quelques années pour que cette crainte se dissipe et surtout pour que les congrégations religieuses réussissent à faire comprendre aux évêques que les subventions de l'État leur sont indispensables.

Pour sa part, le journaliste J.-Théo. Benoît écrit : « En se soumettant au pouvoir civil pour tout ce qui intéresse le bien public, la famille garde ses droits à l'existence et au plein épanouissement, droits auxquels correspondent chez les gouvernements des devoirs dont la négligence amènera l'affaiblissement, la maladie, la ruine de la famille et de la race »<sup>121</sup>. En ce sens, l'État ne peut ni se substituer aux familles, ni se substituer aux établissements d'hébergement confessionnels qui en sont le prolongement. C'est à la société civile de soutenir ses membres et de soutenir les institutions religieuses qui s'occupent des démunis. Et non pas à l'État. Benoît tient ici tout à fait le discours des évêques de l'époque.

## CONCLUSION

*La Revue nationale* et le mouvement nationaliste se méfient donc des influences et des idées étrangères qui peuvent menacer l'identité et l'intégrité de la nation et de la

---

<sup>120</sup> F.-J. Lamberet, « Les institutions de charité : On les ignore. Elles manquent de publicité », *La Revue nationale*, vol. 4, no 10, 1922, p. 303.

<sup>121</sup> J.-T. Benoît, « La famille et la nation », *La Revue nationale*, vol. 13, no 5, 1931, p. 115.

société canadiennes-françaises. L'américanisation serait la principale cause de la corruption des consciences populaires (surtout parmi la jeunesse), de la dénaturation de la nationalité et de l'affaiblissement des structures économiques et sociales du Canada français. Elles sont perçues comme des symboles de l'impérialisme anglo-saxon qui se manifestent à l'état latent.

Ce faisant, *La Revue nationale* se propose d'identifier les idées extérieures qu'elle considère comme étant des menaces à l'identité de la nation, telles que le féminisme, le communisme, le militarisme et « l'étatisation de la charité ».

En identifiant chacune des menaces, la revue dénonce l'incompatibilité des idées extérieures avec la personnalité historique et nationale des Canadiens français. Le Canada français doit, pour la revue, rester conscient de ce qu'elle appelle sa mission providentielle en terre d'Amérique : rester nation française et catholique malgré l'océan anglo-protestant dont elle est entourée. La revue s'inscrit dans un courant nationaliste qui souhaite éviter l'émigration des Canadiens français hors du Québec, mais aussi l'importation d'idées étrangères au Canada français.

En appelant à la doctrine sociale de l'Église catholique plutôt qu'à l'État pour contrer certaines idées, la revue et le mouvement nationaliste cherchent à diffuser leur idéal du Canada français. Pour la revue, cet idéal s'incarne d'une part dans le maintien des traditions nationales et catholiques et d'autre part dans le respect de la cellule familiale. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'élite conservatrice canadienne-française tient à ce que l'Église canadienne-française conserve le plein contrôle de ses champs de compétences, tout particulièrement dans le domaine social. Cela dit, une certaine intervention étatique est souhaitée pour contrer le communisme en hausse durant les années 1920.

Par ailleurs, *La Revue nationale* et le mouvement nationaliste s'en remettent également aux sociétés civiles (SSJB, ACJC, ESP, etc.). La mobilisation autour des sociétés civiles permet de soutenir les membres, la famille et les institutions canadiennes-françaises (patriotiques) et religieuses en dehors de la sphère étatique. Dans ce contexte, elles font œuvre de transmission et de diffusion de la culture et des traditions canadiennes-

françaises. Elles ont comme rôle de se substituer à l'État dans le domaine social et économique.

Somme toute, *La Revue nationale* considère toutes influences ou idées extérieures comme des agents de déculturation, d'assimilation ou d'anglicisation qui pèsent tant sur le plan du mode de vie que des idées. Le mouvement nationaliste et la revue craignent que ces idées déstabilisent l'ordre social. Par ses publications, *La Revue nationale* encourage la vie chrétienne et familiale, puisque c'est le respect de ces deux principes qui permettra aux Canadiens français de résister aux menaces extérieures. Ce faisant, la survie de la nation dépend de l'élaboration et de la consolidation d'une doctrine nationaliste canadienne-française. Cette doctrine sera diffusée entre autres par la création de réseaux intellectuels et nationalistes, par l'élargissement du système fédératif mis en place par la SSJB de Montréal (sections de paroisses), par l'association et la solidarité entre les Canadiens français, mais aussi par l'ensemble des actions nationales et sociales.

## CHAPITRE 3

### LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE, LIEU PRIVILÉGIÉ DE L’AFFIRMATION DE L’ÉLITE INTELLECTUELLE NATIONALISTE CANADIENNE-FRANÇAISE

Au XX<sup>e</sup> siècle, les organisations sociales et patriotiques sont les lieux privilégiés pour les échanges d’idées. Leur objectif est de développer chez tous les Canadiens français la conscience de leur identité nationale distincte. Ce faisant, *La Revue nationale* se veut une œuvre de fierté nationale : ses collaborateurs et collaboratrices aspirent à stimuler la nation et à la mettre en mouvement vers le progrès, non seulement au Québec, mais partout où la langue française et l’amour de la nation dominent dans les pensées et les cœurs des Canadiens français.

En effet, comme l’écrit Victor Morin dès le premier numéro, *La Revue nationale* est « la tribune où se discuteront les grands intérêts de notre race »<sup>1</sup>. D’emblée le ton est donné. Les auteurs s’y penchent, assez souvent en spécialistes, sur divers sujets nationaux, ils discutent des idées, ils examinent des problèmes, ils proposent des solutions. Leur analyse critique est informée par leur idéologie nationaliste, faite de conservatisme, mais aussi de volonté de changement, surtout si celui-ci va dans le sens du « progrès » économique, social et national des Canadiens français. On discute de tout à *La Revue nationale*, mais bel et bien dans cette perspective.

Dans ce chapitre, nous allons, dans un premier temps, présenter la SSJB et sa revue comme des organes intellectuels et souligner tout particulièrement l’action de Victor Morin. Puis nous reconstituerons le réseau social et intellectuel des présidents de la SSJB

---

<sup>1</sup>V. Morin, « La naissance d’une revue », *La Revue nationale*, vol. 1, no 1, 1919, p. 4.

entre 1919 et 1932, soit durant l'existence de *La Revue nationale*. Nous aborderons particulièrement l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française. Dans un troisième temps, nous présenterons les minorités françaises de l'Amérique du Nord et comment le mouvement nationaliste canadien-français, par l'entremise de *La Revue nationale*, cherche à se rapprocher de celles-ci. Enfin, nous ferons connaître les associations nationales canadiennes-françaises et les sections de paroisse promues dans les pages de *La Revue nationale*.

## 1. LES HOMMES DE LA SSJB

### 1.1 Sont-ils des intellectuels ?

Dans la foulée des travaux de Jean-François Sirinelli<sup>2</sup>, l'historien Yvan Lamonde est certainement l'un de ceux, au Québec, qui a le plus réfléchi sur les conditions d'émergence de l'intellectuel au Canada français et sur la définition même de l'intellectuel. Dans un texte assez ancien, Lamonde a défendu la proposition selon laquelle c'est seulement au XX<sup>e</sup> siècle que la figure de l'intellectuel a pu se constituer sur nos rives, c'est-à-dire seulement à partir du moment où le « décollage culturel » qui s'est produit dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle commence à porter ses fruits et que le mot « intellectuel » lui-même commence à être employé (par Léon Gérin, en 1901)<sup>3</sup>. Toutefois, beaucoup plus récemment, il a codirigé un *Dictionnaire des intellectuels au Québec* qui fait remonter la présence d'intellectuels à Fleury Mesplets, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Surtout, lui-même et les autres codirecteurs y proposent une définition de l'intellectuel qui nous semble s'appliquer à plusieurs des hommes s'étant engagés dans la Société Saint-Jean-Baptiste, et peut-être à cette Société elle-même.

Pour être défini comme un intellectuel, Lamonde et ses collaborateurs ont en effet retenu les éléments suivants : a) une pratique d'intervention soutenue dans l'espace public, mais pas à partir d'une fonction politique, b) sur des questions d'intérêt collectif, c) dans

---

<sup>2</sup>Jean-François Sirinelli, *Intellectuels et passions françaises : manifestes et pétitions au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1990, 365 p.

<sup>3</sup>Yvan Lamonde, « Les 'intellectuels' francophones au Québec au XIX<sup>e</sup> siècle : questions préalables », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 48, no 2, 1994, p. 166-168.

une posture de contestation ou d'opposition aux pouvoirs, d) et nécessairement par l'écrit<sup>4</sup>. Eux-mêmes font tout compte fait assez peu de place à la pensée nationaliste dans leur *Dictionnaire*, même si les nationalistes, au Québec, ont historiquement eu à affronter tous les pouvoirs réunis – le gouvernement fédéral, la plupart des gouvernements du Québec, le capital étranger et canadien-anglais – et même en partie le pouvoir de l'Église : sur ce dernier point, il n'y a qu'à se souvenir des difficultés qu'a rencontrées Lionel Groulx à l'Université de Montréal dans les années 1920 et son retrait plutôt forcé de la revue *L'Action française*<sup>5</sup>.

La sociologue Andrée Fortin a elle aussi conduit une intéressante réflexion sur les intellectuels et leurs revues. Elle montre que dans l'après-Première Guerre mondiale, les intellectuels canadiens-français s'émancipent du monde proprement politique et favorisent désormais la discussion d'idées, notamment par le biais de plusieurs nouvelles revues. Ils réfléchissent sur la situation du Canada français, ses problèmes et les solutions à y apporter<sup>6</sup>.

C'est précisément ce que font ceux qui écrivent dans *La Revue nationale* et c'est aussi le projet de la Société Saint-Jean-Baptiste à cette époque, ce qui nous porte à la définir en quelque sorte comme un intellectuel collectif, un peu comme les auteurs du *Dictionnaire* l'ont fait pour l'Institut canadien, par exemple.

Dès le début du siècle, l'abbé Lionel Groulx, jeune professeur à ce moment, indique à ses élèves qu'une fois homme, ils ne devront pas manquer à leurs obligations envers la nation. Celles-ci sont de nature intellectuelle avant tout : l'homme canadien-français qu'il désire voir en eux « ne doit pas être seulement une intelligence, une lumière conductrice. Il doit être encore une force morale, une volonté dirigeante »<sup>7</sup>. Le terme « dirigeant » n'est

---

<sup>4</sup>Yvan Lamonde et al., dir., *Dictionnaire des intellectuels au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2017, p. 14.

<sup>5</sup> Il les raconte dans Lionel Groulx, *Mes Mémoires*, tome 2 : 1920-1928, Montréal, Fides, 1971, p. 269-380.

<sup>6</sup>Andrée Fortin, *Passage de la modernité. Les intellectuels québécois et leurs revues (1778-2004)*, 2<sup>e</sup> édition, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005, p.12-13 notamment.

<sup>7</sup>Lionel Groulx, *L'éducation de la volonté en vue du devoir social*, conférence donnée à l'Académie Émard de Valleyfield, le 22 février 1906. Mise en brochure, Montréal [A.C.J.C.]. 1906, p. 5, cité dans Julien Goyette, *Lionel Groulx : Une anthologie*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1998, p. 159.



pas anodin. Pour Groulx et le mouvement qui s'articule autour de lui, l'élite canadienne-française dirigera la nation en se mettant à son service, c'est-à-dire en dégagant les voies de sa survivance, de sa défense, de son développement et de sa promotion, y compris aux yeux des Canadiens français eux-mêmes.

*La Revue nationale* incarne cette volonté d'intensifier le progrès intellectuel, artistique, économique et social de la nation. Pour ce faire, un programme doit être élaboré par le président et approuvé par le conseil général de la Société. La Société Saint-Jean-Baptiste et certains de ses présidents et membres dirigeants sont, dans les années 1920, des intellectuels en action.

## **1.2 Le président Victor Morin, un intellectuel en action (1915-1924)**

Au moment où est fondée *La Revue nationale*, en 1919, cela fait déjà presque quatre ans que Victor Morin occupe la présidence de la Société Saint-Jean-Baptiste. Il reste à ce poste jusqu'en 1924. D'une durée totale de neuf ans, sa présidence est la plus longue dans toute l'histoire de l'organisme, et ce de 1834 à nos jours. Sur bien des points, ses successeurs immédiats n'ont fait que poursuivre dans les chemins qu'il avait tracés, chose inévitable puisqu'ils ne sont restés chacun qu'une seule année, ou au mieux une seule année à la fois, à la présidence<sup>8</sup>. Dans cette section, nous ne parlerons donc pas des mandats de Joseph-Victorien Desaulniers (1924-1925), Guy Vanier (1925 puis 1929), Léon Trépanier (1925), Aimé Parent (1930), Victor-Elzéar Beaupré (1931-1932), sous lequel *La Revue nationale* a déclaré forfait, sauf dans leur rapport avec ce périodique justement<sup>9</sup>. En revanche, il faut présenter Victor Morin, figure type de l'intellectuel nationaliste des années 1920.

---

<sup>8</sup>« Les présidents de la SSJB », sur le site de la Société Saint-Jean-Baptiste : <http://ssjb.com/ssjb/les-presidents-de-la-ssjb/> [page consultée le 20 juin 2017].

<sup>9</sup>Robert Rumilly, *Histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Des Patriotes au Fleurdelisé, 1834-1948*, Montréal, L'Aurore, 1975, p. 388.

*Bref retour sur la présidence d'Olivar Asselin (1913-1914)*

Et pour ce faire, il faut d'abord dire un mot d'Olivar Asselin, président en 1913-1914, qui a beaucoup inspiré Morin. En quelques mois à peine, Asselin avait fait beaucoup bouger la déjà vénérable organisation patriotique.

D'abord dans sa forme : l'Association Saint-Jean-Baptiste est alors devenue Société et a adopté une structure fédérative. Puis dans ses têtes d'affiche. Avaient disparu les derniers représentants de la génération libérale de Wilfrid Laurier, partisans comme lui de la bonne-entente ; Asselin s'était entouré plutôt de la génération montante, dont certains avaient été formés à la Ligue nationaliste, fondée en 1903, et d'autres à l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC), fondée l'année suivante. Certains d'entre eux deviendront à leur tour présidents de la Société (Guy Vanier et Victor-Elzéar Beupré notamment) ou, comme Arthur Saint-Pierre, dirigeront *La Revue nationale*. Enfin, Asselin avait modifié les priorités de la Société. Tout en continuant de valoriser la promotion économique des Canadiens français, il avait relancé la pensée nationaliste et mis la Société au service de la défense des droits des minorités françaises pour lesquelles il avait organisé des campagnes de souscription.

Asselin avait démissionné en 1914, car « le Conseil est trop peu nombreux pour assurer une bonne moyenne d'assiduité » laissant ainsi la présidence à Charles Duquette (1914-1915)<sup>10</sup>. À peine un an plus tard, Victor Morin a été élu à son tour. Il a emmené avec lui au conseil général certains membres issus de l'ACJC. Au moment où est fondée *La Revue nationale*, ceux-ci poursuivent la vision d'Asselin, « selon leur propre sensibilité et en tenant compte de tous les acteurs – autant laïques que cléricaux – utiles et dévoués à la cause nationale »<sup>11</sup>.

---

<sup>10</sup>R. Rumilly, *op. cit.*, p. 246 ; Rumilly le cite à propos de sa démission : « je démissionne pour vous permettre de m'élire directeur, à titre d'ancien président, ce qui comblera l'un des vides causés par deux démission (le juge Loranger et le docteur Lachapelle) » (p. 246).

<sup>11</sup>Martin Lavallée, « 'Assumer la haute direction de la vie de la race' : la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1915-1924) », *Mens*, 121, 2011, p. 23. Cette sous-section est construite à partir de cet article.

*Victor Morin : homme-pivot (1915-1924)*

Homme-pivot : c'est ainsi qu'on doit décrire Victor Morin. Selon Robert Rumilly, « il ne se forme pas une société, il ne s'organise pas un comité, il ne se prend pas une initiative sans lui à Montréal »<sup>12</sup>. Ce notaire, professeur de droit administratif puis de procédure notariale à l'Université de Montréal entre 1910 et 1940, multiplie ses présences ailleurs avant, durant et après les années de sa présidence : échevin entre 1910 et 1913, président de la Société historique de Montréal (1916-1928), président de la section française de la Société des auteurs canadiens (1921-1925), membre de la Commission des monuments historiques du Québec (1922), promoteur de la fondation de la Société nationale de fiducie dont il est président à partir de 1918, et vice-président depuis 1909 de l'Ordre des forestiers<sup>13</sup>. Sa fille, Renée Morin, souligne que Victor Morin « [...] n'a jamais été un adepte des associations paroissiales; il fut marguillier du banc de sa paroisse durant un seul terme, en 1929-1931. Dès qu'il commence à s'occuper d'associations, il choisit celles qui ont une portée nationale »<sup>14</sup>.

À peine élu, Morin s'intéresse à l'administration même de la SSJB. D'une part, il met l'accent sur le recrutement de membres et la fondation de nouvelles sections de paroisse, dont le nombre passe de dix en 1914 à trente-six en 1924. En signe de ralliement, les membres, anciens et nouveaux, reçoivent désormais un « bouton-insigne »<sup>15</sup>. Il se préoccupe également des œuvres financières de la Société. À la Caisse nationale d'économie, fondée en 1899, qui permet à ceux qui y cotisent de recevoir une rente après vingt ans, il ajoute en 1916 la Société nationale de fiducie, qui est une compagnie de fidéicommiss ou de gestion de portefeuille. Il enrichit ainsi la banque d'outils financiers contrôlée par les Canadiens français. Enfin, il organise un secrétariat permanent, dont les

---

<sup>12</sup>R. Rumilly, *op. cit.*, p. 254.

<sup>13</sup>« Notice biographique », Fonds Victor-Morin, P56, Université de Montréal, Division de la gestion des documents et des archives : <http://www.archiv.umontreal.ca/P0000/P0056.html> [page consultée le 20 juin 2017].

<sup>14</sup>Renée Morin, *Un bourgeois d'une époque révolue : Victor Morin, notaire, 1865-1960*, Montréal, éditions du Jour, 1967, p. 91.

<sup>15</sup>M. Lavallée, *loc. cit.*, p. 30 ; voir aussi V. Morin, « Œuvres nationales : Rapport du président de la Société Saint-Jean-Baptiste au Congrès du 13 mars 1919 », *La Revue nationale*, vol. 1, no 3, 1919, p. 85-86 ; [s.a.], « Un bouton-insigne », *La Revue nationale*, vol. 1, no 8, 1919, p. 321-323.

membres dédient tout leur temps à l'élaboration d'un vigoureux programme d'action nationale<sup>16</sup>.

Justement, Morin, le conseil général et le secrétariat permanent mettent aussi l'activité de la SSJB au service du développement de la conscience nationale des Canadiens français. Comme tous les présidents avant lui, Morin veille sur la célébration de la fête nationale, le 24 juin. La Société travaille aussi, on l'a vu, à diffuser la connaissance de l'histoire nationale par l'entremise de contes historiques et de concours historiques et littéraires. Elle lutte pour la défense de la langue française et pour son usage le plus correct possible. Ses cours et conférences, placés sous la responsabilité de Joseph-Victorien Desaulniers, sont très suivis : 980 élèves aux cours, 300 auditeurs aux conférences du dimanche<sup>17</sup>. Enfin, Morin fonde *La Revue nationale* en 1919. L'ensemble de ces activités s'intègre dans ce que lui et Guy Vanier appellent l'éducation au patriotisme<sup>18</sup>. Et c'est sans compter la poursuite de projets entrepris par les anciens présidents comme la promotion de l'agriculture, de la colonisation ou celle de la petite industrie, ainsi que l'achat chez-nous.

Enfin, sous la présidence de Morin, la SSJB porte une attention particulière au développement de l'activité culturelle montréalaise. Elle promeut par exemple le concours pour l'établissement d'un musée d'art à Montréal par la Société canadienne des Beaux-Arts, elle encourage la tenue de concert, de récitals et les soirées traditionnelles au Monument national. Elle soutient également le groupe d'artistes réuni dans l'Association d'art lyrique<sup>19</sup>.

Si l'on ajoute à toute cette activité de gestionnaire d'organisation, de promoteur de la culture et de militant nationaliste le fait que Victor Morin a écrit de très nombreux textes, dans *La Revue nationale* et ailleurs, et qu'il sera en 1939 l'auteur d'un code de procédure des assemblées délibérantes qui porte son nom (le Code Morin) et est encore

---

<sup>16</sup>R. Rumilly, *op. cit.*, p. 255.

<sup>17</sup>R. Rumilly, *op. cit.*, p. 299 et p. 319.

<sup>18</sup>[s.a.], « L'éducation au patriotisme », *La Revue nationale*, vol. 1, no 4, 1919, p. 170 ; Voir aussi R. Rumilly, *op. cit.*, p. 288.

<sup>19</sup>V. Morin, « Œuvres nationales : Rapport du président de la Société Saint-Jean-Baptiste au Congrès du 13 mars 1919 », *La Revue nationale*, vol. 1, no 3, 1919, p. 93-94.

en usage de nos jours<sup>20</sup>, nul doute qu'on peut dire avec Yvan Lamonde et bien d'autres que Victor Morin est une figure intellectuelle importante des années 1920 au Québec.

## 2. RÉSEAUX ET ORGANISATIONS NATIONALISTES

### 2.1 Des professionnels insérés un peu partout

Sans être investis partout comme l'est Victor Morin, la plupart des dirigeants de la Société Saint-Jean-Baptiste participent activement aux réseaux et à d'autres organisations nationalistes du Canada français, auxquels ils ont adhéré souvent dès le temps de leurs études. Comme le souligne Catherine Pomeyrols, le collège classique et les académies commerciales ne recevaient peut-être pas exactement des jeunes des mêmes milieux sociaux, mais au-delà des matières proprement scolaires, la formation parascolaire y était imprégnée des mêmes valeurs patriotiques et catholiques et elle proposait aux élèves l'idéal d'un homme citoyen activement engagé pour le progrès de son milieu et de son peuple<sup>21</sup>. C'est cette culture que partagent les têtes dirigeantes de la SSJB. Et c'est ce qui explique qu'on les retrouve dans des réseaux tissés serrés.

Sans détailler le cursus scolaire puis professionnel des quelques présidents de la SSJB qui ont exercé leur mandat entre 1919 et 1932, il est intéressant de constater que plusieurs, mais pas tous, font alors partie du monde des professions libérales. Victor Morin est notaire, on l'a dit. Guy Vanier est avocat<sup>22</sup>. Léon Trépanier, pour sa part, est journaliste pour divers quotidiens montréalais et très engagé, comme échevin, dans la politique municipale<sup>23</sup>. On en sait moins sur Aimé Parent, sinon qu'il a poursuivi des études commerciales dans un collège anglophone, l'*International Business College* de Montréal, ce qui le distingue nettement parmi les dirigeants de la SSJB. Il a également été conseiller

<sup>20</sup> Victor Morin, *Procédures des assemblées délibérantes*, Montréal, Action canadienne-française Itée, 1939, 187 p.

<sup>21</sup> Catherine Pomeyrols, *Les intellectuels québécois : formation et engagements, 1919-1939*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 70.

<sup>22</sup> « Notice biographique », Fonds Guy Vanier, BANQ-Vieux Montréal, CGL52, [http://pistard.banq.qc.ca/unite\\_chercheurs/description\\_fonds?p\\_anqid=20110201120150650&p\\_centre=06M&p\\_classe=CLG&p\\_fonds=52&p\\_numunide=930289](http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/description_fonds?p_anqid=20110201120150650&p_centre=06M&p_classe=CLG&p_fonds=52&p_numunide=930289) [page consultée le 20 juin 2017].

<sup>23</sup> « Notice biographique », Fonds Léon Trépanier, P193, Université de Montréal, Service de gestion de documents et des archives, <http://www.archiv.umontreal.ca/P0000/P0193.html> [page consultée le 20 juin 2017].

municipal<sup>24</sup>. Joseph-Victorien Desaulniers a travaillé comme instituteur d'école pour ensuite devenir courtier d'immeuble en plus d'œuvrer au sein des organisations sociales et patriotiques de la Société nationale, telles que la Société nationale de Fiducie<sup>25</sup>. Enfin, Victor-Elzéar Beaupré, professeur de hautes mathématiques, qui enseigne pendant quarante-huit ans à l'École polytechnique de Montréal, est surtout le premier actuaire canadien-français<sup>26</sup>.

Trois d'entre eux, Vanier, Parent et Beaupré, ont fait partie de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, tout comme d'ailleurs d'autres membres du conseil général des années 1920 tels qu'Arthur Saint-Pierre (directeur de *La Revue nationale*), Alphonse de La Rochelle (chef du secrétariat), Henri-Lemaître Auger et Jean-Baptiste Lagacé, pour ne nommer qu'eux. Selon les dires de Robert Rumilly, Vanier et Beaupré ont été parmi les premiers jeunes à avoir suivi les retraites fermées organisées par le père Joseph-Papin Archambault. Il n'est pas surprenant de constater que les retraites fermées seront promues dans *La Revue nationale*, notamment dans le rapport présidentiel de Victor-Elzéar Beaupré<sup>27</sup>. On y retrouve l'avantage d'une homogénéité au sein du conseil général, car cette inscription de jeunesse dans l'ACJC a un impact important sur l'orientation des actions de la SSJB au tournant des années 1920<sup>28</sup>.

Nous avons repéré les principales organisations sociales et nationales dans lesquelles les présidents de la Société se sont engagés depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de la Ligue nationaliste (1903), de l'ACJC (1904), de la Ligue des droits du français (1913) et de la revue *L'Action française* (1917). La Ligue nationaliste a été fondée entre autres par Olivar Asselin; l'ACJC, entre autres par Lionel Groulx; tandis que le père

<sup>24</sup>« Présidents de la SSJB », [En ligne] <http://ssjb.com/files/uploads/2012/11/Presidents-SSJB.pdf> [page consultée le 7 juillet 2017].

<sup>25</sup>R. Rumilly, *op. cit.*, p. 317.

<sup>26</sup>« Les mathématiques au Québec », sur le site Math-UQAM : <http://www.math.uqam.ca/~charbon/mat6221/CoursQuebec.html> [page consultée le 20 juin 2017] ; voir aussi R. Rumilly, *op. cit.*, p. 370.

<sup>27</sup>V.-E. Beaupré, « Rapport du président général », *La Revue nationale*, vol. 14, no 3, 1932, p. 55-67 ; voir aussi La Direction, « Le centenaire des Oblats », *La Revue nationale*, vol. 8, no 2, 1926, p. 37 ; A. Leduc, « Notre race », *La Revue nationale*, vol. 8, no 7, 1926, p. 202-206.

<sup>28</sup>R. Rumilly, *op. cit.*, p. 321, 370.

Joseph-Archambault compte parmi les fondateurs de la Ligue et de la revue<sup>29</sup>. On voit déjà comment et où la SSJB puise son inspiration dans les années 1920. Toutes ces organisations ont une vision commune de la nation comme groupe humain partageant une langue et une religion, une mémoire et une histoire, des traditions, des institutions, sans oublier des droits. Toutes cherchent à défendre et à valoriser la culture canadienne-française. Toutes ont conscience que les droits collectifs des Canadiens français ont été bafoués à répétition depuis le début de la Confédération et que la survivance est une entreprise qui ne souffre pas de relâchement.

Durant le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle, les organisations sociales et patriotiques renouvellent leurs effectifs avec la génération montante issue des mouvements de jeunesse et des mouvements nationalistes. Les trois présidents formés à l'ACJC vont réorienter la Société vers l'action sociale et catholique conforme à la doctrine du catholicisme social. Cela ne veut pas dire que les autres présidents (Desaulniers et Trépanier) n'ont rien accompli durant leur présidence. Mais l'orientation que ces derniers donnent à la Société touche davantage les sociétés parallèles : développement de la Société nationale de colonisation, des sociétés et associations financières, et développement du rôle des sections de paroisse. Par ailleurs, certains des membres du conseil général ont aussi contribué à l'École sociale populaire, l'œuvre de diffusion de la doctrine sociale de l'Église animée par l'infatigable jésuite Joseph-Papin Archambault.

## **2.2 L'Association catholique de la jeunesse canadienne-française : une source privilégiée d'inspiration, et une alliée naturelle de la SSJB**

L'A.C.J.C a pour but de développer chez les jeunes étudiants et professionnels canadiens-français, tant laïcs que cléricaux, des sentiments catholiques et nationaux<sup>30</sup>. Plus encore, elle cherche à encadrer la jeunesse masculine en lui faisant conjuguer, dans

---

<sup>29</sup>Hélène Pelletier-Baillargeon, *Olivar Asselin et son temps*, Montréal, Fides, 1996, p.224-249 ; Lionel Groulx, *Mes mémoires*, Montréal, Fides, 1970, tome 1, pages 92-108 ; Michael D. Behiels, « Archambault, Joseph-Papin », *L'Encyclopédie canadienne*, [En ligne] [page consultée le 16 juillet 2017].

<sup>30</sup>Bilan du siècle, Université de Sherbrooke, « Fondation de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française » [En ligne], <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/20680.html> [page consultée le 12 juin 2017].

l'action, catholicisme et nationalisme. Comme le souligne Caroline Manseau, « l'ACJC est une organisation élitiste qui s'est donné comme mandat de former des chefs et des citoyens éclairés pour l'avenir. [...] où les préoccupations étaient orientées vers les questions religieuses, nationales et sociales du temps »<sup>31</sup>. C'est-à-dire que son ambition est d'affronter les problèmes du Canada français et de les ressouder par la « piété, l'étude et l'action », devise de l'association, dans l'ultime objectif de rassembler les forces vives de la nation canadienne-française vers un but commun. Elle privilégie donc l'action catholique et sociale. Son programme est représentatif de ce que le mouvement intellectuel nationaliste du début de siècle entend à mettre en marche au côté d'autres organisations nationales. Dans ces conditions, l'ACJC incarne bien au côté de la SSJB cette volonté d'agir contre les assauts à la survivance canadienne-française caractéristique du début du XX<sup>e</sup> siècle. D'ailleurs, selon Eugène Bellut, qui écrit dans *Le Semeur*, le programme de l'Association « jette des clartés sur l'état actuel du Canada, ses aspirations, ses besoins, etc. »<sup>32</sup>.

En outre, l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française est un véritable lieu de socialisation où s'élaborent des modes de penser et d'agir. Les adolescents y côtoient d'autres adolescents et des jeunes adultes qui ont une vision commune de la nation canadienne-française. De cette façon, l'Association régénère chez la jeunesse les valeurs chrétiennes qui avaient été amoindries, selon ses fondateurs, par l'urbanisation et l'industrialisation au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Elle s'impose donc comme une organisation cherchant à instaurer un ordre social conforme aux valeurs traditionnelles du Canada français, ce qui n'exclut pas la volonté de favoriser une plus grande appropriation de l'économie par les Canadiens français ; comme la SSJB le fait depuis sa fondation. Qui plus est, les valeurs défendues par les intellectuels nationalistes de la SSJB étaient pour la jeunesse acéjiste des « référents identificatoires concrets ». Ainsi, comme Caroline Manseau le soutient, la SSJB est le prolongement naturel de l'ACJC<sup>33</sup>.

---

<sup>31</sup>Caroline Manseau, *Jeunesse, tu deviendras homme. Les discours identitaires véhiculés au sein de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (1904-1931)*, Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Sherbrooke, 2006, p. 3.

<sup>32</sup>E. Bellut, *L'Association catholique de la jeunesse canadienne-française*, [...] p. 12.

<sup>33</sup>C. Manseau, *op. cit.*, p. 57.



Parallèlement, *La Revue nationale* fait partie de cette démarche intellectuelle qui passe par l'administration de remèdes et par l'intensification d'actions nationales et sociales partout où les droits des Canadiens français sont bafoués<sup>34</sup>. À cet effet, nous remarquons un lien étroit entre le modèle d'engagement intellectuel, social et religieux de l'ACJC et celui de la SSJB: l'action sociale, nationale et catholique. Et cela nous pouvons l'expliquer par le fait que « les acéjistés trouvaient chez les membres de la SSJB des références en matière d'engagement national »<sup>35</sup>. Il suffit de constater l'engagement auprès des deux organisations des trois présidents Vanier, Parent et Beaupré, formés à l'ACJC, pour y voir une corrélation. En effet, lorsque Guy Vanier devient président de la Société Saint-Jean-Baptiste en 1925, Arthur Saint-Pierre écrit :

M. Guy Vanier dirigea durant plusieurs années l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française et qu'il (*sic*) retira de son passage à la présidence de cette association une expérience qui devrait lui servir dans son travail de direction de notre Société. M. Vanier fit partie simultanément des conseils exécutifs de ces deux grandes sociétés qui poursuivent un but presque identique, l'une auprès de la jeunesse, l'autre auprès des gens d'âge mûr<sup>36</sup>.

La Société a aussi pour objectif d'encourager la jeunesse canadienne-française à s'intéresser à la culture et aux enjeux de la nation. Son action touche essentiellement les concours et la remise de prix selon les différentes disciplines scolaires. Cette action sociale et intellectuelle va de pair avec celle de l'ACJC qui fonde en 1922 les Prix d'action intellectuelle<sup>37</sup>. Dans le domaine littéraire par exemple, la Société « se signale tous les ans par le concours d'Histoire du Canada qu'elle institue dans les collèges classiques de notre pays, et par les prix qu'elle accorde aux concours organisés par l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française »<sup>38</sup>.

Il est donc naturel pour le trio Vanier, Parent et Beaupré, puis pour d'autres membres du conseil général, de transposer le modèle d'engagement intellectuel, social et catholique

---

<sup>34</sup>M. Lavallée, *loc. cit.*, p. 54.

<sup>35</sup>C. Manseau, *op. cit.*, p. 56-57.

<sup>36</sup>A. Saint-Pierre, « Nouveau président général », *La Revue nationale*, vol. 7, no 2, 1925, p. 37.

<sup>37</sup>[s.a.], « L'action intellectuelle », *La Revue nationale*, vol. 1, no 5, 1920, p. 24.

<sup>38</sup>L. Trépanier, « Rapport du Président général, M. Léon Trépanier : Au Congrès général du 11 mars 1926 », *La Revue nationale*, vol. 8, no 3, 1926, p. 72-73.

de l'Association à la SSJB. La Société nationale, par l'intermédiaire des différents concours (histoire, littéraire) qu'elle promeut par *La Revue nationale*, s'implante dans tous les collèges classiques du pays. Tout comme l'ACJC avec ses cercles d'études. De concert, l'A.C.J.C et *La Revue nationale* discutent des mêmes thèmes nationaux. Elles s'engagent dans les mêmes campagnes publiques<sup>39</sup>. Elles font front commun sur certains enjeux nationaux, tels que l'appui aux minorités franco-ontariennes et les campagnes contre le cinéma immoral.

Par ailleurs, l'ACJC tient en 1922 un conseil fédéral pour étudier l'ampleur des « infiltrations étrangères » dans la vie nationale. On s'y penche notamment sur l'anglicisation d'une partie des Canadiens français, y compris au Québec, sur la surreprésentation des Canadiens anglais, des Britanniques et des Américains parmi les propriétaires de grandes compagnies, sur l'utilisation d'un vocabulaire de travail anglophone dans les usines. De là, l'Association va entreprendre, par le biais de ses cercles, une vaste campagne de résistance<sup>40</sup>. La SSJB, par *La Revue nationale* et ses sections de paroisse, s'engage aussi dans cette résistance<sup>41</sup>. Le collaborateur Lucien Germain soutient que « chaque individu devra y apporter son concours, de même que chaque association. Il ne doit pas y avoir de monopole du patriotisme et le mérite des bonnes actions doit être partagé »<sup>42</sup>. Il y a donc une volonté commune de combattre.

De son côté, Rodolphe Laplante, ancien « organisateur-propagandiste » de la Société, souligne l'efficacité de la formation issue des associations nationales en donnant l'exemple du recrutement des organisations professionnelles de type syndical. Il soutient

---

<sup>39</sup>H. Dubois, « Chronique de notre société », *La Revue nationale*, vol. 7, no 2, 1925, p. 58-61 ; J. Guérin, « Chronique de la société », *La Revue nationale*, vol. 8, no 1, 1926, p. 26-30 ; A. Gagnon, « À travers notre vie nationale », *La Revue nationale*, vol. 9, no 6, 1928, p. 181-185.

<sup>40</sup>L. Germain, « Une réaction urgente : La résistance aux infiltrations étrangères », *La Revue nationale*, vol. 4, no 12, 1922, p. 367-368.

<sup>41</sup>V. Morin, « Œuvres nationales », *La Revue nationale*, vol. 4, no 4, 1922, p. 101-109 ; Chef du secrétariat, « Chronique de la société », *La Revue nationale*, vol. 6, no 2, 1924, p. 58-61 ; L. Trépanier, « Chronique de la société : La vie des sections », *La Revue nationale*, vol. 6, no 6, 1924, p. 198-200 ; A. Gagnon, « À travers notre vie nationale », *La Revue nationale*, vol. 9, no 6, 1927, p. 181-185 ; A. Gagnon, « À travers notre vie nationale », *La Revue nationale*, vol. 9, no 6, 1928, p. 181-185 ; A. Désilets, « Les conférences populaires : Enquête de notre revue - Réponse d'Alphonse Désilets », *La Revue nationale*, vol. 13, no 1, 1931, p. 10-11.

<sup>42</sup>L. Germain, « Une réaction urgente : La résistance aux infiltrations étrangères », *La Revue nationale*, vol. 4, no 12, 1922, p. 369.

qu'une fois enrôlé il est difficile de faire changer les convictions « ancrées dans le cœur des recrues » et de « changer l'orientation du corps professionnel »<sup>43</sup>. Toutefois, les associations et organisations, telles que la SSJB et l'ACJC, doivent conserver leur caractère distinct, mais doivent, ultimement, conduire les forces vives de la nation vers une vue d'ensemble de la situation nationale. Les membres de ces organisations nationales doivent être pénétrés d'un idéal commun, permettant ainsi d'élaborer un plan d'ensemble et de s'y conformer<sup>44</sup>. La SSJB donne son appui à tous les mouvements et organisations d'ordre national ou patriotique.

L'ACJC privilégie l'action sociale et catholique, nous l'avons dit. La participation des membres acéjistés aux différentes manifestations publiques doit rendre compte de l'orientation promue par l'Association. Les modes d'interventions doivent donc servir à développer « le sentiment de la responsabilité et du devoir social » envers la nation canadienne-française<sup>45</sup>. Il y a là un véritable modèle d'engagement intellectuel et d'action qui s'élabore au sein des deux organisations nationales et qui sera diffusé aussi par *La Revue nationale*.

En somme, les deux organisations se rejoignent sur le plan des modalités d'intervention et sur le plan idéologique. L'élaboration d'une doctrine catholique militante doit donner le sens à l'action promue. L'étude et l'action deviennent les meilleurs moyens d'y parvenir. Ainsi, l'influence exercée sur la jeunesse par l'ACJC donne aux jeunes qui y sont inscrits une formule morale et cohérente imprégnée des valeurs catholiques et françaises et non alignée sur la partisanerie politique.

L'action portée par les organisations sociales et patriotiques ne se limite pas au territoire du Québec. Le réseau s'étend à la diaspora canadienne-française. En effet, le mouvement nationaliste de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle cherche à se rapprocher des minorités françaises. Pour ce faire, le mouvement met en œuvres un réseau de relations, un programme d'actions et d'initiatives chapeauté par la Société nationale afin de

---

<sup>43</sup>R. Laplante, « Notre unité nationale », *La Revue nationale*, vol. 8, no 12, 1926, p. 359.

<sup>44</sup>R. Laplante, « Notre unité nationale », *La Revue nationale*, vol. 8, no 12, 1926, p. 359-360.

<sup>45</sup>Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec, vol. 2 : 1896-1929*, Montréal, Fides, 2004, p. 71.

rassembler la grande famille canadienne-française autour foyer national qu'est le Québec. Dans ce sens, l'idéologie nationaliste canadienne-française s'étend au-delà des frontières.

### **2.3 SSJB et École sociale populaire : une communion de pensée**

L'École sociale populaire a été fondée en 1911 en bonne partie pour diffuser la doctrine sociale de l'Église. Les petites brochures caractéristiques sortent à un rythme soutenu et plus le temps passe, plus les sujets couverts débordent cette préoccupation initiale. La quatrième de couverture de chacune des brochures reproduit la liste de celles qui sont parues récemment. C'est ainsi que nous avons pu connaître les titres publiés entre 1911, date du début de l'œuvre et 1932, date à laquelle cesse de paraître *La Revue nationale*. Ce faisant, notre objectif était de vérifier les liens entre la SSJB, la revue et l'École sociale populaire, en identifiant les auteurs ayant collaboré à la fois à *La Revue nationale* et aux brochures.

Sans conteste, Arthur Saint-Pierre est la charnière entre la SSJB et l'ESP. Directeur de *La Revue nationale*, auteur prolifique dans ce périodique, membre du conseil général de la SSJB, il n'écrit pas moins de six brochures de l'ESP entre 1919 et 1932, presque toujours sur les questions ouvrières et le catholicisme social. D'autres officiers écrivent eux aussi pour l'ESP. C'est le cas du docteur Joseph Gauvreau, avec quatre brochures sur la santé et la tempérance (il quitte le conseil général en 1921); mais aussi de l'ancien président Olivar Asselin, d'Édouard Montpetit, de Guy Vanier et de Victor-Elzéar Beaupré, tous auteurs d'une brochure. Inversement, le jésuite Joseph-Papin Archambault, fondateur et animateur de l'École sociale populaire a écrit un article dans *La Revue nationale*.

Une douzaine d'autres collaborateurs à la revue écrivent aussi des brochures. Rodolphe Laplante, l'abbé Élie-J. Auclair et l'abbé J.-Edmond Cloutier, qui comptent parmi les plumes les plus assidues à la revue, donnent chacun une brochure. Marie Gérin-Lajoie, fondatrice et cheville ouvrière de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, en écrit deux, sur la condition féminine. Édouard Lecompte, l'abbé Armand Beauregard, le jésuite Alexandre Dugré, Oscar Hamel, l'abbé Edmour Hébert, Esdras Minville, le père oblat Jean Tavernier et Gérard Tremblay complètent la liste.

Sans faire une analyse approfondie des thèmes traités par tous ces auteurs dans les brochures de l'ESP, on note toutefois une communion certaine de pensée entre l'œuvre jésuite et la SSJB. Plusieurs auteurs, par exemple, se préoccupent de la question ouvrière. Syndicalisme, chômage, socialisme, salaire, question sociale, relation entre l'Église et les ouvriers sont abordés par Papin Archambault et Arthur Saint-Pierre, bien sûr, mais aussi par Édouard Montpetit, l'abbé Hébert et par Gérard Tremblay. L'économie, on l'a vu, avec l'accent que met sur elle le nationalisme des années 1920, est le thème de prédilection d'Esdras Minville, de Rodophe Laplante, d'Olivar Asselin, d'Edmond Cloutier. L'éducation au patriotisme et l'éducation tout court, incluant la lutte pour les droits des minorités françaises inspirent pour leur part Guy Vanier, Victor-Elzéar Beaupré, l'abbé Auclair, l'abbé Beaugard et le père Tavernier. Marie Gérin-Lajoie présente la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et notamment les cercles d'études féminins. Quant au père Dugré, son cheval de bataille est la colonisation tandis qu'Oscar Hamel, lui, s'en prend au cinéma.

### 3. AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

#### 3.1 Les minorités hors du Québec : qui sont-elles?

Le mouvement nationaliste qui se forme autour de l'abbé Lionel Groulx durant les années 1920 (*L'Action française*) identifie les minorités françaises comme celles qui partagent les traditions nationales canadiennes-françaises du Québec. Groulx se fait une conception « essentialiste » des minorités et de la nation elle-même, dont l'histoire aurait « fixé les traits aux temps héroïques de la Nouvelle-France »<sup>46</sup>. Les minorités font partie intégrante de la nation<sup>47</sup>. Pour le mouvement nationaliste, la nation canadienne-française n'est contenue ni dans un État ni dans les frontières physiques du Québec et du Canada, elle est présente sur l'ensemble du continent nord-américain<sup>48</sup>.

---

<sup>46</sup>Michel Bock, « 'Le Québec a charge d'âmes' : *L'Action française* de Montréal et les minorités françaises (1917-1928), *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, no. 3, 2001, p. 352.

<sup>47</sup>M. Lavallée, *loc. cit.*, p.40.

<sup>48</sup>M. Bock, *loc. cit.*, p. 351.

Dans les années 1920, cela fait déjà cinquante ans que les minorités de langue française hors de la province de Québec subissent les assauts assimilateurs des politiques des provinces anglophones, du gouvernement fédéral et même du Vatican. Dans toutes les provinces anglophones, les droits scolaires des francophones ont été bafoués ; en 1896, le « compromis » Laurier-Greenway assurait dans les faits l'assimilation à terme des Canadiens français; et même si 75% des catholiques canadiens étaient canadiens-français en 1901, le Vatican avait nommé dans presque tous les diocèses hors du Québec des évêques canadiens-irlandais<sup>49</sup>. Dans ces conditions, les minorités françaises se trouvent après la Grande Guerre dans une situation « lamentable » dans les domaines scolaire, mais aussi religieux, économique, social et politique<sup>50</sup>. Une des plus récentes attaques qu'elles ont eu à subir est le Règlement XVII qui sévit en Ontario depuis 1912 ; mais il y a eu aussi les crises scolaires des provinces de l'Est (Acadie) et de l'Ouest (Manitoba, Saskatchewan, Alberta).

Ces attaques répétées, et injustifiées selon les nationalistes, contre les deux principaux fondements culturels de la nation canadienne-française, soit la langue française et la religion catholique, creusent les divisions entre les deux nations du Canada. Ainsi, l'idée de la « bonne entente » s'effrite peu à peu ; le conflit entre les deux « peuples fondateurs » est porté au zénith. Le mouvement nationaliste ressent un besoin immédiat de resserrer les liens entre les différentes communautés françaises de l'Amérique du Nord afin de créer une véritable solidarité (union). De cette façon, elle poursuit plus que jamais la lutte pour la survivance de la « civilisation canadienne-française » en Amérique du Nord.

Comme organe de la SSJB, *La Revue nationale* a donc comme mission de se rapprocher des membres dispersés de la nation<sup>51</sup>. Elle se rend partout où l'on trouve des sections de paroisse de la Société. Ses collaborateurs proviennent à l'occasion des diverses parties de l'immense territoire nord-américain. La SSJB entreprend dans les années vingt

---

<sup>49</sup>Jacqueline Blay, « Le démembrement de l'archidiocèse de Saint-Boniface ou l'audace irlandaise (1905-1916) », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 1, no 22, 2010, p. 3-41 ; voir aussi R. Rumilly, *op. cit.*, p. 302.

<sup>50</sup>M. Bock, *loc. cit.*, p. 346.

<sup>51</sup>Direction, « Notre revue », *La Revue nationale*, vol. 1, no 1, 1920, p. 5.

de pénétrer dans les communautés françaises où elle n'est pas encore : elle veut entrer en contact avec les « centres où sont groupés les nôtres afin de faire sentir son influence à la grande masse de nos compatriotes et de coordonner nos énergies »<sup>52</sup>.

### 3.2 Un rapprochement nécessaire : la culture comme repère commun

Dès les débuts de *La Revue nationale* en 1919, la liaison avec les groupes canadiens-français de l'extérieur du Québec fait partie du programme du président Victor Morin. Ce souci de liaison sera présent dans le mouvement nationaliste et tout au long de l'existence de *La Revue nationale*. La Société Saint-Jean-Baptiste n'hésite pas sur le choix des mots, elle parle par exemple « de la regrettable persécution qui sévit en Saskatchewan »<sup>53</sup>. Victor Morin soutient que le rapprochement entre les communautés françaises « s'est imposé par le développement rationnel des œuvres de la SSJB qui ont pris un essor remarquable, en ces dernières années surtout »<sup>54</sup>.

En parallèle, l'abbé Lionel Groulx s'adresse, dans le programme de *L'Action française*, « à tous nos frères des autres provinces canadiennes et des États-Unis qui sentent, comme nous, que le devoir pressant est de fortifier l'énergie de notre vie nationale »<sup>55</sup>. Ce qui montre clairement la volonté du mouvement nationaliste canadien-français de créer un rapprochement en insistant sur « les origines, la langue, la religion, les épreuves communes [qui] resserrent les liens d'une fraternité réelle »<sup>56</sup>. Le mouvement nationaliste veut éveiller les consciences sur les persécutions et sur la négation des droits des minorités.

Les collaborateurs à *La Revue nationale* écrivent plusieurs articles qui touchent le patrimoine matériel et immatériel des minorités et les personnages importants des divers

---

<sup>52</sup>M. Lavallée, *loc. cit.*, p. 38.

<sup>53</sup>A. Gagnon, « À travers notre vie nationale », *La Revue nationale*, vol. 7, no 2, 1925, p. 55 ; voir aussi A. Gagnon, « À travers notre vie nationale », *La Revue nationale*, vol. 8, no 1, 1926, p. 22-25 ; E.-J. Auclair, « Une grande force catholique et nationale », *La Revue nationale*, vol. 13, no 6-7, 1931, p. 137.

<sup>54</sup>V. Morin, « La naissance d'une revue », *La Revue nationale*, vol. 1, no. 1, 1919, p. 3.

<sup>55</sup>Lionel Groulx, « Notre doctrine », *L'Action Française*, (janvier 1921), p. 28, cité dans M. Bock, *loc. cit.*, p. 354.

<sup>56</sup>H. Bastien, « Chez nos frères acadiens », *La Revue nationale*, vol. 8, no. 11, 1926, p. 325.

centres français<sup>57</sup>. D'autres articles traitent des débuts de la colonisation des provinces de l'Est et de l'Ouest en identifiant les territoires occupés par les pionniers<sup>58</sup>. Ces repères historiques qui remontent souvent à l'épopée de la Nouvelle-France insistent sur le Québec comme foyer commun des Canadiens français. Ils légitiment aussi la dispersion des différentes communautés françaises sur le continent en la présentant sous les traits d'une prise de possession du territoire par les ancêtres. *La Revue nationale* redonne donc le prestige des origines aux minorités en rappelant principalement leur attachement à la langue française, à la religion catholique et au foyer national qu'est le Québec<sup>59</sup>. Ce faisant, la revue poursuit l'un des buts de la Société Saint-Jean-Baptiste, soit « de préserver la vie française dans un milieu rempli d'influences hostiles à son épanouissement ». En poursuivant la mission de la SSJB, la revue cherche également à créer et maintenir chez les minorités canadiennes-françaises « une volonté énergique de conserver le caractère national »<sup>60</sup>. La langue et la foi des minorités sont principalement évoquées comme étant des droits inaliénables et garantis par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (le pacte confédératif). On insiste parfois sur le fait que les communautés françaises et catholiques sont menacées en tant que telles. Pour éviter le pire, la SSJB va mettre en œuvre plusieurs initiatives et actions.

### 3.3 Maintenir le contact entre les groupements

D'une part, connaître la situation des minorités est essentiel pour le maintien des liens entre les Canadiens français. C'est ce que Morin et Vanier appellent l'« éducation au patriotisme », qui, pour eux, est une forme d'éducation populaire. *La Revue nationale* en est le principal vecteur. D'autre part, les contacts permettent également d'entretenir un élan de solidarité entre les divers groupements français et le foyer national du Québec. La publication, dans la revue, des rapports annuels du président général ou du trésorier

---

<sup>57</sup>J. Fiset, « À l'aurore des clochers acadiens », *La Revue nationale*, vol. 1, no 10, 1919, p. 361-371 ; L.-O. David, « À nos frères les Acadiens », *La Revue nationale*, vol. 1, no 8, 1920, p. 7 ; Pl. Gaudet, « La neutralité des Acadiens. III », *La Revue nationale*, vol. 1, no 8, 1919, p. 312-315.

<sup>58</sup>H. d'Arles, « Le français en Nouvelle-Angleterre », *La Revue nationale*, vol. 1, no 1, 1919, p. 6-18 ; J. Fiset, « Pionniers de la foi : Pionniers du sol », *La Revue nationale*, vol. 1, no 6, 1919, p. 218-225 ; J. Tavernier, « Les pionniers », *La Revue nationale*, vol. 13, no 5, 1931, p. 140-145.

<sup>59</sup>R. Rumilly, *op. cit.*, p. 323.

<sup>60</sup>M. Lavallée, *loc. cit.*, p. 40.



général ainsi que les chroniques « À travers notre vie nationale » ou « Chronique de la Société » permettent de connaître les initiatives lancées par la Société Saint-Jean-Baptiste à cet effet, et parfois même leur coût.

Les principales actions mises en œuvre par la SSJB sont les campagnes de souscription, les dons, l'entraide matérielle et morale, les rassemblements en congrès et la participation à la fête nationale du 24 juin<sup>61</sup>. Étant donné que la SSJB se dit une société apolitique, elle ne s'implique pas dans l'action politique, sauf à envoyer à l'occasion des lettres de protestation aux gouvernements. Et en tout cas, elle ne se mêle pas de politique partisane<sup>62</sup>.

Il est opportun d'aborder la situation des Franco-Ontariens. Jusqu'en 1927, et particulièrement sous la présidence de Victor Morin, la Saint-Jean-Baptiste se porte à l'assistance et à la défense des « blessés » de l'Ontario « persécutés » par le Règlement XVII<sup>63</sup>. *La Revue nationale* publie plusieurs articles sur la crise scolaire dans cette province. Plusieurs campagnes de souscription, de financement ou pour l'achat de matériel scolaire (livres français - 1920) sont organisées pour soutenir la lutte scolaire en Ontario<sup>64</sup>. La revue publie les appels de la Société pour que ses membres participent à

---

<sup>61</sup>V. Morin, « Œuvres nationales : Rapport du président de la Société Saint-Jean-Baptiste au Congrès du 13 mars 1919 », *La Revue nationale*, vol. 1, no 3, 1919, p. 85-97 ; V. Morin, « Œuvres nationales », *La Revue nationale*, vol. 4, no 4, 1922, p. 101-109 ; G. Vanier, « Rapport du président général, M. Guy Vanier », *La Revue nationale*, vol. 7, no 3, 1925, p. 69-72 ; L. Trépanier, « Rapport du Président général, M. Léon Trépanier : Au Congrès général du 11 mars 1926 », *La Revue nationale*, vol. 8, no 3, 1926, p.69-81 ; A. Parent, « Rapport du trésorier général : Au congrès général du 10 mars 1927 », *La Revue nationale*, vol. 9, no 4, 1927, p. 101-111 ; A. De La Rochelle, « Important congrès : M. Guy Vanier résume les activités des six derniers mois - Initiatives et résultats - Résolutions. », *La Revue nationale*, vol. 12, no 1, 1931, p. 14-26 ; V.-E. Beaupré, « Rapport du président général », *La Revue nationale*, vol. 14, no 3, 1932, p. 55-67.

<sup>62</sup>P.-M. Girard, « Une image de Saint Jean-Baptiste », *La Revue nationale*, vol. 1, no 5, 1919, p. 207-208 ; [s.a.], « Nos traditions populaires : Soirée du 24 juin au Monument National », *La Revue nationale*, vol. 1, no 7, 1919, p. 280-284 ; V. Morin, « Le patriotisme fécond », *La Revue nationale*, vol. 1, no 7, 1920, p. 7 ; V. Morin, « Les enseignements de la fête nationale », *La Revue nationale*, vol. 6, no 6, 1924, p. 178-185 ; J. Guérin, « Chronique de la Société », *La Revue nationale*, vol. 8, no 3, 1926, p. 89-92.

<sup>63</sup>Abolition du Règlement XVII en Ontario ; Voir A. Gagnon, « À travers notre vie nationale : Le Règlement XVII », *La Revue nationale*, vol. 9, no 10, 1927, p. 310-311. Les « blessés » est le nom que les collaborateurs de *La Revue nationale* donnent aux Franco-Ontariens.

<sup>64</sup>É. Miller, « Bridging the chasm », *La Revue nationale*, vol. 1, no 10, 1919, 386-388 ; J.-E. Cloutier, « Nouvelle de l'Ontario : Un dixième anniversaire - Le bilan sommaire d'une longue lutte », *La Revue nationale*, vol. 1, no 3, 1920, p. 8-9 ; A. Saint-Pierre, « Causerie du directeur », *La Revue nationale*, vol. 1, no 2, 1920, p. 7 ; É. Miller, « Vers le million : L'œuvre du livre français », *La Revue nationale*, vol. 1, no 9, 1920, p. 11 ; A. Gagnon, « À travers notre vie nationale », *La Revue nationale*, vol. 7, no 4, 1925,

toutes ces campagnes. De plus, *La Revue nationale* présente les acteurs de ces conflits scolaires comme des « héros » et des « patriotes », tels que Raymond Denis, président général de l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan et le sénateur Philippe Landry en Ontario, entre autres, qui deviennent les symboles de la lutte pour la survivance nationale (lutte scolaire, la langue et la foi également). Comme la revue le fait déjà pour les héros de la Nouvelle-France<sup>65</sup>.

Même si elle consacre beaucoup d'énergie aux luttes des Canadiens français de l'Ontario, *La Revue nationale* ne néglige pas pour autant les autres luttes scolaires en Acadie, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et dans certains États américains<sup>66</sup>.

Par ailleurs, la revue publie des encouragements à venir en aide aux organes de presse des communautés françaises. Victor-Elzéar Beaupré, président de la SSJB en 1932, écrit pourquoi il est important de soutenir les journaux de langue française : « Pour maintenir ces contacts entre la province de Québec et les groupements français de l'extérieur, l'un des moyens les plus efficaces, il nous semble, consisterait pour nos sections à s'abonner aux journaux qui sont les organes officiels de ces divers groupements ». Ainsi, les sociétaires seront en mesure de connaître les besoins des minorités et « ils seraient plus prompts à saisir les occasions de leur venir en aide ; ils seraient également plus en état d'apprécier l'importance du travail accompli par ces compatriotes de l'extérieur pour la sauvegarde de leurs intérêts nationaux »<sup>67</sup>. C'est la raison pour laquelle *La Revue nationale* participe activement aux campagnes de souscription ou de financement pour ces journaux : *Le Droit* d'Ottawa, *Le Patriote de*

---

p. 120 ; A. Gagnon, « À travers notre vie nationale », *La Revue nationale*, vol. 8, no 3, 1926, p. 84-88 ; A. Gagnon, « À travers notre vie nationale : Le Règlement XVII », *La Revue nationale*, vol. 9, no 10, 1927, p. 310-311.

<sup>65</sup>J.-E. Cloutier, « Le sénateur Landry », *La Revue nationale*, vol. 1, no 1, 1920, p. 9-10 ; É. Frenette, « Nos martyrs canadiens », *La Revue nationale*, vol. 8, no 1, 1926, p. 17-21.

<sup>66</sup>Quelques exemples d'articles sur les crises scolaires : H. d'Arles, « Le français en Nouvelle-Angleterre », *La Revue nationale*, vol. 1, no 1, 1919, p. 6-18 ; H. D'Arles, « Le français dans le New Hampshire », *La Revue nationale*, vol. 1, no 3, 1919, p. 98-116 ; L.-P. Gagnon, « Propos manitobains : vie française et frottements anglo-saxons », *La Revue nationale*, vol. 1, no 5, 1920, p.10-11 ; J.-E. Laforce, « Dans l'Alberta ensoleillée : Après le Congrès d'Edmonton », *La Revue nationale*, vol. 13, no 5, 1931, p. 124-127 ; R. Denis, « Lettre à la Saskatchewan : La question scolaire », *La Revue nationale*, vol. 13, no 11, 1931, p. 214-217.

<sup>67</sup>V.-E. Beaupré, « Rapport du président général », *La Revue nationale*, vol. 14, no 3, 1932, p. 63.

*l'Ouest de Saskatchewan, La Défense de Windsor, La Semaine paroissiale de Fall River au Massachusetts et La Sentinelle du Rhode Island, notamment.*

Dans les années 1920, *La Revue nationale* permet donc de constater que la SSJB travaille à maintenir étroits les contacts entre les groupes canadiens-français dispersés et à consolider les réseaux entre minorités et foyer national du Québec.

Dans la vision du mouvement nationaliste et de *La Revue nationale*, les minorités hors de la province du Québec font partie intégrante de la nation canadienne-française. *La Revue nationale* et ses collaborateurs « accroîtront une sympathie active pour les minorités qui entretiennent le sentiment national et l'attachement à la vieille province de Québec en leur témoignant des appuis moraux et matériels »<sup>68</sup>. C'est ce que nous avons appelé le rapprochement entre les communautés françaises. Ces contacts permettent également à la SSJB et *La Revue nationale* de connaître la situation dans les provinces majoritairement anglaises et venir en aide aux minorités par différentes actions, telles que les campagnes de souscription, de financement, les congrès, la fête nationale, fondation de sections de paroisse, etc. Tout cela s'accompagne d'articles pour les mettre en valeur et pour sensibiliser les lecteurs et les Canadiens français en général. Les nationalistes sont donc résolus à « lutter contre l'assimilation [...], à s'unir, à s'entraider et travailler de concert pour atteindre leurs buts »<sup>69</sup>.

#### 4. L'UNITÉ NATIONALE PAR L'ASSOCIATION

##### 4.1 L'importance pour les minorités françaises de tisser des relations entre elles

Depuis le tournant du XX<sup>e</sup> siècle, les minorités canadiennes-françaises hors de la province du Québec luttent quotidiennement pour le respect de leurs droits. Les milieux minoritaires de langue française, dans les Maritimes comme dans l'Ouest, sont confrontés à une immigration croissante en provenance majoritairement des Îles britanniques. Selon *La Revue nationale*, l'immigration affaiblit l'influence canadienne-française, puisque la

---

<sup>68</sup>V.-E. Beaupré, « Rapport du président général », *La Revue nationale*, vol. 14, no 3, 1932, p. 63.

<sup>69</sup>M. Lavallée, *loc. cit.*, p. 43.

« proportion numérique décroît à mesure où l'immigration augmente »<sup>70</sup>. De ce fait, les communautés françaises hors du Québec se fixent comme objectif de résister à l'« ambiance anglicisante » qui est dominante en Acadie, en Ontario, dans l'Ouest et aux États-Unis<sup>71</sup>. Pour ces communautés en situation minoritaire, la résistance commence par la revendication du respect de leurs droits de la part des gouvernements. Or, puisque ceux-ci ne répondent pas aux revendications de leurs minorités, l'association entre ces minorités et le foyer national du Québec devient une nécessité pour la survivance nationale du Canada français.

Le Congrès de la langue française au Canada de 1912 avait été l'une des premières initiatives par lesquelles le mouvement nationaliste avait cherché à attirer tous les Canadiens français afin de discuter de leur avenir<sup>72</sup>. Les communautés de l'extérieur des frontières du Québec y avaient partagé leur expérience de minoritaires. En accueillant des délégués de partout en Amérique du Nord, le Congrès avait créé un véritable sentiment de solidarité : un sentiment « qui doit nous unir tous, pour nous entendre, nous consulter, veiller à nos intérêts communs et nous défendre au besoin »<sup>73</sup>. Le Comité permanent chargé d'assurer la coordination entre les associations, créé à la fin du Congrès, cesse ses activités au courant des années 1920<sup>74</sup>. Mais il semble que cette tâche est alors reprise directement par les sociétés et associations nationales du Québec, notamment par la Société Saint-Jean-Baptiste et celles des communautés minoritaires françaises. Ces associations et sociétés des minorités françaises se font les porte-parole de celles-ci auprès

<sup>70</sup>A. Gagnon, « À travers notre vie nationale », *La Revue nationale*, vol. 7, no 1, 1925, p. 25-26.

<sup>71</sup>Expression tirée d'un mémoire de maîtrise en histoire contemporaine sous la direction de M. Harismendy. Aude Bretel, « Le Bulletin du Parler français au Canada (1914-1939) : Entre tradition et modernité », *Centre de recherches historiques sur les sociétés et cultures de l'Ouest*, Université de Rennes 2, juin 2000, p. 42.

<sup>72</sup>Le Congrès de la langue française au Canada de 1912 a été organisé par la Société du parler français créée en 1902. Sur ce Congrès pionnier, voir l'ouvrage de Marcel Martel, *Le deuil d'un pays imaginé : Rêves, lutttes et déroutte du Canada français*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1997, p. 28-30 ; et Martin Pâquet et Marcel Martel, *Langue et politique au Canada et au Québec : Synthèse historique*, Montréal, Les Éditions Boréal, 2010, p. 89.

<sup>73</sup>Bilan du siècle, Université de Sherbrooke, « Ouverture du premier congrès de la langue française », <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/202.html> [page consultée le 16 juillet 2017]. Ces propos sont ceux de Mgr Louis-Philippe Adélarde Langevin, archevêque de Saint-Boniface au Manitoba, tels que cités dans *Le Devoir*, 24 juin 1912, p.1 et 5.

<sup>74</sup>M. Pâquet, M. Martel, *op. cit.*, p. 89.

des gouvernements provinciaux, du gouvernement fédéral et même des organismes du Québec<sup>75</sup>.

Les militants des associations canadiennes-françaises de la diaspora ont d'autres occasions de revenir au Québec. Par exemple lors des Congrès nationaux de la SSJB et la fête patronale de la Saint-Jean-Baptiste du 24 juin. Dans les Congrès, les participants peuvent discuter et étudier les problèmes de l'actualité. Les directeurs du conseil général (SSJB), les délégués de chaque section et des comités régionaux y sont présents. De plus, on propose des moyens immédiats pour se concerter sur une directive ou une action commune<sup>76</sup>. D'autre part, la Saint-Jean-Baptiste, qui organise la fête du 24 juin, invite tous les Canadiens français à se réunir pour « faire un inventaire des actes accomplis, de se retremper dans la communion mutuelle des activités de la race et [...] vers la conquête de nos idéaux »<sup>77</sup>. On assiste donc à une réelle volonté d'unification nationale pour la défense des intérêts de la « race ». Car les intérêts des communautés françaises sont les mêmes que ceux du foyer national, selon les grands ténors de la SSJB. Le mouvement nationaliste formé dans le Québec devient alors le rempart de la nation canadienne-française tout entière. Par conséquent, la lutte quotidienne hors du Québec « prend tout son sens », puisqu'elle donne vie à la nation canadienne-française<sup>78</sup>.

Ainsi, le mouvement nationaliste qui évolue autour de la Société nationale croit que celle-ci a un devoir envers les minorités canadiennes-françaises, celui de « leur prêter main-forte et d'entretenir des liens constants avec elle, afin de garder chez elles le désir de conserver leur caractère français et catholique malgré leur statut de minorité »<sup>79</sup>. Ce faisant, le chef du secrétariat de la SSJB, Arthur Saint-Pierre, affirme en 1920 que *La*

---

<sup>75</sup>M. Martel, *op. cit.*, p. 30.

<sup>76</sup>G. Vanier, « Nos séances d'études », *La Revue nationale*, vol. 6, no 6, 1924, p. 192-193 ; voir aussi A. De La Rochelle, « Les activités de la Société », *La Revue nationale*, vol. 13, no 12, 1931, p. 246-254.

<sup>77</sup>V. Morin, « Les enseignements de la fête nationale », *La Revue nationale*, vol. 6, no 6, 1924, p. 178 ; Oscar Blain, « Chronique de la Société », *La Revue nationale*, vol. 7, no 11, 1926, p. 345.

<sup>78</sup>M. Pâquet et M. Martel, *op. cit.*, p. 89.

<sup>79</sup>M. Lavallée, *loc. cit.*, p. 40-41.

*Revue nationale* aura des correspondants en Acadie, dans l'Ontario, dans l'Ouest et dans les centres franco-américains<sup>80</sup>.

Victor-Elzéar Beaupré, président de la SSJB en 1931-1932, croit que la solution aux problèmes se trouve dans l'association entre les Canadiens français<sup>81</sup>. Dans le même ordre d'idées, l'historien Martin Lavallée a remarqué que pour les élites nationalistes du temps « ce réseau se doit d'être renforcé et de s'étendre aux autres sociétés patriotiques et nationales canadiennes-françaises », telles que l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario, l'Association catholique des Franco-canadiens de la Saskatchewan, l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, pour ne nommer que celles-ci<sup>82</sup>.

#### **4.2 L'association, symbole d'unification nationale : les sociétés et associations nationales**

En assumant leur rôle de défenseur de la nation canadienne-française où qu'elle soit, le mouvement nationaliste au Québec cherche à endiguer le « fanatisme » de certains groupements anglo-saxons (par exemple les orangistes de l'Ontario) qui veulent étendre leur influence y compris au Québec. En ce sens, défendre les minorités signifie combattre pour le Canada français tout entier. C'est également s'unir pour la justice<sup>83</sup>. Autrement dit, ne pas s'associer avec les communautés françaises hors du Québec serait pour le mouvement nationaliste renoncer à la survivance canadienne-française dans le reste du Canada. Or, la SSJB donne plus qu'un secours moral et matériel aux communautés, elle aide directement la création d'organismes de défense dans les diverses provinces canadiennes<sup>84</sup>. Le président Guy Vanier, notamment, correspond avec Raymond Denis, président de l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan et plus particulièrement avec Rodolphe Laplante, l'ancien « organisateur-propagandiste » de la

---

<sup>80</sup>Direction, « Notre revue », *La Revue nationale*, vol. 1, no 1, 1920, p. 5.

<sup>81</sup>V.-E. Beaupré, « Rapport du président général », *La Revue nationale*, vol. 14, no 3, 1932, p. 55-67.

<sup>82</sup>M. Lavallée, *loc. cit.*, p. 38 ; Voir aussi : V.-E. Beaupré, « Rapport du président général », *La Revue nationale*, vol. 14, no 3, 1932, p. 55-67.

<sup>83</sup>J.-E. Cloutier, « Le sénateur Landry », *La Revue nationale*, vol. 1, no 1, 1920, p. 9-10

<sup>84</sup>H. Bastien, « Le pullulement », *La Revue nationale*, vol. 6, no 9, 1924, p. 293-295.

Société devenu rédacteur en chef de *La Survivance* à Edmonton. Tous les deux sont des collaborateurs à *La Revue nationale*<sup>85</sup>.

Le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle se caractérise en effet par la création de sociétés et d'associations nationales canadiennes-françaises dans les divers centres français<sup>86</sup>. Certaines naissent du sein même de la Société Saint-Jean-Baptiste et sont administrées par elle<sup>87</sup>. D'autres sont créées dans le contexte des crises scolaires en Acadie, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta. Enfin, l'adoption de lois discriminatoires et assimilatrices à l'égard des Canadiens français hors du Québec conduit à la formation de sociétés et d'associations nationales qui cherchent à faire abroger ces lois<sup>88</sup>.

Ces sociétés s'occupent, entre autres, d'éducation (question scolaire), de colonisation, d'économie et de « culture » (langue, histoire, art, religion, etc.)<sup>89</sup>. Elles « sont de véritables centres et organes de ralliement pour l'étude et la surveillance des intérêts catholiques canadiens, pour la revendication des droits et des congrès où le patriotisme s'éclaire et se fortifie pour les bons combats »<sup>90</sup>. Elles soutiennent donc les luttes et facilitent la diffusion des actions auxquelles les nationalistes veulent participer. Dans cette perception, il est logique pour les nationalistes de travailler à la création d'un réseau institutionnel qui s'étende jusqu'aux États-Unis. Celui-ci est présent dans presque tous les paroisses et centres français et catholiques ; les organismes qui le composent servent d'appui et de sources d'inspiration dans les luttes quotidiennes. D'ailleurs, ce réseau permet pour la première fois à l'opinion publique du Québec d'épauler la lutte des

---

<sup>85</sup>R. Rumilly, *op. cit.*, p. 361.

<sup>86</sup>G. Vanier, « Nos séances d'études », *La Revue nationale*, vol. 6, no 6, 1924, p. 192-194.

<sup>87</sup>Sociétés créées par la SSJB : Société nationale de fiducie, Caisse nationale d'économie, Société nationale de colonisation, Ligue de ralliement français en Amérique, l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, le Monument national, Caisse de remboursement.

<sup>88</sup>Autres sociétés nationales : Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario, Association canadienne-française de l'Alberta, Association catholique des Franco-Canadiens de la Saskatchewan, Association catholique de la jeunesse canadienne-française, École sociale populaire, Association catholique des voyageurs de commerce, Association canado-américaine, entre autres.

<sup>89</sup>V. Morin, « Œuvres nationales : Rapport du président de la Société Saint-Jean-Baptiste au Congrès du 13 mars 1919 », *La Revue nationale*, vol. 1, no 3, 1919, p. 85-97 ; V. Leblanc, « Vers le nombre et la qualité : Chronique de la colonisation », *La Revue nationale*, vol. 1, no 6, 1920, p. 8 ; U. Paquin, « Notes en marge de la colonisation », *La Revue nationale*, vol. 5, no 1 (10 janvier 1923), p. 9-15 ; J. Guérin, « Chronique de la société », *La Revue nationale*, vol. 8, no 2 (10 février 1926), p. 58-59.

<sup>90</sup>A. Bretel, *op. cit.*, p. 43.

minorités. Rumilly écrit que sans les sections de paroisse de la SSJB, les Montréalais ne se seraient jamais intéressés aux écoles de la Saskatchewan par exemple<sup>91</sup>. La prise de conscience de l'opinion publique du Québec témoigne bien du « réveil national » qui caractérise les années 1920. C'est une façon d'encadrer les populations dans les domaines de la vie nationale, sociale, culturelle et économique<sup>92</sup>. La montée du nationalisme canadien-français durant cette même période permet aux sociétés et aux associations nationales de développer et de créer de nouveaux organes de communication entre elles.

### **4.3 La Revue nationale, lieu privilégié de la vie associative**

Les luttes quotidiennes hors du Québec génèrent différentes manifestations de la vie catholique et française. Les associations des minorités françaises de la Saskatchewan et de l'Alberta organisent annuellement des concours « destinés à répandre davantage l'étude de la langue française chez les écoliers de ces deux provinces anglaises éloignées »<sup>93</sup>. Par ailleurs, aux États-Unis, les associations franco-américaines luttent assez souvent pour obtenir des autorités cléricales des écoles catholiques francophones. Ultiment, les Canadiens français et les Franco-américains doivent s'unir « pour étudier ensemble leurs problèmes nationaux et organiser la résistance sur tous les points menacés », et ce, par l'entremise d'associations et de sociétés nationales et patriotiques<sup>94</sup>. Suite à cela, les esprits pourront bel et bien être « éveillés à la conscience » de leurs droits<sup>95</sup>.

Sans compter que durant la décennie 1910, Alphonse Desjardins fondateur des caisses populaires, entre en contact avec le père oblat Charles Charlebois de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario pour présenter le concept de sa coopérative. Or, le père Charlebois voit un modèle qui pourrait être transposé en Ontario afin de venir

---

<sup>91</sup>R. Rumilly, *op. cit.*, p. 388.

<sup>92</sup>Serge Dupuis, « L'horizon de possibilités pour une économie propre à la minorité. Le coopératisme en Ontario français (1894-2015) », *Revue du Nouvel-Ontario*, no 41, 2016, p. 69-70.

<sup>93</sup>J. Guérin, « Chronique de la Société », *La Revue nationale*, vol. 7, no 7, 1926, p. 219.

<sup>94</sup>J.-E. Laforce, « Dans l'Alberta ensoleillée : Après le Congrès d'Edmonton », *La Revue nationale*, vol. 13, no 5, 1931, p. 124.

<sup>95</sup>A. Gagnon, « À travers notre vie nationale », *La Revue nationale*, vol. 6, no 7, 1924, p. 211.



en aide aux « blessés »<sup>96</sup>. De même pour la paroisse d'Albertville en Saskatchewan où l'abbé Lebel met en place une caisse populaire Desjardins. Voilà deux initiatives d'appui pécuniaire (coopération économique) et moral entre les Canadiens français des trois provinces pour le développement économique de ces régions et qui pourra servir de modèle à tous les centres français<sup>97</sup>. L'objectif est de garder le fruit du travail dans ces régions. On peut penser entre autres au rôle de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) dans le développement économique des Canadiens français de la Saskatchewan et le rôle de l'Association catholique des voyageurs de commerce chez les Franco-Américains<sup>98</sup>. Ce type d'initiatives permettra à d'autres associations ou coopératives de s'associer aux causes des minorités et d'avoir un rôle important dans leur développement et dans la sauvegarde du caractère français et catholique. Ce sont là quelques exemples des œuvres et initiatives de ces petits groupements français<sup>99</sup>.

*La Revue nationale* fait la promotion de ces sociétés et associations nationales qui soutiennent les minorités françaises. En effet, elle publie des articles écrits par leurs dirigeants, qui informent les lecteurs de la situation des minorités en plus de faire la promotion de leurs initiatives et de leurs actions<sup>100</sup>. Par conséquent, les revues et les journaux des communautés françaises deviennent les « lieux privilégiés de la vie

<sup>96</sup>J.-E. Cloutier, « Nouvelle de l'Ontario : Un dixième anniversaire - Le bilan sommaire d'une longue lutte », *La Revue nationale*, vol. 1, no 3, 1920, p. 8 ; voir aussi S. Dupuis, *loc. cit.*, p. 69-70 ; le père Charles Charlebois est l'un des fondateurs du journal *Le Droit* et il siège au comité exécutif de l'ACFÉO.

<sup>97</sup>D. Frémont, « Lettre de la Saskatchewan : L'organisation économique des nôtres en Saskatchewan », *La Revue nationale*, vol. 1, no 5, 1920, p. 10.

<sup>98</sup>D. Frémont, « Lettre de la Saskatchewan : L'organisation économique des nôtres en Saskatchewan », *La Revue nationale*, vol. 1, no 5, 1920, p. 10-11 ; L. Trépanier, « Chronique de la société : La vie des sections », *La Revue nationale*, vol. 6, no 6, 1924, p. 199 ; A. Gagnon, « À travers notre vie nationale », *La Revue nationale*, vol. 8, no 4, 1926, p. 116-121.

<sup>99</sup>J. Guérin, « Chronique de la Société », *La Revue nationale*, vol. 7, no 7, 1926, p. 219.

<sup>100</sup>P. Gaudet, « La neutralité des Acadiens », *La Revue nationale*, vol. 1, no 4, 1919, p. 152-158 ; voir aussi les deux autres articles du même titre de P. Gaudet « La neutralité des Acadiens : II », *La Revue nationale*, vol. 1, no 5, 1919, p. 199-206 et P. Gaudet « La neutralité des Acadiens : III », *La Revue nationale*, vol. 1, no 8, 1919, p. 312-315 ; D. Frémont, « Lettre de la Saskatchewan : L'organisation économique des nôtres en Saskatchewan », *La Revue nationale*, vol. 1, no 5, 1920, p. 10-11 ; R. Denis, « Pour connaître la Saskatchewan », *La Revue nationale*, vol. 13, no 8-9 (1931), 159-162 ; R. Denis, « Lettre à la Saskatchewan : La question scolaire », *La Revue nationale*, vol. 13, no 11, 1931, p. 214-217 ; à noter que Raymond Denis est le président de l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan ; J.-E. Laforce, « Dans l'Alberta ensoleillée : Après le Congrès d'Edmonton », *La Revue nationale*, vol. 13, no 5, 1931, p. 124-127 ; [s.a.], « La question des écoles de la Saskatchewan », *La Revue nationale*, vol. 13, no 5, 1931, p. 139 ; J. Tavernier, « La question des écoles de la Saskatchewan », *La Revue nationale*, vol. 13, no 6-7, 1931, p. 139-145.

associative », car ils mettent en lumière les problèmes de ces communautés et permettent d'intensifier les actions (résistance) et les relations entre elles<sup>101</sup>.

En diffusant largement la vie associative, *La Revue nationale* montre que les nationalistes du Québec sont reconnaissants du travail effectué par les sociétés et les associations nationales et leurs dirigeants dans la défense des intérêts nationaux des Canadiens français d'Amérique. De plus, certains nationalistes y voient la possibilité d'une réconciliation et d'une coopération entre les deux peuples fondateurs dans une période où la division est à son point culminant<sup>102</sup>. En effet, les milieux nationalistes estiment que le Parlement fédéral demeure le mieux à même d'assurer la défense des droits des minorités contre des gouvernements provinciaux qui multiplient les mesures assimilatrices<sup>103</sup>. Des minorités françaises dont les droits seraient respectés seraient, pour les nationalistes des années 1920, un signe que les Canadiens anglais tiennent eux aussi à l'unité nationale<sup>104</sup>. Enfin, soulignons que les sociétés et les associations nationales interprovinciales consolident également la construction identitaire des communautés hors du Québec.

Les Canadiens français hors du Québec se réfèrent à l'épopée de la Nouvelle-France pour justifier la sauvegarde et les pratiques de leurs traditions nationales et culturelles, telles que la langue française et la religion catholique<sup>105</sup>. Les Canadiens français sont le plus ancien groupe canadien ; « [...] ils n'ont aucun autre pays que le Canada ; [...] Ils

---

<sup>101</sup>Jean Morency, James de Finney et Denis Bourque, « Transferts et interférences des pratiques associatives entre le Québec et l'Acadie (1859-1908) », *Voix et Images*, vol. 27, no 2, 2002, p. 284-300. La revue diffuse les campagnes de souscription (écoles, domaine religieux, médiums, par exemple), les campagnes de publicité pour les minorités, l'aide morale et matérielle, la colonisation de ces régions, etc.

<sup>102</sup>Geneviève Richer, « 'L'apôtre infatigable de l'irrégentisme français' : la lutte de Napoléon-Antoine Belcourt en faveur de la langue française en Ontario durant les années 1910 et 1920 », *Francophonies d'Amérique*, no 31, 2011, p. 88.

<sup>103</sup>M. Martel, *op. cit.*, p. 29.

<sup>104</sup>J. Guérin, « Chronique de la société », *La Revue nationale*, vol. 7, no 8, 1925, p. 250-253.

<sup>105</sup>L. Groulx, « Origine des droits du français au Manitoba », *La Revue nationale*, vol. 14, no 1, 1932, p. 9-13 ; voir aussi H. Bastien, « Le pullulement », *La Revue nationale*, vol. 6, no 9, 1924, p. 293-295 ; J. Fiset, « Pionniers de la foi: Pionniers du sol », *La Revue nationale*, vol. 1, no 6, 1919, p. 218-225 ; F.-J. Audet, « À travers notre histoire : Mgr Joseph-Thomas Duhamel premier archevêque d'Ottawa », *La Revue nationale*, vol. 6, no 2, 1924, p. 43-48 ; H. Bastien, « L'Ontario français », *La Revue nationale*, vol. 8, no 9, 1926, p. 261-264.

sont d'une race qui s'est établie au Canada il y a plus de 300 ans »<sup>106</sup>. Par ailleurs, la prise de possession du territoire par les ancêtres légitime le droit de s'épanouir dans leur langue maternelle, d'autant plus que la langue française n'est pas considérée comme une langue étrangère au Canada, puisque, selon J. Tavernier répétant ici une erreur de perception fondamentale de cette génération de nationaliste, « l'Acte de l'Amérique du Nord britannique reconnaît le français comme l'une des deux langues officielles »<sup>107</sup>. Par conséquent, les minorités françaises du Canada ne peuvent, dans cette perception, être dépossédées. Elles souhaitent également avoir les mêmes droits que leurs compatriotes du Québec et bénéficier du même respect que les Canadiens anglais du Québec, qui jouissent de tout un réseau institutionnel autonome. Dans ce sens, *La Revue nationale* doit inspirer les compatriotes dispersés à la fierté de la nation canadienne-française<sup>108</sup>.

Pour conserver l'héritage de leurs ancêtres et pour poursuivre la « mission civilisatrice » de la nation canadienne-française en terre d'Amérique, l'expansion des sections de paroisse de la SSJB est nécessaire pour le mouvement nationaliste. Les sections de paroisse créent un réseau institutionnel permettant aux éléments français dispersés en Amérique du Nord de rester en constante relation.

#### **4.4 Les sections de paroisse : source d'unité**

Chez les nationalistes canadiens-français, la paroisse constitue l'institution par excellence de la structure sociale du Canada français. Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, le Canada français accroît son nombre de paroisse; on compte 736 paroisses au Québec en 1898 et 1182 en 1931<sup>109</sup>. Cependant, nous ne connaissons pas le nombre exact de sections de paroisse lorsque *La Revue nationale* est supprimée en 1932. Selon Robert Rumilly, le nombre de sections de paroisse atteint 71 en novembre 1931 sous la présidence de Victor-

---

<sup>106</sup>A. Gagnon, « À travers notre vie nationale », *La Revue nationale*, vol. 9, no 4, 1927, p. 115.

<sup>107</sup>J. Tavernier, « Les pionniers », *La Revue nationale*, vol. 13, no 5, 1931, p. 140-145 ; voir aussi G. Richer, *loc. cit.*, p. 90.

<sup>108</sup>G. Vanier, « Rapport du président général, M. Guy Vanier », *La Revue nationale*, vol. 7, no 3, 1925, p. 69-70.

<sup>109</sup>Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain : De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal Express, 1989, p. 606.

Elzéar Beaupré<sup>110</sup>. Toutefois, *La Revue nationale* publie une liste de 68 sections de paroisse en mai 1926<sup>111</sup>.

Toujours est-il que les paroisses font partie intégrante de l'héritage culturel des Canadiens français<sup>112</sup>. Plus encore, la paroisse a « été chez nous la forteresse de notre élément, elle a opéré jusqu'à un certain point le rapprochement entre les individus [...] et elle peut continuer à remplir cette fonction »<sup>113</sup>. La paroisse est donc considérée comme étant le noyau de la vie collective des Canadiens français<sup>114</sup>. En d'autres mots, la paroisse est perçue par les têtes dirigeantes de la Société comme étant une « grande famille », avec à sa tête le curé, qui est aussi l'aumônier des sections ; « C'est en montrant aux autorités paroissiales ce que nos sections peuvent accomplir que nous obtiendrons l'attention et la place qu'elles méritent dans la paroisse et dans la société »<sup>115</sup>. Dès lors, on comprend pourquoi les dirigeants de la Société ont voulu faire de la paroisse le cadre social de leurs sections.

La Société nationale laisse à ses sections l'initiative, qui sont, pour elle, mieux à même de connaître les besoins de leur population. Elle pratique ainsi l'autonomie de gestion<sup>116</sup>. Toutefois, les sections de paroisse doivent participer aux activités de la Société mère lorsque ses initiatives touchent l'intérêt général. La structure fédérative de la SSJB les y oblige<sup>117</sup>. Le secrétariat permanent doit prendre connaissance des activités et du programme des sections. Le contact avec le secrétariat de la Société nationale est essentiel pour qu'une unité d'action se fasse dans le but d'élargir la sphère d'influence de la

---

<sup>110</sup>R. Rumilly, *op. cit.*, p. 384.

<sup>111</sup>J. Guérin, « Chronique de la Société », *La Revue nationale*, vol. 8, no 5, 1926, p. 154-156 ; Le fond d'archives de la SSJB, conservé à BANQ, n'a pas été en mesure de nous révéler le nombre de sections.

<sup>112</sup>A. Bissonnette, « Esprit de jalousie », *La Revue nationale*, vol. 8, no 1, 1926, p. 12-13.

<sup>113</sup>M. Lavallée, *loc. cit.*, p. 31.

<sup>114</sup>R. Rumilly, *op. cit.*, p. 88.

<sup>115</sup>A. De La Rochelle, « Important congrès : M. Guy Vanier résume les activités des six derniers mois – initiatives et résultats – Résolutions », *La Revue nationale*, vol. 12, no 1, 1931, p. 23.

<sup>116</sup>V. Morin, « Le patriotisme fécond », *La Revue nationale*, vol. 1, no 7, 1920, p. 7.

<sup>117</sup>A. Gagnon, « À travers notre vie nationale », *La Revue nationale*, vol. 8, no 2, 1926, p. 54.

SSJB<sup>118</sup>. Le secrétariat a pour objectif de maintenir la liaison entre la Société nationale et ses divers groupements<sup>119</sup>.

Ce faisant, les contacts entre la société montréalaise et ses sections créent une plus « grande uniformité de vues dans la direction de la Société [nationale], une meilleure compréhension du rôle qui doit être assumé par celle-ci [SSJB] et aussi une plus grande cohésion dans les efforts de toutes en vue du bien commun »<sup>120</sup>. Par ailleurs, Martin Lavallée souligne que pour les dirigeants de la Société les sections de paroisse sont « des ateliers où l'on forge des armes pour les combats de demain ». À cet effet, les membres deviennent des « ouvriers de l'œuvre nationale »<sup>121</sup>.

Pour le président Léon Trépanier, qui place l'augmentation du nombre des sections de paroisse à l'ordre du jour de son programme, « une section de notre société dans une paroisse, c'est un levier puissant mis au service du curé et de l'élite de la communauté pour la floraison des œuvres paroissiales »<sup>122</sup>. Trépanier développe également les comités régionaux qui permettent une décentralisation afin que les sections soient plus actives aux œuvres de la Société<sup>123</sup>. Grâce à ce levier puissant que sont les sections, la Société s'assure de propager et de maintenir les idées de patriotisme dans l'esprit des sociétaires. Elle informe aussi les sociétaires sur tout ce qui se passe au sein de la Société nationale.

Pour faire de leurs membres de réels ouvriers de la cause nationale, les sections organisent diverses initiatives et activités : conférences sur des thèmes variés avec un invité de marque, participation aux campagnes de souscription, concours de recrutement, participation aux concours littéraires et historiques, causeries mensuelles, réunion bimensuelle ou mensuelle, participation aux processions du 24 juin, création d'une

---

<sup>118</sup>L. Trépanier, « Rapport du Président général, M. Léon Trépanier : Au Congrès général du 11 mars 1926 », *La Revue nationale*, vol. 8, no 3, 1926, p. 77-78.

<sup>119</sup>V.-E. Beaupré, « Rapport du président général », *La Revue nationale*, vol. 14, no 3, 1932, p. 58.

<sup>120</sup>V.-E. Beaupré, « Rapport du président général », *La Revue nationale*, vol. 14, no 3, 1932, p. 56.

<sup>121</sup>M. Lavallée, *loc. cit.*, p. 31. « Ouvriers de l'œuvre nationale » est une expression utilisée par Victor Morin.

<sup>122</sup>L. Trépanier, « Il faut aller de l'avant », *La Revue nationale*, vol. 8, no 1, 1926, p. 7.

<sup>123</sup>R. Rumilly, *op. cit.*, p. 330 ; voir aussi V. Morin, « Œuvres nationales », *La Revue nationale*, vol. 4, no 4, 1922, p. 101-109.

bibliothèque, soirée récréative, etc.<sup>124</sup> En outre, les sections peuvent fonder des coopératives sur leur territoire (paroissial), comme les caisses populaires et les mouvements en faveur des droits français par exemple, dans l'objectif qu'elles profitent aux futures générations<sup>125</sup>. C'est pourquoi la Société laisse une certaine liberté d'action à ses sections. Ces initiatives paroissiales ont pour but d'attirer les membres. C'est-à-dire de faire participer les sociétaires à la vie paroissiale et du même coup à la vie nationale.

*La Revue nationale* publie les informations sur les sections à partir de 1920 dans la « Chronique de la Société Saint-Jean-Baptiste », qui devient « Chronique de la Société » en 1923<sup>126</sup>, comme elle le fait déjà pour les actions de la SSJB. Par le biais de cette chronique, les sociétaires peuvent rester à l'affût de ce qui se passe dans les différentes sections de paroisse : connaître les chefs de section, le nom et l'adresse de chaque président et secrétaire, les nombres de membres, la date de l'élection du président et des officiers, les changements apportés à une section, les appels aux sociétaires, les initiatives et activités paroissiales. *La Revue nationale* est l'outil qui permet aux sections de diffuser les mots d'ordre de leur conseil général et leurs actions, ainsi que l'idée dont doit s'inspirer l'action. Ce faisant, *La Revue nationale* pénètre dans toutes les sections de paroisse et agit comme un outil pédagogique et de propagande.

En somme, les sections de paroisse sont synonymes d'unité auprès des membres de la Société nationale et des différents groupements nationaux. En plus de faire partie du réseau de solidarité de la SSJB, elles permettent l'unité dans les idées (nationalisme canadien-français, question sociale et religieuse, le patriotisme et l'économie), l'unité des sentiments (« amour des nôtres » et de la culture canadienne-française) et évidemment l'unité dans l'action<sup>127</sup>. Dans ce sens, la structure fédérale de la SSJB permet aux diverses

---

<sup>124</sup>[s.a.], « Le programme du 24 juin », *La Revue nationale*, vol. 1, no 6, 1919, p. 250 ; O. Malchelosse et G. Lépine, « Bibliothèque de section : Sault-Au-Récollet et Champlain », *La Revue nationale*, vol. 1, no 8, 1919, p. 318-319 ; Chef du secrétariat, « Chronique de la société », *La Revue nationale*, vol. 6, no 2, 1924, p. 58-61 ; A. De La Rochelle, « Les activités de la Société », *La Revue nationale*, vol. 13, no 12, 1931, p. 246-254.

<sup>125</sup>L. Trépanier, « Chronique de la société : La vie des sections », *La Revue nationale*, vol. 6, no 6, 1924, p. 198-200.

<sup>126</sup> Le contenu de cette chronique reste le même malgré le changement de nom.

<sup>127</sup>J. Guérin, « Chronique de la société : Compatriotes et patriotes », *La Revue nationale*, vol. 1, no 5, 1923, p. 29-30.

sections de se « réunir en une seule et de parler d'une même voix lorsque des enjeux importants se présentent aux Canadiens français »<sup>128</sup>. Cette voix s'incarne par la SSJB et son conseil général qui diffuse ses directives par *La Revue nationale*. La pénétration de la revue dans les diverses paroisses du Canada français et même aux États-Unis donne l'occasion aux sociétaires d'augmenter leurs connaissances à l'égard de la nation canadienne-française. Tout cela dans l'optique de répondre à la devise de la SSJB : « Rendre le peuple meilleur ».

## CONCLUSION

*La Revue nationale* est bel et bien un organe intellectuel où les échanges d'idées sont féconds. De là, la revue cherche à intensifier le progrès intellectuel, social, économique et artistique de la nation canadienne-française par son contenu exclusivement national et par la diversité de ses collaborateurs. Elle agit donc comme un éveilleur de conscience. La formation scolaire et parascolaire des têtes dirigeantes et de certains membres du conseil de la SSJB a eu un impact considérable dans la réorientation des actions, particulièrement sous les mandats de Victor Morin. En effet, à partir de la présidence de Morin et même celle d'Olivar Asselin, les modalités d'interventions toucheront davantage la dimension sociale et religieuse, tandis qu'avant la Grande Guerre elles touchaient davantage la dimension politique. Un nouveau modèle d'intervention est donc créé durant le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle : l'action sociale et catholique. Ce nouveau modèle d'intervention s'appuie sur les spécificités du nationalisme canadien-français promues par la Société nationale et largement diffusées par *La Revue nationale*.

Ensuite, *La Revue nationale* est l'outil qui permet un rapprochement entre les minorités françaises de l'Amérique du Nord et le foyer national du Québec. Or, la revue rappelle aux minorités leurs origines historiques communes avec le Québec. Ce rappel légitime le rapprochement désiré par la SSJB et la lutte pour le respect des droits des minorités hors du Québec. De cette façon, elle reconnaît l'existence des minorités françaises au sein de la Confédération et remet à jour la notion des deux peuples fondateurs. En outre, *La Revue nationale* travaille à maintenir étroitement les contacts

---

<sup>128</sup>M. Lavallée, *loc. cit.*, p. 31.

entre les groupes canadiens-français par la promotion de la vie associative. La vie associative sert d'appui et de source d'inspiration dans la lutte quotidienne des minorités françaises, puisque les associations deviennent des centres de ralliement national pour les minorités. La Société nationale ne donne pas seulement un appui moral. En effet, elle donne également un appui économique afin que les associations puissent fonder des organes de communications (journaux et revues) qui servent l'ensemble de leur communauté, mais aussi la nation canadienne-française toute entière. Par une liaison constante entre la SSJB et les divers groupes français, un réseau interprovincial se met en place sous l'emblème de la Société nationale. Le réseau interprovincial permet ainsi de consolider le caractère distinct des Canadiens français hors de la province du Québec.

Enfin, *La Revue nationale* est diffusée auprès des sections de paroisse de la Société nationale. Elle agit comme un outil de développement paroissial. À cet effet, les sections de paroisse développent l'esprit paroissial et l'esprit de famille ; cellules de base du nationalisme canadien-français. En plus de jouer un rôle dans le développement paroissial, *La Revue nationale* joue un rôle pédagogique auprès des sociétaires. Dans ce sens, le réseau établi par la SSJB et promu dans les pages de *La Revue nationale* permet l'unité auprès des membres, mais également auprès des associations extérieures qui sont affiliées ou non à la Société mère.



## CONCLUSION

Durant les années 1920, *La Revue nationale* (1919-1932) diffuse une idéologie nationaliste renouvelée au sein de l'élite intellectuelle canadienne-française. Elle est portée par une jeune génération formée à l'action nationale et dont les priorités sont la défense des intérêts nationaux et le respect des droits constitutionnels de la nation canadienne-française. Une telle posture a fait le fond du nationalisme canadien-français depuis la Confédération. Face aux nouveaux défis qui se posent au début du XX<sup>e</sup> siècle au Canada français, la nouvelle génération nationaliste s'intéresse à la question économique davantage qu'auparavant.

Dans le cadre de ce mémoire, nous avons mis en lumière le rôle que le conseil général de la SSJBM attribue à son organe mensuel, *La Revue nationale*. Cette dernière est « un des moyens utilisés pour porter à nos [aux] sociétaires les mots d'ordre du conseil général ainsi que les idées dont doit s'inspirer l'action des membres »<sup>1</sup>. Ce faisant, *La Revue nationale* agit dans l'espace public comme un outil de promotion nationale, sociale et intellectuelle qui met bien en évidence le caractère distinct de la nation canadienne-française au sein de la Confédération canadienne. C'est pourquoi *La Revue nationale* publie un contenu exclusivement national qui valorise la culture canadienne-française, propose des outils permettant l'affranchissement économique des Canadiens français et insiste sur l'association et la solidarité entre les divers groupes français de l'Amérique du Nord. Elle reflète donc la vision du mouvement nationaliste canadien-français rassemblé en un réseau tissé serré.

*La Revue nationale* agit comme un outil de développement national, social et intellectuel, mais aussi comme un outil de développement paroissial en raison de sa large diffusion au sein des foyers canadiens-français. Cette diffusion a été possible grâce à

---

<sup>1</sup> V.-E. Beaupré, « Rapport du président général », *La Revue nationale*, vol. 14, no 3, 1932, p. 58.

l'augmentation du nombre des sections de paroisse de la SSJB, à l'élargissement du rôle de ces dernières et à leur participation active aux actions de la Société mère. De cette façon, *La Revue nationale* pénètre largement dans diverses couches de la population, qui peut prendre connaissance des remèdes proposés par la Saint-Jean-Baptiste aux maux de la nation canadienne-française. Les années 1920 sont une époque où les réseaux canadiens-français se resserrent. La SSJB met en œuvre un nouveau mode d'intervention : l'action sociale, catholique et intellectuelle. Et *La Revue nationale* favorise le rapprochement et le contact avec les minorités canadiennes-françaises et le foyer national du Québec. Ce faisant, *La Revue nationale* participe en première ligne à la vie associative en plus de la nourrir.

Alors que la plupart des études consacrées aux revues d'idées du début du siècle touchent majoritairement *L'Action française*, *La Revue nationale* n'est pas moins importante. En effet, notre recherche montre clairement que les membres de la SSJB vont développer autour de *La Revue nationale* un lieu de socialisation où s'échangent des idées et où s'élaborent des solutions. *La Revue nationale* agit comme un éveilleur de conscience auprès de la nation canadienne-française.

Il est donc permis d'avancer que *La Revue nationale* a aidé, dans une certaine mesure, à diffuser l'idéologie nationaliste par une doctrine qui s'est voulue nationale, sociale et catholique. En outre, elle a également permis de développer et de densifier le réseau interne, externe et interprovincial de la SSJB. Les idées émises par le conseil général et le mouvement nationaliste ont pénétré les foyers canadiens-français de l'Amérique du Nord grâce à cet organe diffusé mensuellement dans un grand nombre de paroisses canadiennes-françaises.

\*

Un des principaux apports de notre mémoire est d'avoir mis en évidence l'importance du champ économique dans la promotion du nationalisme canadien-français d'après-guerre. En effet, l'acquisition d'outils économiques devient une préoccupation majeure pour le mouvement nationaliste. Ces outils doivent aider les Canadiens français à s'approprier davantage l'économie du Québec et des milieux où ils résident : achat chez

nous, coopération, renforcement des solidarités entre Canadiens français, syndicalisme catholique, encouragement à la petite entreprise indépendante : il s'agit de tenter de se soustraire à la dépendance économique des capitalistes anglo-saxons et étrangers.

Malgré l'opposition d'une frange plus conservatrice, *La Revue nationale* et la nouvelle génération nationaliste sont en faveur de l'intervention de l'État provincial dans la vie économique de manière à restreindre l'appropriation des ressources du Québec par le capital étranger ou canadien-anglais tout en légiférant pour créer et renforcer les outils sociaux, tels que la coopération, que sont en train de se donner les Canadiens français pour assurer leur promotion socioéconomique collective. Une intervention de l'État est également souhaitée pour contrer ce qui est perçu comme une grave menace contre l'identité et l'intégrité du Canada français, par exemple le communisme et l'américanisation des modes de vie. C'est intéressant de constater qu'il y a déjà durant les années 1920 cette idée que l'État québécois doit servir les intérêts économiques de la nation canadienne-française. Projet qui fera de nouveau surface durant la Révolution tranquille.

De plus, nous avons constaté que l'ancienne génération et la nouvelle se confrontent parfois au sein du conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste. Formé souvent à l'ACJC, le groupe des Vanier, Beaupré, Parent et Saint-Pierre se heurte à la faction libérale de la décennie précédente.

Même s'ils ne partagent pas toujours la même vision de l'avenir du Canada français, les membres du mouvement nationaliste se côtoient au sein des mêmes organisations et associations nationales. Le réseau professionnel, intellectuel et personnel qui a été développé au fil des années a permis d'intensifier les actions nationales et sociales autour d'un objectif commun et a augmenté la visibilité des organisations telles que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, dans l'espace public canadien-français. Dans ce sens, tous ces nationalistes ont à cœur la sauvegarde et la défense des droits des Canadiens français. Tous cherchent à diffuser leur idéal nationaliste.

Certaines dimensions auraient mérité plus d'attention, mais nous aurions entraîné un peu loin de *La Revue nationale*. Le rôle des femmes au sein du mouvement nationaliste

est encore très peu étudié. Nous en avons touché un mot, mais pour l'aborder plus à fond, il faudra utiliser d'autres sources, notamment les manuels utilisés par les religieuses éducatrices et la littérature à l'intention des mères de famille.

En outre, il serait intéressant de comparer les modes d'interventions de la SSJBM d'aujourd'hui avec le modèle mis de l'avant au début du XX<sup>e</sup> siècle. Évidemment, nous sommes conscient que le contexte a changé que la mission de cette organisation suit les transformations sociétales. Aujourd'hui, la SSJB se limite au cadre québécois et elle fait la promotion de l'indépendance du Québec. Devrait-elle remettre à jour un modèle d'action visant à défendre les intérêts des communautés canadiennes-françaises hors Québec, comme à ses débuts ?

## BIBLIOGRAPHIE

### 1. SOURCES

#### 1.1 Sources premières

*La Revue nationale*, 1919-1932.

Centre de documentation Desjardins en études québécoises de l'Université du Québec à Trois-Rivières (Trois-Rivières)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, centre du Vieux- Montréal

Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec (Québec)

#### 1.2 Sources secondes

BELLUT, Eugène. « L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française ». Montréal, *A.C.J.C.*, 1915, p. 3-19.

BOUCHETTE, Errol. *Emparons-nous de l'industrie*. Ottawa, Imprimerie générale, 1901. 41 p.

BOURASSA, Henri. *Une mauvaise loi : l'Assistance publique*. Montréal, Imprimerie du Devoir, 1921. 40 p.

GROULX Lionel. « Notre doctrine », *L'Action française*, vol. 5 (janvier 1921), p. 24-33.

GROULX, Lionel. *L'éducation de la volonté en vue du devoir social*. Conférence donnée à l'Académie Énard de Valleyfield, le 22 février 1906. Mise en brochure, Montréal [A.C.J.C.]. 1906. 24 p.

SAINT-PIERRE, Arthur. « L'organisation ouvrière dans la province de Québec ». Montréal, *École sociale populaire*, 1913, 38 p.

SAINT-PIERRE, Arthur. « Questions et œuvres sociales de chez nous ». Montréal, *École sociale populaire*, 1914, 264 p.

## 2. ÉTUDES

### 2.1 Guides de fonds d'archives

BANQ-VIEUX MONTRÉAL (Montréal). Fonds Guy Vanier, notice biographique [En ligne], CGL52, [http://pistard.banq.qc.ca/unite\\_chercheurs/description\\_fonds?p\\_anqid=20110201120150650&p\\_centre=06M&p\\_classe=CLG&p\\_fonds=52&p\\_numunide=930289](http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/description_fonds?p_anqid=20110201120150650&p_centre=06M&p_classe=CLG&p_fonds=52&p_numunide=930289)

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, DIVISION DE LA GESTION DE DOCUMENTS ET DES ARCHIVES (Montréal). Fonds Léon Trépanier, notice biographique [En ligne], P193, <http://www.archiv.umontreal.ca/P0000/P0193.html>.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, DIVISION DE LA GESTION DES DOCUMENTS ET DES ARCHIVES (Montréal). Fonds Victor Morin, notice biographique [En ligne], P56, <http://www.archiv.umontreal.ca/P0000/P0056.html>.

### 2.2 Autres études

ARÈS, Richard. « Le Père Joseph-Papin Archambault, s.j. et l'École sociale populaire : témoignage ». *Mens*, vol. 35, n° 4, 1982, p. 563-587.

BAILLARGEON, Denyse. *Brève histoire des femmes au Québec*. Montréal, Boréal, 2012, 281 p.

BALTHAZAR, Louis. *Nouveau bilan du nationalisme au Québec*. 2<sup>e</sup> éd. Montréal, VLB Éditeur, 2013. 317 p.

BEHIELS, Michael D. « Archambault, Joseph-Papin », *L'Encyclopédie canadienne*, 2013 [En ligne], <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/archambault-joseph-papin/> [page consultée le 16 juillet 2017].

BÉLANGER, Réal. « Henri Bourassa », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 18, Université Laval/University of Toronto, 2003 [En ligne], [http://www.biographi.ca/fr/bio/bourassa\\_henri\\_18F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/bourassa_henri_18F.html) [page consultée le 7 août 2017].

BIRON, Michel, François DUMONT et Elisabeth NARDOUT-LAFARGE. *Histoire de la littérature québécoise*. Montréal, Boréal, 2007. 689 p.

BLAY, Jacqueline. « Le démembrement de l'archidiocèse de Saint-Boniface ou l'audace irlandaise (1905-1916) ». *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol 22, n°. 221, 2010, p. 3-41.

- BOCK, Michel. « Les Franco-Ontariens et le 'réveil' de la nation : la crise du Règlement XVII dans le parcours intellectuel de Lionel Groulx ». *Francophonies d'Amérique*, n° 13 (été 2002), p. 157- 177.
- BOCK, Michel. « 'Le Québec a charge d'âmes' : *L'Action française* de Montréal et les minorités françaises (1917-1928) ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n° 3, 2001, p. 345- 384.
- BRETEL, Aude. « Le Bulletin du Parler français au Canada (1914-1939) : Entre tradition et modernité », Mémoire de M.A. (Faculté histoire), Université de Rennes II, Haute Bretagne, 2000. 95 p.
- CHARBONNEAU, Louis. « Les mathématiques au Québec ». *Math-UQAM* [En ligne], <http://www.math.uqam.ca/~charbon/mat6221/CoursQuebec.html> [page consultée le 20 juin 2017].
- CÔTÉ, Gaston. « L'érection de la croix du mont Royal », *Mens*, vol. 7, n°, 2006, p. 47-72.
- « Création de la Banque canadienne nationale ». *Bilan du siècle, Université de Sherbrooke* [En ligne], <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/384.html> [page consultée le 14 août 2017].
- DUMAS, Alexandre. « Le droit de vote des femmes à l'Assemblée législative du Québec (1922-1940) », *Bulletin d'histoire politique*, vol 24, n° 3, 2016, p. 137-157.
- DUMONT, Fernand. *Genèse de la société québécoise*. Montréal, Boréal compact, 1996. 393 p.
- DUPUIS, Jean-Claude. « La pensée économique de *L'Action française* (1917-1928) ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 47, n° 2, 1993, p. 193-219.
- DUPUIS, Jean-Claude. « La pensée religieuse de *L'Action française* (1917-1928) ». *Études d'histoire religieuse*, vol. 59, 1993, p. 73-88.
- DUPUIS, Serge. « L'horizon de possibilités pour une économie propre à la minorité. Le coopératisme en Ontario français (1894-2015) ». *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 41, 2016, p. 59-120.
- DUROCHER René, LINTEAU, Paul-André. *Le « retard » du Québec et l'infériorité économique des Canadiens français*. Montréal, Boréal express, 1971. 127 p.
- ÉLECTIONS CANADA. *L'histoire du vote au Canada*. Ottawa, Groupe Communication Canada 1997, 115 p.

- FERRETTI, Lucia. « Du 'devoir de charité' au 'droit à l'aide publique' : la naissance de l'État-providence au Québec ». Université de Montréal, Les Conférences Gérard-Parizeau, 2011. 39 p.
- FOISY-GEOFFROY, Dominique. *Esdras Minville, le nationalisme économique et le catholicisme social, 1923-1939*. Québec, Septentrion, 2004. 174 p.
- FOISY-GEOFFROY, Dominique. « Esdras Minville et le nationalisme économique, 1923-1939 ». *Mens*, vol. 1, n° 1, 2000, p. 51-68.
- « Fondation de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française ». *Bilan du siècle, Université de Sherbrooke* [En ligne], <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/20680.html> [page consultée le 12 juin 2017].
- FORTIN, Andrée. « Les intellectuels à travers leurs revues ». *Recherches sociographiques*, vol. 31, n° 2, 1990, p.169-170.
- FORTIN, Andrée. *Passage de la modernité : les intellectuels québécois et leurs revues, 1778-2004*. 2<sup>e</sup> éd. Québec, PUL, 2005. 446 p.
- FOURNIER, Jonathan. « Les économistes canadiens-français pendant l'entre-deux-guerres : entre la science et l'engagement », *Mens*, vol. 58, n° 3, 2005, p. 389-414.
- GOYETTE, Julien. *Lionel Groulx : Une anthologie*. Montréal, Bibliothèque québécoise, 1998. 312 p.
- GROULX, Lionel. *Mes mémoires*. Tome I. 1878-1920. Montréal, Fides, 1970. 437 p.
- HAYWARD, Annette. « Régionalismes au Québec au début du siècle ». *Tangence*, n° 4 (mai 1993), p. 7-27.
- « Henri d'Arles ». *Quebec History, Wikipédia* [En ligne], [https://fr.wikipedia.org/wiki/Henri\\_d'Arles](https://fr.wikipedia.org/wiki/Henri_d'Arles) [page consultée le 1er décembre 2016].
- LAFRENIÈRE, Isabelle. « Les concours littéraires de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1915-1918) : Le littéraire au service des traditions nationales ». Mémoire de M.A. (études littéraires), Université du Québec à Trois-Rivières, mars, 2003. 194 p.
- LAMONDE, Yvan. *Histoire sociale des idées au Québec, Tome 2, 1896-1929*, Québec, Fides, 2004. 317 p.
- LAMONDE Yvan *et al.* dir. *Dictionnaire des intellectuel.les au Québec*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2017. 343 p.



- LAMONDE, Yvan. « Américanité et américanisation. Essai de mise au point ». *Globe : revue internationale d'études québécoises*, vol. 7, n° 2, 2004, p. 21-29.
- LAMONDE, Yvan. « Les 'intellectuels' francophones au Québec au XIXe siècle : questions préalables ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 48, n° 2, 1994, p. 153-185.
- LAVALLÉE, Martin, « 'Assumer la haute direction de la vie de la race' : la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1915-1924) ». *Mens*, vol. 12, n° 1, 2011, p. 7-55.
- LEMELIN, Bernard. « Au-delà de l'américanisation culturelle : les influences politiques et économiques des États-Unis sur le Canada et le Québec, 1867-1988 ». *Culture française d'Amérique*, 1999, p. 101-117.
- « Les présidents de la SSJB ». *Société Saint-Jean-Baptiste* [En ligne], <http://ssjb.com/ssjb/lespresidents-de-la-ssjb/> [page consultée le 20 juin 2017].
- LINTEAU Paul-André, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT. *Histoire du Québec contemporain : De la Confédération à la crise, Montréal*. Tome 1. Boréal, 1989. 758 p.
- MANSEAU Caroline. « Jeunesse, tu deviendras homme. Les discours identitaires véhiculés au sein de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (1904-1931) ». Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Sherbrooke, juillet, 2006. 165 p.
- MANN TROFIMENKOFF, Susan. *Lionel Groulx et L'Action française : le nationalisme canadien-français dans les années 1920*. Montréal, VLB éditeur, 2005. 193 p.
- MANN TROFIMENKOFF, Susan. *Visions nationales : une histoire du Québec*. Saint-Laurent, Éditions du Trait Carré, 1986. 455 p.
- MARTEL, Marcel. *Le deuil d'un pays imaginé. Rêves, luttes et déroute du Canada français : les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne, 1867-1975*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1997. 203 p.
- MARQUIS, Dominique. « *La Revue dominicaine, 1915-1961 : un regard catholique sur une société en mutation* ». *Mens*, vol. 62, n°s 3-4, 2009, p. 407-427
- MAYER, Robert. *Évolution des pratiques en service social*. Boucherville, Édition Gaëtan Morin, 2002. 489 p.
- MINVILLE, Esdras, *Visions d'histoire du Canada et du Canada français*. Tome 10. Éd. François-Albert Angers. Montréal, Fides, 1992. 544 p. (Collection « Œuvres complètes »)

- MONIÈRE, Denis. *Pour comprendre le nationalisme au Québec et ailleurs*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2001, 148 p.
- MORENCY, Jean, James de FINNEY et Denis BOURQUE. « Transferts et interférences des pratiques associatives entre le Québec et l'Acadie (1859-1908) ». *Voix et Images*, vol. 27, n° 272, 2002, p. 284-300.
- MORIN, Renée. *Un bourgeois d'une époque révolue : Victor Morin, notaire, 1865-1960*. Montréal, Éditions du Jour, 1967. 159 p.
- MORIN, Victor. *Procédures des assemblées délibérantes*. Montréal, Action canadienne-française ltée, 1939. 187 p.
- « Ouverture du premier congrès de la langue française ». *Bilan du siècle, Université de Sherbrooke* [En ligne], <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/202.html> [page consultée le 12 juin 2017].
- PÂQUET, Martin, MARTEL, Marcel. *Langue et politique au Canada et au Québec : Synthèse historique*. Montréal, Les Éditions Boréal, 2010. 335 p.
- PELLETIER-BAILLARGEON, Hélène. *Olivar Asselin et son temps*, vol. 3 : *Le maître*. Montréal, Fides, 1996. 416 p.
- PETITCLERC, Martin. « À propos de "ceux qui sont en dehors de la société". L'indigent et l'assistance publique au Québec dans la première moitié du XXe siècle ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 65, n° 2-3, 2011-2012, p. 227-256.
- PLEAU, Jean-Christian. « *La Revue Moderne* et le nationalisme, 1919-1920 », *Mens*, vol. 6, n° 2, 2006, p. 205-237.
- POMEYROLS, Catherine. *Les intellectuels québécois : formation et engagements, 1919-1939*. Paris, L'Harmattan, 1996. 537 p.
- QUESNEY, Chantale. « Quand 'la maison signifiait quelque chose' : la famille selon l'École sociale populaire, 1918-1939 ». *Histoire sociale/Social History*, vol. 35, n° 70, 2002, p. 469-493.
- RAJOTTE, Pierre. *Lieux et réseaux de sociabilité littéraire au Québec*. Montréal, Nota Bene, 2001. 335 p.
- RICHER, Geneviève. « 'L'apôtre infatigable de l'irrédentisme français' : la lutte de Napoléon-Antoine Belcourt en faveur de la langue française en Ontario durant les années 1910 et 1920 ». *Francophonies d'Amérique*, n° 31 (printemps 2011), p. 87-108.

- ROBY, Yves. *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, 1776-1930*. Québec, Septentrion, 1990. 434 p.
- ROY, Fernande. *Histoire des idéologies au Québec aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*. Montréal, Boréal, 1993. 127 p.
- RUMILLY, Robert. *Histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal : Des Patriotes au fleurdelisé 1834-1948*. Montréal, L'Aurore, 1975. 564 p.
- RYAN, Pascale. *Penser la nation : La Ligue d'action nationale 1917-1960*. Montréal, Leméac, 2006. 324 p.
- ST-AMANT, Jean-Claude. « La propagande de l'École sociale populaire en faveur du syndicalisme catholique 1911-1949 », *Mens*, vol. 32, n° 2, 1978, p. 202-228.
- SAINT-JACQUES, Denis, Lucie ROBERT *et al.* *La vie littéraire au Québec : Le nationaliste, l'individualiste et le marchand, 1919-1933*. Tome VI. Québec, Presses de l'Université Laval, 2010. 748 p.
- SAINT-JACQUES, Denis, Lucie ROBERT *et al.* *La vie littéraire au Québec : Sois fidèle à ta Laurentie*. Tome V. Québec, Presses de l'Université Laval, 2005. 685 p.
- SIRINELLI, Jean-François. *Intellectuels et passions françaises : manifestes et pétitions au XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris, Fayard, 1990. 365 p.
- TREMBLAY, Rodrigue. *L'indépendance économique du Canada français : L'avenir économique du Québec et des Québécois*. Montréal, La Presse, 1977. 269 p.
- TRÉPANIÉ, Pierre. « La Défense (18 janvier 1898-12 janvier 1899) ». *L'Action nationale*, vol. 66, n° 10, 1977, p. 826-847.
- TRÉPANIÉ, Pierre. « BALTHAZAR, Louis, Bilan du nationalisme au Québec, Montréal, L'Hexagone, 1986. 212 p. ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.41, n° 3, 1988, p. 426-428.
- TRÉPANIÉ, Pierre. « Esdras Minville (1869-1975) et le traditionalisme canadien-français ». *Les Cahiers des Dix*, n° 50, 1995, p. 255-294.
- WARREN, Jean-Philippe. « La découverte de la question sociale : sociologie et mouvements d'action de jeunesse canadiens-français ». *Mens*, vol. 55, n° 4, 2002, p. 539-572.